هكذا من الأصل

Aux Pays-Bas

...aransa demande aux ravisseurs
...ttre en rapport avec elle
...porte quel moyen »

La formation du nouveau gouvernement

Selon Radio-Hanoï

SINGAPOUR AURAIT ACCEPTÉ D'EXTRADER LES PIRATES DE L'AIR

SELON LE « SUNDAY TELEGRAPH », DES MILLIERS DE PARTISANS DE LA « BANDE DES QUATRE » AURAIENT ÉTÉ FUSILLÉS EN CHINE

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 189 18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 2 NOVEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le gouvernement suédois lève le blocage des prix

LIRE PAGE 18

LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

● GENÈVE

Les États-Unis se retirent de l'Organisation internationale du travail

La politique de la chaise vide

C'est à M. George Meany, le président de la puissante centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., que M. Carter a réservé la primeur de sa décision de retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Cette initiative — une « première » dans l'histoire américaine puisque les Etats-Unis n'avaient jamais, jusqu'à présent, déserté les institutions internationales — n'est pas tout à fait une surprise.

Depuis deux ans déjà, la Maison Blanche faisait planer la menace de son départ ; mais les interventions pressantes des pays amis, la récente déclaration du président de l'O.I.T. et les réticences du département d'Etat pouvaient laisser penser qu'un nouveau délai de réflexion serait accordé par M. Carter.

En tranchant dans le vif, le président des Etats-Unis a donné satisfaction au patronat et aux syndicats de son pays, plus particulièrement au courant anticommuniste qui anime ces milieux. Depuis plusieurs années, les représentants américains des employeurs et des salariés, qui, selon les règles originales de fonctionnement de l'O.I.T., siègent au côté des représentants de l'Etat, manifestaient leur opposition à l'évolution de cette organisation internationale. Face à la montée des revendications des pays arabes et africains, face au bloc qui s'était peu à peu cimenté entre les nations en voie de développement et les pays de l'Est, les Américains — délégués de l'Etat, du patronat et des syndicats — ont mal supporté la multiplication des déclarations politiques et les condamnations proférées contre Israël.

Le retrait des Etats-Unis de l'O.I.T., s'il est maintenu et s'il se prolonge — un retour n'est pas impossible, lorsqu'on sait que seize des dix-neuf nations qui avaient quitté l'Organisation y sont revenues, — aura de graves et sérieuses répercussions, tant financières que politiques et sociales. L'activité de l'O.I.T. risque d'être profondément affaiblie en raison de la suppression des cotisations américaines, qui assurent le quart de ses ressources. La représentativité de l'Organisation internationale, qui regroupe cent trente-cinq pays, pourrait être remise en cause si d'autres nations étaient tentées de suivre l'exemple américain.

La conséquence la plus grave de cette décision est cependant d'ordre social. Depuis 1919, et surtout depuis 1945, l'O.I.T. joue un rôle positif dans l'harmonisation des législations sociales. Cent cinquante conventions et cent soixante recommandations internationales ont tenté, par la persuasion, d'améliorer les garanties en matière d'avantages sociaux et de liberté syndicale. Outre l'assistance technique apportée sur le tas par des coopérants de l'institution, l'O.I.T. examine les plaintes pour non-respect des conventions et enquête sur place, en réussissant parfois à faire modifier les décisions et la législation des Etats. Avec des hauts et des bas, l'O.I.T. a réussi à créer « un dialogue et une recherche concertée ».

Le fossé qui n'a cessé de grandir ces dernières années entre pays riches et pauvres, entre sociétés capitalistes et socialistes, a certes considérablement réduit l'efficacité de l'O.I.T. Mais la politique de la chaise vide que viennent d'adopter les Etats-Unis a rarement été efficace. On peut même craindre que le tremblement de terre politique qui fissure aujourd'hui l'O.I.T. n'atteigne prochainement d'autres institutions internationales, telles que l'UNESCO, ébranlée elle aussi par les querelles sur Israël.

La recherche d'un compromis ne doit pas cependant être écartée. La France, qui est en grande partie à l'origine de l'O.I.T. — aujourd'hui dirigée par un Français, — pourrait jouer le rôle de médiateur.

Un retour conditionnel est espéré à l'O.I.T.

M. Carter devait annoncer officiellement, ce mardi 1er novembre, le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail. Le président américain avait fait part de sa décision la veille, lors d'un entretien avec M. Meany, le dirigeant du syndicat A.F.L.-C.I.O.

Au siège de l'O.I.T., à Genève, où aucune confirmation officielle n'avait été donnée mardi matin, on espérait que la lettre des autorités américaines, attendue dans la journée, n'écarterait pas un retour conditionnel des Etats-Unis.

La mission américaine auprès de l'O.I.T. ne devait communiquer le retrait officiel de son pays de l'Organisation que mardi 1er novembre vers 18 heures. Les Etats-Unis avaient adhéré en 1934 à l'O.I.T., fondée en 1919.

C'est lundi 31 octobre que l'administration américaine a laissé entendre que le président Carter avait décidé d'appliquer la menace de retrait lancée par son prédécesseur il y a deux ans. Un préavis de vingt-quatre mois, expirant le 5 novembre 1977, avait été donné par Washington afin de protester contre la politisation croissante de l'O.I.T., les attaques qui y étaient menées contre Israël et l'octroi à l'Organisation pour la libération de la Palestine d'un statut d'observateur à Genève. La nouvelle, indiquent les agences de presse, a été présentée à M. Georges Meany, président du puissant syndicat américain A.F.L.-C.I.O. au cours d'un entretien, lundi, à la Maison Blanche entre lui et le chef de l'exécutif.

En prenant cette décision, le président des Etats-Unis a tenu compte des interventions pressantes de l'A.F.L.-C.I.O. et des employeurs américains, qui avaient décidé, quoi qu'il arrive, de se retirer de l'Organisation internationale, où chaque pays est représenté par l'Etat, les syndicats et le patronat. Selon notre correspondante à Genève, l'O.I.T. n'avait reçu, mardi matin, aucune confirmation officielle du retrait des Etats-Unis. La décision ne devait être officiellement rendue publique que mardi vers 18 heures. Au siège de l'Organisation, où l'on ne connaît pas les réactions du directeur général, M. Francis Blanchard, qui se trouve actuellement à Washington, les principaux responsables ne cachent pas leur déception, estimant que le départ des délégations américaines de l'O.I.T. affaiblira non seulement l'activité de l'Organisation en faveur des travailleurs, mais portera également préjudice à toute la coopération internationale.

J.-P. D.

(Lire la suite page 17.)

● WASHINGTON

M. Jimmy Carter pourrait ajourner sa première tournée à l'étranger

Le président veut faire adopter son plan énergétique par le Congrès avant d'entreprendre le voyage

M. Carter va-t-il ajourner le grand voyage qu'il devait faire à travers quatre continents à la fin novembre ? On en parle très sérieusemnt à Washington, depuis que le président a fait savoir à la ronde il y a quelques jours, y compris à des interlocuteurs étrangers, qu'il ne se lancera das cette tournée que s'il a obtenu au préalable du Congrès un programme énergétique « satisfaisant ».

De notre correspondant

Washington. — Les commentaires recueillis depuis cette déclaration de M. Carter ont confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une boutade. Bien qu'aucune démarche officielle n'ait été entreprise, on parle dans l'entourage du président soit de raccourcir le voyage, soit de le reporter à décembre ou janvier. Dans le premier cas, il faudrait (en fonction de quels critères ?) sacrifier plusieurs étapes, car le programme de ce « *marathon diplomatique* » avait déjà été calculé au plus juste. Dans le second, il faudrait obtenir l'accord des pays hôtes pour de nouvelles dates. Or, dans le cas de la France, le début de décembre avait été retenu comme la dernière date possible, pour que la visite ne se situe pas trop près des élections législatives.

Ces problèmes ne semblent pas avoir encore beaucoup préoccupé le président, et le procédé apparaît quelque peu cavalier, puisqu'il revient à prendre les dirigeants des neuf pays « *invitants* » à témoin d'une dispute entre la présidence et le Congrès, sur laquelle ils n'ont aucune prise. C'est un peu, nous a dit un diplomate, comme si quelqu'un n'acceptait une invitation chez un ami qu'à la condition de régler au préalable une querelle de ménage...

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

● BELGRADE

Le délégué soviétique menace d'interrompre la conférence

Une brusque tension est intervenue à Belgrade, lundi 31 octobre, à la première commission de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Cette commission est chargée de l'étude du point 7 de la première « corbeille » de l'Acte final d'Helsinki, traitant du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Après l'intervention du délégué français, le délégué soviétique, M. Vorontzov, s'est élevé avec force contre les « ingérences » occidentales dans les affaires intérieures de certains pays de l'Europe de l'Est et a affirmé que « la conférence pourrait être interrompue » *si elle continuait à servir de lieu d'* « agression en bloc » *contre ces pays.*

Vendredi dernier, les délégués français et américain avaient déjà vivement critiqué la politique d'information de certains pays d'Europe de l'Est.

De notre correspondant

Belgrade. — Le délégué soviétique a menacé d'interrompre la conférence de Belgrade après l'exposé du délégué français, M. Francis Beauchataud, qui, en termes modérés mais sans équivoque, a fait état de nombreux cas de violations des droits de l'homme en Europe de l'Est, notamment en U.R.S.S. et en Tchécoslovaquie.

Après avoir déclaré que le gouvernement français était en possession de témoignages et d'informations selon lesquels des écrivains sont interdits de publication — et leurs manuscrits confisqués, — sont empêchés d'enseigner dans les universités, et que des procès sont engagés contre des historiens, des artistes et des savants à cause des opinions qu'ils professent, M. Beauchataud a ajouté que des sanctions, des brimades et des discriminations étaient exercées à l'égard des croyants. « *Ceux qui extériorisent leur foi,* a-t-il dit, *risquent la perte de leur emploi ; leurs enfants ne sont pas admis à poursuivre leurs études ; des obstacles sont mis aux baptêmes, aux obsèques et aux mariages religieux. Les jeunes qui participent aux conférences religieuses sont menacés de perdre leurs chances d'entrer à l'université.* »

M. Beauchataud a déploré plus spécialement la violation de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme à laquelle se réfère expressément l'Acte final, et qui prévoit que *toute personne a le droit de quitter* tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Il a affirmé que même les droits économiques et sociaux sont violés lorsqu'on en retire le bénéfice, à titre de sanctions, à des personnes en raison de leurs opinions ou de leurs croyances ou de celles de leurs parents.

« *Nous croyons donc,* a conclu le délégué français, *qu'une amélioration est nécessaire, et nous n'avons pas de raisons de penser qu'elle ne s'effectuera pas avec le temps. Nous souhaitons beaucoup que des pays comme l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie, à propos desquelles beaucoup de témoignages parmi ceux que j'ai évoqués nous sont parvenus, puissent agir à cet égard dans l'esprit de la politique de détente et mettront un terme à des pratiques qui sont unanimement regrettées.* »

PAUL YANKOVITCH.

LE SORT DES FRANÇAIS DISPARUS EN MAURITANIE

Paris envoie des émissaires à Alger et à Tripoli

Dans le cadre des efforts diplomatiques pour obtenir la libération des Français détenus par le Polisario, deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, MM. Chayet et Georgy, ont été envoyés à Alger et Tripoli, tandis que M. Stéphane Hessel, représentant permanent de la France à l'office des Nations unies à Genève, rencontrait dans cette ville les responsables du comité international de la Croix-Rouge. A Alger, où l'on attendait ce 1er novembre un important discours du président Boumediène à l'occasion de la célébration du vingt-troisième anniversaire du déclenchement de la révolution, le président du Croissant-Rouge sahraoui a indiqué que les efforts pour la libération des disparus devaient passer par la voie de la Croix-Rouge française.

Le ministère français de la défense a précisé, ce mardi matin, que les troupes d'intervention françaises étaient maintenues en état d'alerte, mais a démenti que des avions ou des troupes aient déjà été envoyés au Maroc ou en Mauritanie. **(Lire nos informations page 3.)**

LE CANADA DE L'INCERTITUDE

M. René Lévesque, premier ministre de la *province du Québec*, a *commencé sa visite* en France par un séjour de caractère privé à Metz, où il est arrivé lundi soir 31 octobre. Mardi matin, il est allé à Colombey-les-Deux-Eglises. « Pour le dixième anniversaire du passage du général de Gaulle au Québec, a-t-il dit, il était naturel que je m'incline sur sa tombe... C'est la *première figure politique qui a compris l'évolution du Québec.* »

Le premier ministre québécois, dont le programme indépendantiste provoque une grande discussion au Canada, sera reçu officiellement à Paris mercredi.

I. — Un réveil difficile

De notre correspondant
ALAIN-MARIE CARRON

Montréal. — Les arbres ont presque tous perdu leurs feuilles mais les douceurs de « l'été indien » retardent l'arrivée de la première neige. Les écureuils gris traversent les rues avec plus d'audace que jamais. Au Crystal Palace les jeunes se bousculent *autour des billards électriques*, le temps qu'il faut pour perdre 1 ou 5 dollars. A la télévision réapparaissent les publicités pour les motos-neige. Plusieurs mines du pays s'apprêtent à procéder à des licenciements massifs, alors qu'en Alberta c'est *toujours* et de plus en plus la prospérité du pétrole. Les avions qui partent vers les territoires du Nord-Ouest sont pleins à craquer de passagers qui n'ont qu'un aller simple : ils veulent profiter du « boom » que provoquera l'ouverture du chantier du gazoduc de l'Alaska, une petite affaire de 10 milliards de dollars. Dans les quartiers anglophones de Montréal les maisons sont à vendre. Les signes du temps sont multiples mais contradictoires.

Depuis un an, la presse est obsédée par l'« unité canadienne ». A la *télévision*, *pourtant*, la retransmission des matches de hockey continue d'avoir le pas sur tout le reste. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste au Québec le 15 novembre 1976 a plongé le pays dans une crise profonde mais lente. L'heure « H » est encore relativement éloignée, le gouvernement du Québec ne tiendra pas son référendum sur l'indépendance avant un an et demi.

(Lire la suite page 4.)

ARCHITECTURE RURALE

Maisons provinciales d'autrefois

Passée presque inaperçue, malgré quelques articles de presse, l'une des meilleures entreprises intellectuelles de connaissance de l'art populaire est en train de se développer sous nos yeux. Je veux parler du recueil de volumes successifs sur *l'Architecture rurale française*, publiée, sous les auspices du Musée des arts et traditions populaires, par les soins de Jean Cuisenier, Henri Raulin, et leur équipe. Livres magnifiques, somptueusement reliés, illustrés de toute part : on les prendrait à première vue (et on n'aurait pas tort) pour de luxueux cadeaux de Noël. Ils sont cela, et ils sont aussi bien autre chose.

Ils représentent la mise au net de grandes enquêtes sur la maison paysanne en France, commencées dans les années 40 sous l'occupation allemande. Elles sont en voie de se terminer de nos jours. Un premier volume, excellentissime, sur l'architecture villageoise en *Savoie* est sorti au début de l'été dernier : grâce à lui, le vrai chalet savoyard n'a plus de secrets pour nous. Le volume *Dauphiné* vient de paraître : nous sommes à jour, désormais, sur toutes les Alpes du *nord*, de Gap à Genève. La *Corse* va être publiée sous peu : elle sera, n'en doutons pas, passionnante comme elle l'est sur tant d'autres plans.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Politique dans l'espace

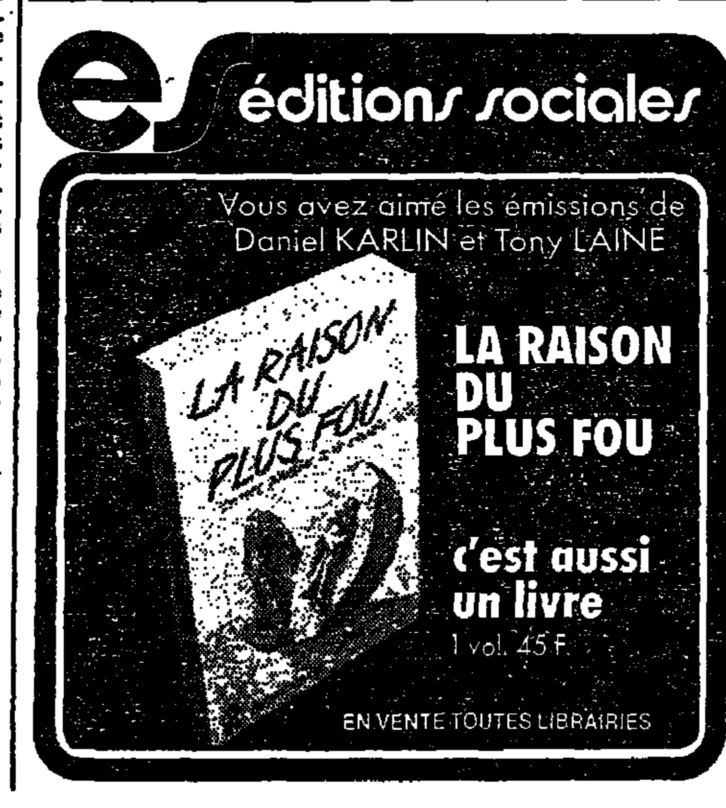
A force de virer à droite, a dit fort justement M. Mitterrand, nous allons revenir à notre point de départ. On peut se demander, pourtant, si cette conception ne relève pas d'une géométrie politique dépassée.

On savait déjà que M. Jobert était ailleurs et M. Giscard d'Estaing au-dessus. Mais la gauche restait à gauche et la droite, bon gré, mal gré, à droite. Or voilà que M. Chirac, avec une audace digne de Lobatchevski, bouleverse notre espace.

Nous plaçons à notre gauche tout ce qui est dans l'opposition et à notre droite tout ce qui est dans la majorité mais qui n'est pas nous, a-t-il dit, avant d'ajouter aussitôt : mais nous ne sommes pas au centre. Perplexes, les Français attendaient de son génie créateur le fin mot de l'énigme. Il vint quinze jours plus tard : M. Chirac et ses amis sont devant.

Si l'on ajoute que M. Barre est « au charbon », et donc vraisemblablement en dessous, on se dit que cette politique non euclidienne a de quoi désorienter. A l'heure où l'on explore notre galaxie, la ligne droite aurait-elle cessé d'être le plus court chemin du bulletin de vote à l'urne ?

PATRICK JARREAU.



idées

RELIGIONS

APPRIVOISER LA MORT

par STAN ROUGIER (*)

LE climat culturel d'une civilisation est plus décisif pour le bonheur ou le malheur des hommes que le climat géographique.

Des « esprits forts » ayant décrété que la croyance en un « au-delà » quelconque ralentissait la marche du progrès, les Occidentaux doivent s'habituer à vivre dans un monde où la mort a pris un visage glacé. Malgré tous les efforts pour la masquer, malgré qu'il soit plus inconvenant de parler d'elle que de sexe, on ne parvient pas tout à fait à en bannir la pensée. On ne peut l'empêcher de noircir la vie ou de la rendre dérisoire.

Il y a quelques années, j'étais pris sous un feu ininterrompu de questions d'une soixantaine de jeunes de terminale et de leurs professeurs. L'athéisme leur tenait lieu d'évidence. Leur allergie à l'Eglise était inépuisable. Après bien des interventions arrosées de vitriol sur les encouragements du cardinal Spellman aux soldats du Vietnam, l'Eglise espagnole et Franco, l'Eglise et la répression sexuelle, une question vint... sur la mort ! J'avançais mes convictions. Après un silence impressionnant, un jeune ajouta : « Faut reconnaître que de ce côté-là, des mecs comme Freud ou Marx n'ont pas grand-chose à nous offrir. »

Vivre avec cette réalité-là

J'interrogeais, un jour, une jeune fille sur ce qui la poussait à se droguer au L.S.D. Je ne suis pas près d'oublier la violence avec laquelle elle me répondit : « Mais, vous n'avez donc pas compris qu'on va mourir ! » Elle donnait à ce mot une intonation déchirante. « On peut lire le mot « mort » partout. Alors il faut fuir cette réalité-là parce que sinon c'est l'angoisse qui vous prend à la gorge. »

En effet, s'il n'y a rien après la mort... Si la mort est le fin mot de l'aventure humaine... Alors la vie elle-même, ses splendeurs et ses combats, comment faire pour les prendre tout à fait au sérieux. Comment faire pour prendre au sérieux ces routes de l'histoire qui ne mènent nulle part ? Comment faire pour prendre au sérieux ces dialogues entre des ombres ?

Autrefois, la croyance en une autre vie était largement utilisée par les puissants pour anesthésier la révolte des humiliés. Maintenant, l'élimination de cette croyance mène à d'autres excès.

L'injustice, disait Léon Bloy, donne aux malheureux, dépossédés de l'espérance d'une autre vie, un « besoin grandissant d'écrabouiller le genre humain ». A quoi bon se gêner pour liquider des otages en risquant sa propre peau... Si les otages et les terroristes ne sont de toute façon que des cadavres en sursis — un peu plus tôt, un peu plus tard, — pourquoi pas une mort pathétique dans l'ivresse du combat plutôt qu'un vieillissement sordide !

Le « progrès » a rallongé la vie humaine de moitié en un siècle... Mais que faire de cette seconde moitié où tout vient vous rappeler que vous êtes sur la mauvaise pente : mise à la retraite, mise à l'écart, mise à mal... mise à mort. Un homme de cinquante ans me disait, hier : « Aujourd'hui, les humains, c'est comme les autos : quand ça a fini de servir, ça va à la casse ! » Si cet homme n'était pas dépossédé de l'espérance, il saurait qu'il continue, qu'il avance, que son accomplissement humain est passé à un nouveau stade plus riche, plus dense, plus joyeux. Chez les hindous, le temps de la vieillesse est celui de l'extrême sagesse. Ce moment annonce et prépare une plus belle aurore... C'est pourquoi les vieux camarades de résistance : serein.

Si depuis quelques années nous pouvons oser aborder ce sujet tabou, nous le devons peut-être à des hommes comme André Malraux. Son œuvre et sa vie ne sont-elles pas une tentative pathétique d'apprivoiser la mort ?

Qui saura à quel point de tels hommes ont eu le pressentiment de ne pouvoir mourir tout entier ! Pourquoi, en 1972, aurait-il lancé à ses vieux camarades de résistance : « Vous, mes compagnons d'hier, vous serez peut-être mes compagnons éternels ? »

Il n'y aura plus ces malentendus atroces

L'idée que certains chrétiens se font de la mort le détournait de la foi chrétienne. Et c'est vrai qu'une éternité figée, où l'âme devenue zombie erre dans le remords ou la nostalgie, est bien pire que le néant. Une survie sans risque, sans aventure et sans amour... quel désert ! Je préférerais mille fois être agnostique plutôt que de croire au néant ou en une « vie éternelle » moins belle, moins intense, moins chaleureuse que cette vie-ci. Nous ne pouvons pas plus parler de l'autre vie qu'un fœtus ne pourrait imaginer la vie extra-utérine. Nous savons seulement qu'il n'y aura plus ces malentendus atroces qui défigurent les plus belles amitiés. Il n'y aura plus l'enlisement de l'habitude, l'ennui, la lassitude. Il n'y aura plus cet acharnement à humilier celui qui nous a causé un tort réel ou imaginaire. Est-ce l'absence de cette haine qui nous fera tant regretter cette sacrée planète ? L'amour sera-t-il gâché d'être devenu durable ?

Plus j'aime la vie, plus la mort me semble impensable... Et plus j'aime l'Eternité, plus l'instant présent devient émouvant par les nouvelles beautés qu'il faut préparer. Je ne suis plus un esclave qui ignore tout de la fresque à laquelle il travaille. J'ai l'immense privilège de contribuer à l'accomplissement de mes « compagnons éternels ».

« La mort seule pourra combler celui qui a beaucoup d'espace dans le cœur», disait Saint-Exupéry. Et il ajoutait : *« Dans la mort, l'humain passe enfin à cette perfection, à cet achèvement que toute sa vie il a poursuivi. La chenille meurt quand elle forme sa chrysalide. »*

(*) Aumônier d'étudiants.

Le moment d'une conciliation

par EMILE RIDEAU (*)

QUEL que soit désormais le cours des événements, la discussion polémique entre les deux « fractions » de chrétiens se prolongera longtemps : l'Eglise est-elle jamais venue à bout de la gnose ou même de l'arianisme ?

Si, selon Michel de Certeau, l'essence même du christianisme est l' « éclatement » de son inépuisable « Evénement fondateur », le drame de l'histoire est que la fécondité des tensions et des pluralismes se durcisse en oppositions sectaires, qui rompent l'unanimité voulue par Jésus ; d'où la nécessité d'un centre d'unité, dont la mission permanente est précisément de mettre son autorité au service de la communion.

Dans l'acuité de la dissension présente, on n'en finira jamais de discerner la mesure des responsabilités, d'ailleurs atténuées par les conditionnements des hommes et les mécanismes de l'histoire ; et c'est un critère incertain de juger la valeur réelle de l'Eglise à l'aune des statistiques.

A l'encontre de la biologie qui, souvent, se fait un jeu de réparer les déchirements des tissus, on entre alors dans une ère douloureuse, faite de patience et d'espérance et commandée par la foi à la fécondité de la souffrance. Pas plus que sur les structures et souvent sur les choses mêmes, l'homme n'a jamais la maîtrise des événements et de l'avenir : il lui faut attendre les imprévisibles souffles de l'Esprit, seul Maître des cœurs.

Dès la naissance même du christianisme, on le sait, deux tendances ont coexisté qui, sous une forme ou une autre, se sont reconduites dans toute son histoire : ne prenant que lentement conscience de son originalité, la première communauté chrétienne est restée avec intransigeance fidèle à la tradition d'Israël et c'est avec inquiétude qu'elle a considéré les initiatives de saint Paul, au point que des ultras ont voulu se débarrasser de lui quand il apporta à Jérusalem les aumônes recueillies dans la gentilité.

On est aujourd'hui plus lucide sur les risques des deux options : d'un côté, la stérilité d'une immobilité figée et comme végétale, la désincarnation et l'irréalisme ; de l'autre, la perte d'identité dans un humanisme plat et dans une confusion avec le monde qui contredisent le paradoxe de la croix. Hélas ! ces partis pris reposent autant sur une sorte de maladie de l'esprit que sur un manque de foi et de fidélité, et c'est l'homme tout entier qu'il faudrait guérir de ses tares.

Une certaine médiocrité

Bien qu'infidèles à la véritable tradition, les traditionalistes ont le mérite de rappeler les chrétiens à la primauté de la prière, de l'adoration et de la louange, comme à la valeur des stabilités. On souhaiterait même qu'au-delà des querelles de rites et au-dessus des dévotions ils soient dans leur vie quotidienne plus fidèles encore à l'esprit de contemplation, à la grande ascension théologale et mystique vers les sommets, à la rigueur des renoncements. Ils pourraient d'ailleurs prendre exemple sur tant de leurs frères du secteur opposé, dont ils ne soupçonnent pas les richesses spirituelles.

Je n'ose dire ce qui manque aux innombrables catholiques qui, dans le conflit actuel, restent fidèles au pape et aux orientations du dernier concile. C'est un mauvais procès de signaler des adaptations liturgiques baroques ou malhabiles, ou encore certaines insistances des homélies dominicales sur l'action syndicale ou politique, car ces écarts sont à ma connaissance infiniment rares. Plus grave serait une certaine médiocrité par rapport à la radicalité surnaturelle de la foi, associée à une confiance trop naïve, dans sa générosité même, aux vertus incertaines de l'action pure.

Or l'évangélisation, à laquelle ont appelé tant de documents, ne s'opère pas, ou pas seulement, par la « présence au monde » et l'engagement temporel pour les transformations des « structures », car elle est mystère de coopération de la grâce et de l'effort humain. Heureusement surgissent, de plus en plus, des initiatives où le service est étroitement uni à l'appel de la contemplation : voyez la communauté parisienne de Saint-Gervais ou l'admirable « Clair Logis » de Thérèse Cornille, et Châteauneuf-de-Gallore est adossé à une mystique.

Au-delà de nos torts respectifs et face à la grande détresse du *monde, le moment n'est-il* pas venu d'une conciliation : d'une part, dans l'approfondissement d'une vie de foi, appelée aux intimités nuptiales de la prière et à *toutes les dépossessions* ; de l'autre, à la prise en charge la plus réaliste du mal et du malheur de l'homme, non pas dans l'utopie des grands rêves de transformations et le glissement des collusions, mais dans les engagements les plus précis et les plus immédiats contre la misère et les oppressions ?

A ceux qui commettent l'erreur de vouloir changer l'Eglise par des sécessions, les exemples pourtant ne manquent pas de la magnificence des soumissions et de l'efficacité de l'action interne : François d'Assise et Dominique, Catherine de Sienne, Ignace de Loyola, Teilhard de Chardin... A ces grands réalistes peuvent d'ailleurs se référer aussi ceux qui aujourd'hui suivent la voie de la docilité, car leur attitude n'est pas encore pleinement conforme à ce qu'attend l'Esprit.

Et qui sait si, dans un avenir proche ou lointain, l'ensemble des chrétiens ne sera pas mis en demeure de se réunir dans le témoignage de la résistance, de la prison et du sang versé, comme ici et là dans le monde tant de leurs frères du silence ?

(*) Jésuite.

Qui dites-vous que je suis ?

par ANDRÉ DUMAS (*)

LA christologie consiste à reconnaître dans Jésus — né à Bethléem, élevé à Nazareth d'où rien de bon ne pouvait venir d'après la rumeur publique, mort à Jérusalem, la capitale des douze tribus d'Israël — le Christ, c'est-à-dire le soleil levant de Dieu pour toute face d'homme et dans toutes les générations de l'histoire. En se servant d'un mot qui évoque raison et logique, la christologie croit et pense que cette attribution d'un nom « générique » (pour employer le vocabulaire abstrait et universel de Karl Marx dans *les Manuscrits, de* 1844), le Christ, à un individu si particulier, si obscur, Jésus, est une entreprise audacieuse mais intelligente, étrange mais sensée.

S'il n'y avait pas eu cette entreprise, nous n'en serions pas à dater nos années christologiquement, ni à célébrer le temps de l'incarnation de la parole de Dieu dans la chair d'un homme. Car nous sommes ceux qui vivent leurs semaines sous le signe répétitif des sept planètes connues dans l'Antiquité et leurs années sous le signe indicatif de la manifestation christologique.

Je sais bien que les faits deviennent signes seulement pour ceux qui n'y lisent pas que des traces, mais également des significations. Il est donc probable qu'une immense quantité d'hommes vivent leurs semaines et leurs années sans attacher la moindre importance ni aux planètes ni à Jésus, le Christ. Après tout, ce serait de l'impérialisme religieux que de faire du cadre culturel un argument pour la foi et que de substituer à la libre préférence une bien obscure référence. Tel n'est nullement mon propos quand je constate les effets universels de cette christologie sous-jacente. Je veux simplement souligner combien cette attribution à Jésus d'un titre actif marque encore notre environnement à tous.

Aujourd'hui, certes, on parle plus souvent de Jésus que du Christ. On évoque son énergie de prophète, son attirance d'homme libre, sa créativité et sa transgression, son errance et son abandon, ses dénonciations et ses résolutions. Car dans cet homme, tant de siècles divers ont volontiers découvert ou projeté leurs aspirations, leurs désirs et leurs rêves.

Mais il me semble que les différentes « Jésus-psychies » ou « Jésus-praxies » ne peuvent remplacer la véritable question christologique : pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ? Peut-on réellement déceler en lui, au niveau des sentiments, des paroles et des actions, quelque chose qui lui vaille plus qu'une sympathie émue ou qu'une curiosité religieuse ? Serait-il le Christ, autrement dit celui que Dieu désigne pour s'y montrer en plénitude, celui aussi que les hommes attendent, pour s'y enraciner en vérité — s'il est vrai que les hommes attendent la racine de leur avenir dans notre société de projets inachevés et de désirs renaissants ?

Un travail pour chaque génération

Ainsi, la christologie est le travail proposé à chaque génération. Quelles raisons avez-vous donc de vous attacher à celui-là ? A donner des raisons trop intimes, de l'ordre de l'héritage familial ou même de la rencontre bouleversante, on risque de suggérer que cette intimité en persuade autant qu'elle en exclut d'autres. La foi se présente alors comme un billet de loterie spirituelle, ou comme un jardin intérieur sans aucune façade sur la rue. Mais, à avancer des raisons trop universellement démonstratives, on risque de transformer Jésus le Christ en une vérité si générale que tout le monde se trouvera bien d'accord sur le souhaitable de cette vérité, tout en se demandant, par devers soi, pourquoi donc faudrait-il lui attribuer cet enracinement historique. On fera ce que Jean Nabert reprochait à Hegel : *« Clouer le Christ sur la croix du concept. »*

La foi chrétienne n'a jamais cessé de naviguer entre ces deux difficultés : l'intimité incommunicable et la généralité déracinée. Je dirais même que l'intérêt de la foi chrétienne est de pratiquer la navigation justement sur cette mer agitée, où des courants l'entraînent vers l'indicible et d'autres vers le banal, sans chavirer si possible ni dans la science ni dans la définition. Faire de la christologie, c'est savoir comment user de la voile et de la barre pour conserver à Jésus l'identité de sa racine et au Christ l'universalité de son envoi ; en un mot, pour maintenir le compas vers Jésus, le Christ.

Le théologien allemand Pannenberg (1) a très bien montré comment on pouvait découvrir, au long de l'histoire de l'Eglise, deux types de christologie. La première cherche comment, en partant de Jésus de Nazareth, on en arrive à la déclaration, à la confession, à la proclamation, que cet homme-là est bien le Christ. C'est, en s'excusant de l'approximation des raccourcis, la ligne suivie par les évangiles synoptiques, par l'école d'Antioche, par le bas Moyen Age et par Luther, par Kant et le libéralisme, par Rudolf Bultmann, par Pannenberg lui-même. L'autre type de christologie cherche comment il est possible que la Parole éternelle du Dieu trinitaire s'incarne dans ce Jésus de Nazareth, né d'une femme, vivant sous la loi d'Israël. C'est la ligne suivie par l'Evangile de Jean, par l'école d'Alexandrie, par le haut Moyen Age et par Calvin, par Hegel et l'orthodoxie, par Karl Barth ; je pense aussi par Teilhard de Chardin et par Jürgen Moltmann.

Il y aurait donc deux façons de faire de la christologie : par en bas, à partir de la reconnaissance progressive du Christ dans l'homme *Jésus* ; ou par en haut, à partir de la révélation décisive de Dieu dans le Christ-Jésus.

Les deux façons se trouveraient dès la première génération chrétienne et elles décriraient — bien mieux que les adjectifs auxquels on a recours dans les cercles plus ou moins spécialisés, horizontal ou vertical, inductif ou déductif — les approches par lesquelles les hommes tâchent de répondre aux deux questions éminentes de la christologie : *« Et vous, qui dites-vous que je suis ? »* (Matthieu, 16, 15), *« Et le verbe fut chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, cette gloire que, fils unique plein de grâce et de vérité, il tient du Père »* (Jean 1, 14).

Il y a là deux questions aussi directes que tremblantes : ce peut-il que cet homme incarne Dieu pour les hommes ? Ce peut-il que Dieu nous visite en cet homme ? Dans les deux approches, sans que Dieu s'exténue ni que l'homme ne fantasme !

Mais, sans doute, le rappel des quelques grandes réflexions christologiques revêt-t-il pour beaucoup un caractère pédantesque, voire muséographique. Aussi, je voudrais choisir comme exemples deux approches de deux livres qui, par les canaux conjugués de la télévision, du snobisme publicitaire, mais aussi profondément de la passion personnelle, sont devenus des objets repères, y compris pour ceux qui ne les ont point lus... Je pense à la *Lecture matérialisée de l'Evangile de Marc*, de Fernando Belo, et à *Ce que je crois*, de Maurice Clavel (2).

Deux questions troublantes

Je supprime du débat les inclinations et les implications politiques. Non pas que la christologie ne désengage personne de la politique. Mais il existe assez d'organisations proprement politiques pour que les chrétiens puisent en faire usage sans éprouver le besoin de se constituer aussitôt en bandes à part dans chacune d'entre elles. Il me semble donc que Fernando Belo s'interroge sur le radicalisme humain de la politique de Jésus de Nazareth, qui ferait de son combat libérateur une démonstration de puissance unique, tandis que Maurice Clavel cherche si l'homme peut durer comme liberté au cas où Dieu ne se serait jamais incarné dans la nature du monde. Marc ou Jean ? Antioche ou Alexandrie ? Marx (Engels davantage) ou Kierkegaard ? Belo ou Clavel ? On donne malheureusement à croire que les disputes entre chrétiens sont davantage les reflets des antagonismes trop connus de l'arc-en-ciel politico-social que les quêtes christologiques passionnées *différentes, mais forcément exclusives*.

La politique est importante : il y va du combat pour la justice. La christologie est essentielle : il y va de la vérité. Et que serait la justice si elle repoussait dans l'indéfini des lendemains l'essai de s'avouer une vérité incarnée et non rêvée, universelle et non réservée, l'essai de nommer Jésus de Nazareth le Christ du monde ?

Faire de la christologie est la tâche renaissante de quiconque croit que la foi peut sinon se prouver, en tout cas se penser en faveur de la lucidité et de la bonté de sa libre obéissance.

Je recommande aussi trois parutions récentes :

— Un numéro de revue fort dense : « Visages du Christ. Les tâches présentes de la christologie » (printemps 1977), Recherches de science religieuse, 15, rue Monsieur, 75007 Paris ;

— Un essai stimulant : Henri Bourgeois, « Libérer Jésus ». Christologie actuelle (Centurion, 1977) ;

— Enfin, un véritable herbier : « Dossier Jésus ». Recherche nouvelle (Chalet, 1977).

(*) Maître de conférences à la faculté protestante de théologie de Paris.

(1) W. Pannenberg. *Esquisse d'une christologie*, Cogitato, Fidei, 1966. Cerf, 1972. *Les Quatre Fleuves*. N° 4. *Le Christ visage de Dieu*, Seuil, 1975.

(2) Fernando Belo : *Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc*, Cerf, 1974. Maurice Clavel : *Ce que je crois*. Grasset, 1975. *Le Monde* des 8 novembre 1974 et 30 mai 1975.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

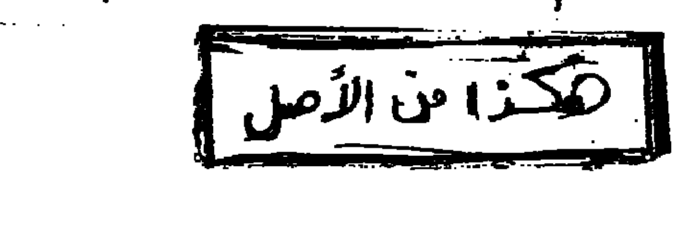
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES CRISES ET LES CONFLITS EN AFRIQUE

Paris intensifie son action diplomatique pour obtenir la libération des Français détenus par le Polisario

Paris poursuit son action diplomatique afin d'obtenir la libération des huit Français détenus par le Front Polisario en Mauritanie. Lundi 31 octobre, M. Stéphane Hessel, chef de la mission française auprès des Nations unies à Genève, a rencontré dans cette ville M. Alexandre Hay, *président du Comité* international de la Croix-Rouge. Celui-ci envisagerait d'envoyer prochainement un délégué du C.I.C.R. à Alger. D'autre part, deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay sont partis en mission : M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, à Alger, et M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines, à Tripoli. Dans une déclaration faite à son arrivée à l'agence de presse officielle libyenne, ce dernier a *exprimé l'espoir que sa visite « serait couronnée de succès grâce à la compréhension des responsables libyens face aux problèmes de l'heure ».*

Le ministère français de la défense a démenti formellement, ce mardi, des rumeurs selon lesquelles la France aurait envoyé douze avions Transall au Maroc et un commando de soixante-dix hommes en Mauritanie.

● A ALGER, où est célébré, ce mardi 1er novembre, le vingt-troisième anniversaire *de la révolution algérienne, le président Boumediène devait prononcer un important discours, et l'on s'attendait qu'il évoqué la situation au Sahara occidental et les relations avec la France.*

De notre envoyé spécial

Alger. — Le message de M. Giscard d'Estaing au président Boumediène et la présence, à Alger, de Me Michel Blum, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme, et de Me Jacques Miquel, avocat des familles des Français enlevés en Mauritanie, semblent avoir engagé, lundi 31 octobre, le processus qui devrait permettre de faire la lumière sur le sort des disparus et de conduire ensuite à leur libération.

Au cours d'un entretien de plus d'une heure avec Me Miquel, le président du Croissant-Rouge sahraoui a précisé qu'il revenait *aux famille de saisir immédiatement* la Croix-Rouge française, celle-ci étant seule habilitée, selon lui, à entreprendre des démarches, tant en Mauritanie qu'ailleurs, pour s'enquérir des citoyens français disparus. Dans une déclaration publiée peu après, il a *rappelé que cette procédure avait* déjà été employée dans des cas similaires par l'Espagne et les Pays-Bas, ainsi d'ailleurs que par la France elle-même qui avait pu obtenir par cette voie la libération de MM. Dief et Séguro. Il s'est étonné également qu'à la conférence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui s'est tenue récemment à Bucarest, « *la délégation française, au lieu de se rapprocher de la délégation du Croissant-Rouge sahraoui, en ait demandé l'expulsion* » (*le Monde* du 20 octobre).

Les autorités françaises ont jusqu'à présent seulement fait appel à la Croix-Rouge internationale, afin d'éviter sans doute de prendre un contact direct avec une organisation relevant du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique. On voit mal, cependant, comment le gouvernement français pourrait s'opposer à une *intervention de la Croix-Rouge* française si celle-ci est saisie du cas par les familles. Le fait que le Quai d'Orsay envoie, à Alger, M. Claude Chayet, qui s'était déjà occupé de la libération de MM. Dief et Séguro, est, à cet égard, un signe positif.

Le président du Croissant-Rouge sahraoui s'est également *étonné que Me Blum soit venu* à Alger au moment où « la France faisait entendre des bruits de bottes », pour soulever, en priorité, le cas des Français disparus, alors que la Fédération internationale des droits de l'homme est saisie depuis plusieurs mois d'un dossier, remis également à Amnesty International, sur « le génocide du peuple sahraoui » et sur « la répression qu'il subit au Maroc et en Mauritanie ».

Me Blum nous a précisé que cette observation résultait d'un malentendu : il n'a pas eu con*naissance de ce dossier que* ne lui aurait pas transmis l'avocat suisse, Me Payot, à qui il a succédé au poste de secrétaire général de la Fédération. Il nous a déclaré que cette dernière était prête à ouvrir l'enquête demandée par le Front Polisario, dès qu'elle aura réuni les fonds nécessaires pour la mener à bien.

L'Algérie et le Front Polisario ont profité du retentissement en France et dans le monde de *l'affaire des Français enlevés* les 1er mai et 25 octobre, pour ramener la question sur le plan politique, qui est, à leurs yeux, son véritable terrain.

Le ministère des affaires étrangères a convoqué, lundi, quelque quatre-vingts chefs de missions diplomatiques accrédités à Alger « *pour les informer de l'évolution de la situation au Sahara occidental* ». Comme il l'avait fait, la veille, avec les ambassadeurs des pays membres permanents du Conseil de sécurité, le ministère a souligné les risques que comporterait une intervention française *dans cette région* du monde.

PAUL BALTA.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France opposent leur veto à des sanctions économiques contre Pretoria

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, membres permanents du Conseil de sécurité, ont opposé, lundi soir 31 octobre, leur veto à trois résolutions africaines qui demandaient, outre un embargo obligatoire sur la fourniture d'armes au gouvernement de Pretoria, l'interdiction de toute coopération dans le domaine nucléaire et des sanctions économiques.

Dix pays ont voté en faveur de ces projets (Bénin, Libye, île Maurice, Inde, Chine, Pakistan, Panama, Roumanie, Union soviétique et Venezuela). Les cinq pays occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada) out voté contre ces textes.

Les négociations serrées qui s'étaient poursuivies pendant le week-end entre les Occidentaux et les Africains avaient débouché *sur un compromis* aux termes duquel les Africains mettraient aux voix quatre projets de résolution : trois seraient rejetés par les Occidentaux, après quoi, un projet occidental amendé par les Africains serait présenté à son tour et approuvé par tous les membres du Conseil.

Ce projet a été déposé par le Canada et l'Allemagne fédérale, mais, compte tenu des objections très vives qu'il suscite encore chez nombre d'Africains, il ne devait être mis aux voix que ce mardi. Il stipule que, en raison de la politique de Pretoria, l'acquisition de matériel militaire par ce gouvernement constitue une « *menace pour la paix et la sécurité* », et ordonne à tous les Etats membres de s'abstenir de livrer des armes à l'Afrique du Sud.

Cette formule a l'avantage de donner satisfaction, dans une certaine mesure, à toutes les parties en présence. Les Africains obtiennent que le chapitre 7 de la charte soit invoqué pour la première fois contre un membre de l'organisation internationale. Le gouvernement américain, de son côté, pourra assurer au Congrès qu'il n'a pas rompu les ponts avec Pretoria, que les mesures prises à l'encontre de M. Vorster tiennent de l'avertissement plus que de la punition. Il peut également sauver les négociations en cours sur la Namibie et la Rhodésie en faisant valoir à M. Vorster que les Etats-Unis « *ont grogné mais n'ont pas mordu* ».

Les plus radicaux parmi les Africains cherchaient moins, semble-t-il, à obtenir l'intensification des pressions contre l'Afrique du Sud qu'à *faire éclater* l'unité occidentale et à faire apparaître le désaccord entre M. Young et M. Carter. Cette opération a fait long feu.

M. Jacques Leprette, représentant de la France, a indiqué « *que son gouvernement a décidé de voter en faveur d'un embargo obligatoire sur les armes à destination de l'Afrique du Sud* », tout en assurant que « *son pays partage le souci de plusieurs représentants africains qui, dans leurs déclarations, ont laissé une place à la négociation* ».

Le représentant des Etats-Unis, M. Young, a estimé que la communauté internationale « *doit maintenant prendre toutes les mesures en vue d'arrêter les ventes et la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud* ». Le délégué américain a cependant observé que le Conseil « *doit agir avec prudence* ».

Il a aussi indiqué que son gouvernement continuera d'appuyer tous les efforts visant à favoriser la réalisation d'une société égalitaire et multiraciale en Afrique du Sud. Parlant au nom du groupe africain, M. Mestiri, représentant tunisien, a exprimé — c'est l'usage après l'utilisation d'un veto — « *le vif désenchantement et la vive déception des Etats africains devant l'attitude nettement négative des puissances occidentales* ».

LOUIS WIZNITZER.

A LA DEMANDE DU POLISARIO ET DE L'ALGÉRIE

Les Nations unies invitées à faire appliquer l'autodétermination au Sahara occidental

La commission de décolonisation des Nations unies a consacré, lundi 31 octobre, ses travaux à la situation du Sahara occidental. Elle a notamment écouté une intervention de M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, qui dirige la délégation algérienne à la trente-deuxième assemblée générale de l'ONU. L'orateur a estimé que « *le fait accompli du partage et de l'occupation militaire* » ne devait pas inciter les Nations unies « *à mettre sous le boisseau* » le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. « *Il faut*, a-t-il également déclaré, *inviter tous les peuples de la région a redécouvrir les chemins de la fraternité et de la coopération.* »

Les membres de la commission, nous signale notre correspondant Louis Wiznitzer, ont également entendu un représentant du Front Polisario, M. Omar Mansour. Après avoir retracé l'historique de l'annexion du Sahara occidental par le Maroc et la Mauritanie, le délégué du Front a demandé à l'ONU d'assumer pleinement sa responsabilité et de s'employer à faire appliquer les différentes résolutions sur l'autodétermination adoptées ces dernières années, et qui n'ont pas été suivies d'effets. Il a fait remarquer que les Nations unies n'avaient aucune raison d'attendre, pour ce faire, les décisions d'une autre organisation internationale. Il faisait ainsi allusion au « sommet » que l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) doit réunir sur la question et qui a été ajourné à plusieurs reprises.

Dans une lettre datée de dimanche, et publiée lundi à Alger, le Front Polisario a attiré l'attention de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, sur « *les risques d'internationalisation* » du conflit au Sahara occidental, après les « *menaces* » françaises d'intervention militaire en Mauritanie. Le Front estime que Paris vient ainsi de « *dévoiler la réalité* » quant à sa « *neutralité déclarée* ».

Les autorités françaises ne donnent aucune explication sur les expulsions de ces derniers jours

Une certaine confusion continue de régner à propos du nombre et du sort des ressortissants étrangers expulsés du territoire français le samedi 29 octobre. L'incertitude est la même quant aux motifs allégués ou réels de ces expulsions.

D'après les informations dont on dispose ce ne sont pas huit mais dix personnes au moins qui auraient été expulsées : MM. El Kory Ould Bakha et Salem Ould Elziz (Mauritaniens), M. Smihi (Marocain), MM. Ayadi et Verouki (Aalgériens), M. Drank, Aksouh, Tabakait et deux personnes répondant au nom de Toumsi (nationalité inconnue). Il faut ajouter à cette liste non officielle quatre ressortissants de la République fédérale d'Allemagne, expulsés eux aussi le 29 octobre.

Selon l'agence Algérie-Presse-Service, trois seulement des personnes expulsées le 28 octobre en raison des relations qu'elles entretiendraient avec le Front Polisario sont arrivées à Alger : deux citoyens mauritaniens, qui seraient aussitôt repartis vers Paris, n'ayant jamais exprimé le désir de se rendre à Alger, et M. Saïd Smihi (*le Monde* du 1er novembre), ancien secrétaire fédéral de l'Union nationale des étudiants marocains, ancien responsable de l'association des Marocains en France. M. Smihi a été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité lors du procès qui s'est déroulé aux mois de janvier et février 1977 à Casablanca.

L'agence de presse algérienne affirme n'avoir aucune nouvelle des autres expulsés, ce qui « *pose le problème de leurs destination réelle et de leur sécurité* ».

Notre correspondant à Lille nous signale qu'un ressortissant algérien, M. Mohammed Verouki, animateur d'un club Léo-Lagrange, a été expulsé, samedi 29 octobre, de Lille vers l'Algérie. Trois policiers en civil sont venus le chercher à six heures du matin et l'ont emmené au commissariat central, où on lui a signifié qu'un *télex du ministère de l'intérieur* ordonnait son expulsion pour « *troubles de l'ordre public* ».

M. Verouki a été conduit peu après à l'aéroport de Lesquin, d'où il a été dirigé vers l'Algérie. Dans un communiqué, le comité local *de défense des droits et de la vie* des travailleurs immigrés affirme : « *Le gouvernement français prend prétexte des événements de Mauritanie pour expulser des Algériens en même temps qu'il poursuit une campagne anti-algérienne* »

La délégation bordelaise de l'Amicale des Algériens en Europe a, de son côté, protesté contre l'expulsion, le 29 octobre aussi, de son responsable permanent M. Mokhtar Ayadi,

Le syndicat C.F.D.T. de l'usine Renault, à Flins, s'est élevé contre l'expulsion des deux travailleurs mauritaniens de cette entreprise interpellés, samedi matin aux Mureaux (Yvelines), avant d'être conduits à Alger. L'expulsion de M. Smihi provoque aussi de nombreuses protestations. notamment de la part de l'Association Jes Marocains de France, des comités de lutte « contre la répression au Maroc » et de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés.

L'Association des amis de la République arabe sarahoui a affirmé mardi 1er novembre enfin de matinée, qu'aucun responsable du Front Polisario n'a, à sa connaissance, a été expulsé.

[On déclarait mardi 1er novembre, en fin de matinée, au ministère de l'intérieur, que huit arrêtés d'expulsion seulement onté *été* signés à l'encontre de ressortissants d'Afrique du Nord ; trois n'ont pu être appliqués faute d'avoir trouvé les personnes visées. Les cinq arrêtés exécutés concernent : deux citoyens mauritaniens, qui se trouvent maintenant dans leur pays d'origine après avoir été conduits à Alger, où ils étaient revenus aussitôt en France ; deux ressortissants algériens et un marocain.]

● *Dans un communiqué* publié le lundi 31 octobre, la *Fédération* des groupes Témoignage chrétien « *s'élève contre la politique d'inspiration coloniale du gouvernement français à l'encontre du peuple sahraoui qui se bat, derrière le Front Polisario, pour faire reconnaître son droit à l'autodétermination.*

★ Fédération des groupes Témoignage chrétien, 49, faubourg Poissonnière, 75009 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE COLONEL MOHAMED SALAH YAHYAOUI, membre du Conseil de la révolution et directeur de l'académie interarmes de Cherchell, a été désigné « *responsable exécutif chargé de l'appareil du parti* », a annoncé, dimanche 30 octobre, un communiqué de la présidence de la République. Agé de quarante-cinq ans, M. Yahyaoui succède dans ces fonctions à M. Cherif Belkacem, qui s'est retiré de la vie politique, lui-même précédé par M. Kaïd Ahmed, qui a rejoint l'opposition en Europe. — *(Corresp.)*

Honduras

● DIX MILITAIRES ET SEIZE CIVILS ont été arrêtés à la suite d'une tentative de coup d'Etat le 20 octobre dernier, annonçait-on officiellement le lundi 31 octobre à Tegucigalpa. Selon le haut commandement de l'armée, le putsch avorté était fomenté par un groupe de droite. — *(A.P.)*

Italie

● LE GENERAL ENRICO MINO, qui commandait les carabiniers depuis 1973, a trouvé la mort, lundi 31 octobre, au cours d'un accident d'hélicoptère, en Calabre, où il faisait une tournée d'inspection. Trois officiers de la police et le pilote ont également été tués. — *(A.F.P.)*

● LE PRINCE BASILIO PETRUCCHI, grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte, est mort d'une crise cardiaque à la fin de la semaine dernière à Rome, annonce sa famille. Agé de soixante et un ans, il était président des services œcuméniques de l'ordre. — *(Reuter).*

Indonésie

● LA SECHERESSE QUI FRAPPE L'ARCHIPEL a causé une très grave pénurie de produits alimentaires dans plusieurs régions du pays, en particulier, au centre de Java et dans l'île de Sumbawa, où des milliers de personnes sont contraintes de manger de l'herbe et des racines, écrit, ce mardi 1er novembre, le quotidien de Djakarta *Kompas*. — *(Reuter)*

Vietnam

● SINGAPOUR a démenti mardi 1er novembre avoir accepté d'extrader les quatre auteurs du détournement d'un *avion* de ligne vietnamien (*le Monde* du 1er novembre). D'autre part, le commandant Pearce, président de l'IFALPA (Fédération internationale des associations de pilotes de ligne), a adressé un message de condoléances au président vietnamien et un télégramme à Singapour dans lequel il réclame l'extradition des pirates de l'air. Une telle mesure pourrait « *servir d'exemple aux autres Etats* », a-t-il affirmé. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. MITJA GORJUP, directeur de la maison d'édition Delo, de Ljoubliana, membre du comité central de la Ligue des communistes de Slovénie, et qui jusqu'au début du mois d'octobre était président de l'association des journalistes yougoslaves, est mort le lundi 31 octobre, à l'âge de trente-quatre ans. — *(U.P.I.)*

Manœuvres

Poudre aux yeux, exorcisme, fébrilité, on ne sait comment qualifier cette vague soudaine d'expulsions qui, en peu de jours, vise, pêle-mêle, un opposant marocain, un Algérien, huit prétendus militants du Polisario, quatre Allemands de l'Ouest, etc.

A quoi attribuer, ou à qui, cette activité soudaine ? Au meurtre de Hanns-Martin Schleyer, aux enlèvements de ressortissants français par le Front Polisario ? Il est bien difficile de le savoir, les ministères observant largement le « pont » de la Toussaint.

Seuls paraissent en activité les fonctionnaires subalternes chargés d'exécuter ces étranges consignes. D'autant plus étranges que les motifs n'en sont pas publiés et que, parfois, les identités des personnes expulsées sont elles-mêmes tenues secrètes.

Le grand jeu extérieur de la diplomatie comprend-il aussi, par symétrie, de médiocres manœuvres intérieures destinées à montrer à l'opinion que la France demeure, digne et forte, qu'elle sait rendre coup pour coup... et faire payer à l'un ce qui est le fait d'un autre ? — Ph. B.

Le problème de Mayotte devant l'ONU

Paris et Moroni sont invités à trouver « un règlement juste et équitable »

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Un projet de résolution a été déposé lundi 31 octobre devant l'Assemblée générale au sujet de Mayotte. Il invite, notamment, le gouvernement de Moroni et la France à trouver ensemble « *un règlement juste et équitable* » aux problèmes de l'île comorienne de Mayotte « *dans le respect de l'unité politique et de l'intégrité territoriale des Comores* ».

Le ministre des affaires étrangères des Comores, M. Mouzawar Abdallah, a déclaré que son pays « *est prêt aujourd'hui encore à renouer avec la France* » et que « *ce qui se passe entre les Comores et la France est contre nature et contre les principes politiques internationaux* ». Il a ensuite assuré que la partie comorienne avait prouvé, à plusieurs reprises, sa volonté de négocier et déploré que la France continue de se « *cantonner dans une attitude non coopérative* ». « *Les Comores*, a-t-il ajouté, *ont accepté de participer à toutes les conférences francophones dans le souci constant de manifester leur volonté de dialoguer.* »

M. Jacques Leprette, représentant permanent de la France à l'Assemblée a répondu : « *Les mesures prises par le gouvernement et par le Parlement français depuis notre dernière assemblée générale montrent bien, s'il en était encore besoin, que mon pays n'a nullement entendu fixer pour toujours le destin de Mayotte. Les habitants de cette île pourront en toute liberté se prononcer à nouveau sur leur avenir.* » Il a rappelé que « *c'est bien d'un statut évolutif que l'île de Mayotte a été dotée* ». — L. W.

Le général Malloum « fait confiance à l'O.U.A. » pour résoudre le différend frontalier du Tchad avec la Libye

Le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchadien, s'est entretenu lundi après-midi 31 octobre à Paris avec le président Bongo, du Gabon — en sa qualité de président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine — du *différend qui oppose* le Tchad et la Libye au sujet de la « *bande d'Aozou* », région frontalière occupée depuis 1973 par l'armée de Tripoli.

Depuis juillet, M. Bongo a multiplié, en vain, les démarches visant à réunir une « table ronde » chargée de trouver une solution pacifique à ce conflit. Au cours d'une conférence de presse, le général Malloum a rappelé lundi que son gouvernement « *a confié ce dossier à l'O.U.A. Nous faisons confiance à cette organisation et à son président. Nous attendons que la Libye défende sa position, textes à l'appui. Elle n'a rien fait. Elle se contente de présenter des cartes* ».

M. Malloum n'a pas caché la gravité de la situation militaire provoquée par les rébellions, faisant notamment état des « *harcèlements constants* » sur la ville d'Abéché, dans le centre du pays. A cet égard, il a rappelé son désir de « *dialogue et de réconciliation nationale* », tout en restant très discret sur les négociations qui se déroulent à Khartoum entre des représentants de son gouvernement et certains mouvements rebelles. « *Nous tendons la main à toutes les tendances*, a-t-il dit. (...) *Notre appel à la réconciliation a été entendu mais certains, manipulés par la Libye, se refusent à tout dialogue.* »

Après avoir indiqué qu'il s'était entretenu avec M. Giscard d'Estaing de « *tous les problèmes intéressant la coopération* » bilatérale (notamment des questions de défense), il a rappelé que l'armée tchadienne « *n'a pas l'intention de s'éterniser au pouvoir* » car « *la caserne est notre domaine. Nous y retournerons le moment venu* ».

AMÉRIQUES

Le Canada de l'incertitude

(Suite de la première page.)

Cela explique en partie pourquoi, malgré des initiatives assez radicales du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral n'a pas encore vraiment réagi.

Le premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, s'est montré plus hésitant qu'on ne s'y attendait. Sa position est particulièrement difficile. S'il se montre dur à l'égard du Québec il fournit des arguments à celui-ci dans le procès qu'il fait au pluralisme. La contestation par le Québec du pouvoir central et de la structure même de l'Etat est admise. Bien qu'il s'en défende, le Canada anglais a un complexe vis-à-vis du groupe francophone. Il éprouve cette espèce de remords bougon qui s'attache aux mauvais traitements infligés à une nation vaincue ou aux domestiques quand tout est exposé sur la place publique à une époque où ces choses-là ne se font plus.

Le Québec a droit à des réajustements et à des compensations. Soit, mais sous quelle forme ? Et de quelle importance ? C'est tout le débat. Pour le parti québécois, l'ancien ordre des choses où le Québec était quantité négligeable ou en tout cas exploitable, a fait que presque toutes les structures du pays, culturelles, économiques, politiques, fonctionnent au détriment de la province : par conséquent il faut un changement complet pour redresser la situation. Au contraire, pour le gouvernement fédéral et le Canada anglais, ces désavantages n'ont aucun lien entre eux. Des réformes — et non une réflexion — suffiraient à les réparer.

Le gouvernement fédéral entre deux feux

Cependant les concessions que l'on peut faire au Québec ont des limites. Le gouvernement d'Ottawa est, là aussi, pris entre deux feux. S'il paraissait décidé à accorder au Québec un « statut spécial », il risquerait d'avoir contre lui les neuf autres provinces qui toutes, à un titre ou à un autre, revendiquent du gouvernement central plus d'autonomie. La marge de ce qu'elles sont prêtes à tolérer pour cette province « *pas comme les autres* » est difficile à définir : elle dépend en partie de ce qu'Ottawa concèdera à leurs propres ambitions.

Mais cette fois, le Québec demande tout et il voudra peut-être en finir avec les demi-mesures. C'est le message que M. Trudeau semble avoir voulu transmettre dans un premier temps à l'ensemble du Canada anglais, afin qu'il s'oriente sans avoir le sentiment d'être contraint par Ottawa. Cet « entretien non directif » à l'échelle nationale dure depuis un an et reste passablement discordant. Lecteurs de journaux, professeurs d'université, politiciens en retraite ou actifs, économistes et industriels, représentants des différents groupes techniques, tous ceux qui sont capables de tenir une plume ou de parler devant un micro avec un peu de crédibilité, ont donné leur sentiment.

Deux des tendances qui se sont ainsi exprimées apportent peu à la recherche d'une solution. D'une part les tenants de la ligne « dure » voudraient qu'on ramène le Québec à la raison le plus vite possible. Ceux-là envisagent, sans oser l'écrire, le recours à la force et donc à l'armée, ou des solutions dramatiques comme cet avocat du Saskatchewan, M. Shumiatcher. Il estime qu'on devrait réduire la surface d'un Québec indépendant des deux tiers de la superficie actuelle de la province pour laisser les Esquimaux et anglophones québecois à l'intérieur du Canada.

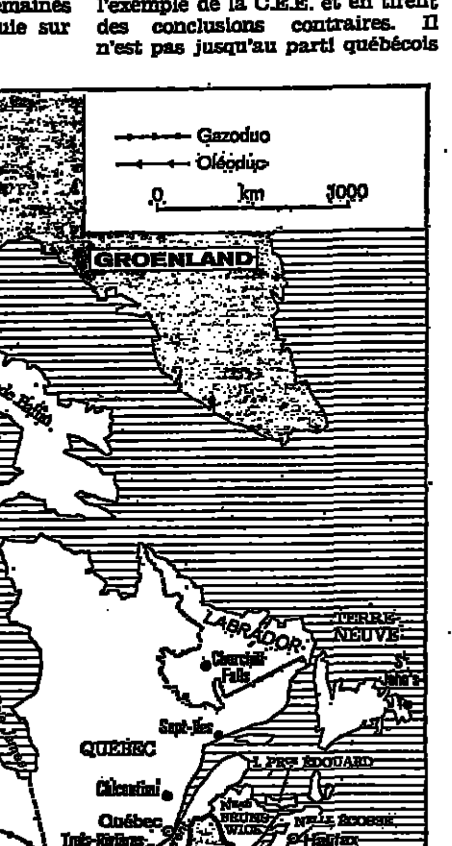
La position de l'ancien ministre de la défense, M. Richardson, qui a quitté le gouvernement l'automne dernier à cause du problème linguistique, est à peine moins brutale. Il a demandé récemment aux Communes que le bilinguisme au niveau national soit abandonné et que les Québécois francophones « *apprennent en plus grand nombre la langue majoritaire de leur pays* ». C'est là le rêve impossible de l'assimilation de la communauté francophone qui hante le Canada anglais depuis lord Durham. Depuis la fin des années 50 — quand le premier ministre fédéral Diefenbaker affectait de considérer, sans trop y croire, les Canadiens français comme une minorité semblable aux autres, Ukrainiens ou Allemands — il ne se trouve plus beaucoup de partisans d'une telle formule.

La seconde tendance a la nocivité de son angélisme. Elle répète, face à cette nouvelle manifestation du nationalisme québécois, que rien ne peut vraiment aller dans ce beau pays qu'est le Canada. A la limite, ce parti du *statu quo* était celui du gouvernement de M. Trudeau jusque avant la crise.

La « troisième voie »

M. Trudeau a bâti sa carrière de premier ministre fédéral à partir de 1968, sur l'affirmation que les deux peuples fondateurs du Canada pouvaient être égaux et le pays bilingue. Sa politique de bilinguisme dans l'administration fédérale a eu tendance à rétrécir au fil des ans comme une peau de chagrin. Quant à l'égalité, elle est contre la nature des choses, bien que les gouvernements fédéraux et provinciaux se soient employés à réduire l'inégalité de fait. Le ministre fédéral des communications, Mme Jeanne Sauvé, rappelait la semaine dernière à la Chambre des Communes qu'« *au Québec quatre-vingt-onze des cent une compagnies qui emploient plus de mille personnes sont possédées par des anglophones* ». Le handicap économique est là, d'une part pour des raisons historiques, mais aussi pour des raisons objectives qui tendent à l'aggraver, puisque l'économie québécoise est prise dans un univers anglophone de 25 millions d'habitants. Le handicap démographique est donc plus sévère.

Une troisième tendance s'est dégagée de ces innombrables « prises de parole ». Ce que l'on appelle depuis quelques semaines la « troisième voie » s'appuie sur deux principes :



1) Le Québec ne doit pas quitter le Canada, car c'est le pays lui-même qui est en jeu ;

2) Le fédéralisme canadien tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus viable, il faut en concevoir un nouveau.

Les propositions faites, particulièrement dans les nombreuses conférences sur l'unité nationale qui se sont tenues et se tiennent dans tout le pays, rempliraient déjà plusieurs volumes. La plupart des projets demandent une réforme de la Constitution, une redéfinition des pouvoirs du gouvernement fédéral, dans un sens favorable à l'autorité des provinces, des accommodements particuliers pour le Québec.

Ces exposés insistent aussi généralement sur la nécessité de donner plus de pouvoirs au Sénat et à la Cour suprême. Plusieurs expriment une volonté aussi fortement ancrée au Canada qu'elle est difficilement réalisable : diminuer la dépense économique du pays à l'égard des Etats-Unis.

A côté des réformateurs modérés on trouve un bataillon disparate de géopolitiques courageux. L'un affirme qu' « *il faut adopter en fait un système cantonal comme en Suisse* ». Un second voit le salut dans une association du Canda et du Québec avec les pays scandinaves, conformément à la vocation nordique de l'ensemble canadien. L'Europe et particulièrement la Communauté européenne sont fréquemment mises à contribution par les défenseurs du fédéralisme pour montrer qu'une association Québec-Canada serait impraticable. Il se trouve que les tenants de l'indépendantisme utilisent aussi l'exemple de la C.E.E. et en tirent des conclusions contraires. Il n'est pas jusqu'au parti québécois ou à ses sympathisants qui n'aient un jour ou l'autre rêvé l'avenir du Canada.

Sûrs de leur identité, certains Québécois ne se gênent pas pour contester celle des autres. Ils voient ainsi un Canada, sans le Québec, qui n'aurait que quatre provinces. La Colombie britannique, les provinces des « prairies », Saskatchewan, Manitoba et Alberta regroupées autour de cette dernière, l'Ontario, d'autre part, dont l'union avec le Québec créa le Canada en 1867, conserverait son originalité ; de l'autre côté du Québec, les provinces « maritimes » de l'Atlantique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, seraient elles aussi regroupées.

Ainsi va la politique-fiction canadienne, condamnée d'ailleurs à rester dans cet état précaire aussi longtemps que le gouvernement central n'aura pas précisé les projets de réforme de la Constitution et de référendum national qu'il a annoncés au cours des dernières semaines. Déjà, des esprits un peu nostalgiques, comme le professeur Northrop Frye, de l'université de Toronto, s'essayent au jeu des considérations posthumes. « *Le Canada semble être passé d'une phase pré-nationale de son existence à une phase post-nationale sans avoir jamais été une nation,* disait-il au cours d'une conférence sur la « crise » il y a quelques jours. *Il en est presque devenu une au cours des deux décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale lorsqu'il s'est doté d'un drapeau et qu'il a même été brièvement une puissance militaire crédible. Mais, même alors, il n'est pas parvenu à se libérer suffisamment de son rôle de satellite américain pour être pris sérieusement par le reste du monde comme une entité politique distincte.* »

Une certaine indifférence

La « crise » ne bouleverse pas les foules. Un groupe de réflexion sur l'unité nationale, créé par Ottawa et qui parcourt en ce moment le pays, va de déception en déception. A Terre-Neuve, il a été durement pris à partie et accusé d'être un moyen enfanté par Ottawa pour dissimuler son impuissance devant les difficultés économiques du pays. Au Saskatchewan, l'accueil a été plus poli, mais pas beaucoup plus chaleureux. Plusieurs organisations de fermiers — la province est essentiellement agricole — ont refusé de présenter leurs vues sur la cirse ouverte par le Québec, car, ont dit leurs représentants : « *Le sujet de l'unité canadienne n'est que relativement brûlant, c'est aussi une non-priorité.* » Le Canada, selon eux, devrait cesser de « *s'épuiser sur la question de la langue* ».

L'un des principaux d'entre eux, M. Anderson, président de l'Assosiation des villes rurales du Saskatchewan et président de l'Association des éleveurs de bétail, a simplement dit aux *missi dominici* d'Ottawa : « *Retournez au Québec, mettez-les en garde et essayez de les convaincre avant qu'il ne soit trop tard (...). L'attitude qui prévaut dans de nombreux milieux du Saskatchewan aujourd'hui, quand on mentionne le problème de la confédération, est celle-ci : « Qu'importe ? Laissez-les partir. » Cela ne va pas nous affecter et » n'a pas d'importance. » Sous son apparente simplicité, ce pays se révèle être un casse-tête.* »

On comprend mieux, dès lors, pourquoi, souvent, des éditorialistes ou des hommes politiques s'inquiètent de ne pouvoir maintenir le pays éveillé. Le mot « léthargie » revient fréquemment, comme si le grand ours canadien devait se rendormir avec l'hiver. Le ministre Sauvé exprimait cette préoccupation la semaine dernière dans le discours déjà cité. Elle avait constaté dans la province de l'Ontario que « *dans certains milieux les gens commencent à être fatigués de ce sujet* (unité nationale), *le problème les ennuie quand il ne les irrite pas* ». Le gouvernement fédéral devrait, disait-elle « *secouer ceux qui s'endorment, afin que le pays ne nous glisse pas entre les doigts* ».

ALAIN-MARIE CARRON.

Prochain article :

REBATIR D'UN OCÉAN A L'AUTRE

Images canadiennes

Bobinette attend les visiteurs au Centre culturel canadien. Bobinette, c'est la réplique féminine de Bobino, la marionnette qui fait depuis des années les grandes heures télévisuelles des petits Québécois. Bobinette est l'une des vedettes de l'exposition Vingt-cinq ans ensemble, *qui célèbre tout à la fois la venue à Paris de M. René Levesque et le quart de siècle d'existence commune de la société Radio-Canada et de la Canadian Broadcasting Corporation, d'expression anglaise.*

Les maquettes animées et les merveilleux dessins employés à la confection des programmes pour enfants (deux heures par jour, fleuron de Radio-Canada) ne sont pas le seul attrait de cet envoi audio-visuel, qui comprend, outre un « accrochage » sur trois étages du bâtiment de la rue de Constantine, des projections continues d'émissions sur cassettes et de diaporamas. De nombreux décors de variétés, de dramatiques, de spectacles lyriques ou chorégraphiques (dont les intéressanst modules abstraits de Pierre Bourassa pour Penderecki), la présentation des graphismes destinés à l'animation des spots d'information, des génériques, procèdent d'un choix opportun dans ce qu'une nombreuse équipe de « designers » inventifs a produit de mieux ces cinq dernières années. L'envie vous prend, en effet, d'y aller voir en direct. — A. R.

★ Centre culturel canadien, tous les jours de 9 h. à 19 h., jusqu'au 4 décembre. Projections continues du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h

LE PROGRAMME DE LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE QUÉBÉCOIS

Voici le programme de la visite officielle à Paris du premier ministre québécois, M. René Lévesque.

Se trouvant déjà à titre privé en France, depuis le 24 octobre, M. Lévesque sera accueilli, mercredi 2 novembre, à Orly par M. Raymond Barre. Après un entretien, suivi d'un déjeuner, à l'hôtel Matignon, M. Lévesque assistera à une séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions d'actualité. Il sera ensuite reçu par le président Edgar Faure à l'hôtel de Lassay. Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, donnera le soir un dîner pour M. Lévesque.

Jeudi 3 novembre, M. Lévesque sera reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chirac puis à l'Elysée par le président de la République qui donnera un déjeuner en son honneur. Après un second entretien entre les deux premiers ministres, M. Barre le recevra à dîner au Palais des affaires étrangères.

Vendredi 4 octobre, M. Lévesque s'entretiendra avec M. Peyrefitte, déposera une gerbe à l'Arc de triomphe et sera reçu par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. Il offrira ensuite un déjeuner en l'honneur de M. Barre, les deux premiers ministres participeront à une réunion de l'office franco-québécois de la jeunesse.

Etats-Unis

M. Carter pourrait ajourner sa première tournée à l'étranger

(Suite de la première page.)

Si le « *paquet* » énergétique est de première importance pour le président, il est encore très douteux qu'une solution intervienne avant le 22 novembre, date prévue pour le départ de M. Carter autour du monde. Après que toutes ses propositions eurent été mises en pièces par le Sénat en septembre et au début d'octobre, une conférence s'est ouverte au Capitole entre des délégués des sénateurs et des représentants pour tenter de mettre au point un programme commun aux deux chambres. Comme la Chambre des représentants avait voté en sens contraire du Sénat, adoptant à peu près tous les projets du président, il sera très difficile d'aboutir à un accord. Après quoi, les deux chambres devront ratifier ce compromis, ce qui pourrait entraîner encore des complications. Aussi bien M. Myrd, chef de la majorité démocrate au Sénat, s'est-il lui-même récemment prononcé en faveur d'un ajournement du voyage du président à l'étranger, estimant qu'un tel geste montrerait aux sénateurs indécis que M. Carter « *place ce projet* (l'énergie) *en tête de ses priorités* ».

Ces difficultés n'étaient pourtant pas inattendues, et certains observateurs ajoutent ce dernier épisode à la liste des accusations de « *légèreté* », d'« *improvisation* » ou d'« *ambitions excessives* » jetées à la tête du président ces dernières semaines. Celui-ci en a tenu compte dans une certaine mesure, en renvoyant à l'an prochain le projet de réforme fiscale qu'il comptait présenter en octobre. Déjà submergés par le programme sur l'énergie, les législateurs n'auraient pas eu le temps nécessaire pour assimiler une législation aussi complexe au cours d'une session.

En outre, on s'est aperçu après coup qu'une réforme fiscale devait être étudiée en fonction de la conjoncture économique, surtout si elle doit s'accompagner d'une substantielle réduction d'impôts, comme il est prévu. Cette dernière mesure ne peut pas non plus être séparée du projet de réforme de la sécurité sociale, dont la faillite ne pourra être évitée que par une augmentation massive de la quote-part des ouvriers et des employés dans son financement. Ce qui sera rendu d'une main aux contribuables sera donc repris de l'autre, mais on se demande comment le président pourra rendre des arbitrages aussi complexes dans l'atmosphère de désunion qui règne parmi ses conseillers économiques, et alors que l'ensemble des hommes d'affaires se plaignent d'avoir un président « *imprévisible* ». Depuis quelques jours, les diplomates sont eux aussi fondés à en dire autant...

MICHEL TATU.

● *La productivité des travailleurs américains* a augmenté à un rythme annuel de 4,9 % au troisième trimestre de 1977, après avoir fléchi de 1,1 % au second trimestre. Cette hausse reflète une progression de la production de 4 % et une diminution de 0,8 % du nombre d'heures travaillées. D'autre part, la rémunération horaire des travailleurs a augmenté à un rythme annuel de 8,4 % au troisième trimestre, contre 6,3 % au trimestre précédent. — *(A.F.P.)*

Le Monde
dossiers et documents

Numéro de novembre

L'INJUSTICE FISCALE

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Le numéro : 2,50 F
Abonnement un an (dix numéros) : 25 F

Quand un ancien directeur de la C.I.A. est accusé de mensonge...

De notre correspondant

Washington. — Le désir de M. Carter de purifier l'administration et de tirer un trait sur les scandales passés ne va pas jusqu'à mettre en cause la raison d'Etat. On vient de le voir à la façon dont l'attorney général, M. Griffin Bell, agissant avec l'accord du président, a tranché le cas de l'ancien directeur de la C.I.A., M. Richard Helms, qui était accusé d'avoir menti à la commission des affaires étrangères du Sénat, en 1973, à propos des événements au Chili.

Chef de l'agence centrale de renseignements de 1966 à 1973, puis ambassadeur en Iran jusqu'à l'an dernier, M. Helms a été au centre des efforts déployés par les services secrets américains pour empêcher l'élection d'Allende en 1970, puis « déstabiliser » *le régime d'unité populaire. Interrogé par le congrès au printemps 1973 — avant le coup d'Etat à Santiago — M. Helms, selon l'acte d'accusation rédigé par le ministère de la justice, n'a répondu* « ni complètement, ni exactement », *comme il y était tenu par la loi. Le gouvernement a toutefois autorisé le fautif à bénéficier d'une procédure plus indulgente prévue par la justice américaine.*

M. Helms a déclaré « ne pas contester » *l'accusation officielle, ce qui implique de sa part ni démenti ni aveu, mais a en fait les mêmes effets qu'une décision de plaider coupable. Acceptant cette déclaration, le ministère de la justice n'a pas insisté pour accuser l'ancien directeur de la C.I.A. de mensonge, ce qui aurait donné lieu à un procès, donc à un déballage.* « Extrêmement coûteux pour les Etats-Unis et qui aurait pu mettre en danger des secrets d'Etat », *a déclaré le ministère de la justice. Confirmant que le président Carter avait approuvé cette décision, M. Powell, porte-parole de M. Carter, a déclaré qu'elle était de nature à* « confirmer l'autorité de la loi et du congrès tout en protégeant les intérêts légitimes de la sécurité nationale ».

Aux termes de cette procédure, M. Helms est passible d'une peine allant de un mois à un an de prison ou de cent à mille dollars d'amende. La décision des juges devrait être annoncée incessamment. — M. T.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ALAIN-MARIE CARRON.

Prochain article : REBATIR D'UN OCÉAN A L'AUTRE

...mière tournée à l'étranger

...ien directeur de la C.I.A. ...cusé de mensonge...

AMÉRIQUES

Colombie

LA GRÈVE DE BARRANCABERMEJA A PRIS FIN

Les syndicats accusent le gouvernement de vouloir dénationaliser l'industrie pétrolière

De notre envoyé spécial

Barrancabermeja. — Une grève de deux mois a pris fin, le lundi 31 octobre, dans le principal complexe pétrolier de Colombie, à Barrancabermeja, à 500 kilomètres au nord de Bogota, dans la vallée du rio Magdalena. Quatre mille ouvriers, employés à la raffinerie et sur les champs de pétrole de la zone, avaient cessé le travail le 25 août.

Le mouvement a été suivi avec attention en Colombie, d'une part parce que le ravitaillement du pays en essence dépend quasi exclusivement de Barrancabermeja, d'autre part, parce que le mouvement des travailleurs d'Ecopetrol (l'entreprise nationale des pétroles propriétaire des installations) était un test, alors qu'une épreuve de force se développe entre le gouvernement et le monde syndical.

La grève, marquée dès le départ par des actes de violence, a donné lieu à une sévère répression. Sur les voies d'accès à la ville, il faut se soumettre à des fouilles et des contrôles d'identité. Autour de l'énorme raffinerie, où l'on refusa obstinément de nous recevoir, un véritable cordon militaire a été dressé. Le couvre-feu a été imposé, et les perquisitions sont constantes. Depuis le début du mouvement, quelque deux cents travailleurs ont déjà été licenciés ; parmi eux, tous les dirigeants de l'USO (Union syndicale ouvrière), qui sont, depuis lors, entrés dans la clandestinité. La personnalité juridique de l'USO a été suspendue. Plusieurs dizaines de personnes ont été détenues. Certaines ont été condamnées à des peines allant jusqu'à six mois de prison.

De multiples attentats ont eu lieu contre les installations d'Ecopetrol : une trentaine, selon des dirigeants de l'entreprise. Notamment contre le réseau d'oléoducs qui relie la zone aux principales villes du pays. Ils ont été revendiqués par des mouvements de guérilla. Le conflit a incité à l'union les trois mouvements de lutte armée qui opèrent dans le pays. Le 19 octobre, un commando de l'E.L.N. (Armée de libération nationale castriste) avait occupé une station émettrice de Bucaramanga et diffusé sur les ondes un communiqué d'appui aux travailleurs d'Ecopetrol.

En lançant le mouvement de grève, le syndicat affirmait que la convention collective, signée cinq mois plus tôt avec l'entreprise, avait été violée, notamment par le biais d'un engagement massif de travailleurs temporaires. Ceux-ci, selon les dirigeants de l'USO, servent à briser la force du syndicat.

Après deux mois de conflits, l'USO semble à bout de souffle. Le gouvernement a, d'ailleurs, réussi à maintenir constamment en marche la raffinerie, avec l'aide de techniciens et de travailleurs temporaires.

Mais l'USO, qui constitue l'une des forces syndicales les plus représentatives du pays, aura marqué des points sur le plan politique. Elle a suscité un véritable débat national sur la politique pétrolière de l'actuel gouvernement.

Les dirigeants de l'USO ont lancé une *offensive* contre l'actuelle direction d'Ecopetrol, qui, affirment-ils, cherche à « privatiser » progressivement un secteur pétrolier jusqu'ici aux mains de l'Etat.

Ils ont, en particulier, dénoncé un projet supposé de remise à une compagnie américaine, la Dow Chemical, d'une des principales usines d'Ecopetrol, à Barrancabermeja, celle de polyéthylène. C'était la Dow qui l'avait construite, avant de revendre la majorité de ses actions à Ecopetrol. L'affaire s'étant révélée très rentable, l'entreprise américaine serait aujourd'hui prête, affirment les dirigeants syndicaux, à racheter ses parts, en s'engageant à faire une série d'investissements permettant d'agrandir la fabrique. Lancée par l'USO, l'affaire a donné lieu à des interventions parlementaires au Congrès.

L'USO rappelle, en outre, que le matériel de perforation d'Ecopetrol a été loué, en partie, à une compagnie américaine, la Anson Drilling, alors que, disent-ils, les techniciens colombiens auraient été à même de l'utiliser. Les dirigeants indiquent, d'autre part, que les contrats d'association d'Ecopetrol avec des entreprises étrangères se sont multipliés. Plusieurs journaux de Bogota se sont inquiétés de cette tendance à la « privatisation » d'un secteur considéré comme stratégique.

THIERRY MALINIAK.

Argentine

EXTENSION DES GRÈVES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les forces armées en Argentine, des grèves mettent en cause la politique économico-sociale du gouvernement.

Vendredi 28 octobre dernier, la quasi-totalité des cheminots des six grands réseaux ferroviaires du pays ont arrêté le travail. Trois de ces réseaux, les principaux, ont été complètement paralysés, tandis que les autres étaient désorganisés. Les cheminots ont accepté, le lundi 31 octobre, une trêve de quatre jours, afin de permettre une négociation sur leurs salaires, dont ils demandent une augmentation de 60 %.

Ce mouvement a été suivi par les employés du métro de Buenos-Aires et par les pilotes des lignes aériennes, qui retardent les départs en menaçant de démissionner à la fin du mois de novembre, si leurs salaires n'ont pas été augmentés.

Ces conflits sont considérés comme un défi à la politique de blocage des salaires et de libération des prix de M. José Martinez de Hoz, ministre de l'économie et des finances. Ils prouvent également que, dans le secteur public, où la diminution du pouvoir d'achat a été, selon les statistiques, de 65 % en moins de deux ans, un point critique a été atteint. La situation est telle que, maintenant, bien que l'armée contrôle les syndicats et que le droit de grève ait été supprimé, certains salariés n'hésitent plus à braver les pouvoirs publics.

● *A l'issue d'une visite de cinq jours à Paris*, le ministre de l'économie argentin, M. Martinez de Moz, a déclaré que les investisseurs français « *commencent à se rendre compte de l'importance de l'Argentine. Grâce au redressement de son économie, notre pays offre maintenant des garanties* ». M. Martinez de Moz avait notamment rencontré M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances. L'un des principaux points des entretiens du ministre argentin avait été l'éventualité d'une coopération entre Paris et Buenos-Aires, dans le domaine de la technologie nucléaire.

ASIE

Philippines

En organisant des élections et un référendum

Le président Marcos entend donner une nouvelle « légitimité » à son régime

De notre envoyé spécial

Manille. — Le président Marcos a décidé, dimanche 30 octobre, d'organiser, le 17 décembre, un référendum qui revient à solliciter un nouveau mandat. Les Philippins sont en effet appelés à répondre à la question : « *Etes-vous favorables au maintien du président Marcos dans ses fonctions de chef de l'Etat et en tant que premier ministre après la mise en place d'une Assemblée nationale intérimaire* (Batasang Pambansa), *conformément aux amendements de 1976 de la Constitution ?* »

Vivant sous un régime d'exception depuis l'instauration de la loi martiale en septembre 1972, les Philippins ont quelque peine à se retrouver dans le maquis des textes en vertu desquels ils sont gouvernés. Le pays vit actuellement sous deux Constitutions. La première, qui date de 1935, instaurait un régime présidentiel de type américain. Cette Constitution ne permettant pas au président de solliciter un troisième mandat après huit années de pouvoir, M. Marcos, qui a été élu en 1965 et réélu en 1969, avait fait approuver par une Convention constitutionnelle une nouvelle « loi suprême », entrée en vigueur en 1973, qui prévoyait la création d'un régime parlementaire.

En fait, cette dernière Constitution n'a jamais été appliquée, car, entre-temps, le président Marcos avait proclamé la loi martiale. Aujourd'hui, du point de vue juridique, la situation est pour le moins confuse : depuis cinq ans, M. Marcos, qui cumule les fonctions de président, au titre de la Constitution de 1935, et de premier ministre, en vertu de celle de 1973, gouverne par décrets à la fois des pouvoirs législatif et exécutif. Le conseil législatif *(Batassang Bayan)* n'a qu'une fonction consultative.

En tant qu'ancien juriste soucieux des formes, le président Marcos a fait cependant entériné cet état de fait par un référendum-plébiscite, le 16 octobre 1976, qui l'a confirmé dans les fonctions de président-premier ministre. C'est aujourd'hui, la confirmation de ce mandat populaire que sollicite le président Marcos, qui a, d'autre part, promis d'organiser, l'année prochaine, des élections générales (*le Monde* du 1er novembre). On peut cependant s'interroger sur ces promesses ; le président annonce régulièrement, depuis 1973, la levée prochaine de la loi martiale, décision qui, jusqu'à présent, a toujours été différée. En fait, référendum et plébiscite sont toujours organisés dans le cadre de l'état d'exception, et la consultation du 17 décembre ne sera pas différente des précédentes : elle n'aura par conséquent, du point de vue démocratique, qu'une signification limitée.

Ce référendum n'est d'ailleurs pas à usage interne. Il vise à donner une nouvelle « légitimité » au président Marcos à l'égard de l'opinion internationale. La situation à Mindanao, où les combats entre l'armée et les forces du Front national de libération moro ont repris avec une intensité particulière (*le Monde* du 28 octobre), est une excellente occasion pour le président de maintenir la loi martiale. Il reste que, Manille cherchant apparemment, désormais, une solution militaire au conflit (bien que, officiellement, le cessez-le-feu prévu par l'accord de Tripoli de décembre 1976 soit toujours en vigueur), le président a besoin de pouvoir se targuer d'une « légitimité populaire » pour mener avec toute l'efficacité qu'il souhaite ce que les autorités baptisent des « *opérations de police contre les terroristes musulmans* ».

Le président Marcos compte, d'autre part, en organisant ce référendum, donner aux Etats-Unis l'impression qu'il s'oriente petit à petit vers un assouplissement de son pouvoir. Washington, où M. Marcos doit se rendre l'année prochaine, souhaite apparemment que soit donnée une façade démocratique à un régime qui sert non seulement les intérêts économiques des Américains aux Philippines, mais aussi leur stratégie dans cette partie du monde.

PHILIPPE PONS.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Le ministre des affaires étrangères rend hommage aux Occidentaux

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *Le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek, a eu le 26 octobre, devant le Parlement de Prague, un mot involontairement plaisant. Présentant son rapport annuel de politique étrangère, il a donné acte aux pays occidentaux qu'ils* « respectaient l'Acte final d'Helsinki » *dans leur politique officielle, en dépit* « de la vague de propagande réactionnaire caractérisée par une hystérie anticommuniste et la subversion idéologique ». *Il s'agit là, a-t-il dit, d'un* « fait politique fondamental ».

Voilà, venant d'un dirigeant tchécoslovaque, un jugement inattendu et plutôt réconfortant. Au fond, M. Chnoupek vient de rendre indirectement un hommage à la liberté de la presse en Occident. On aimerait pouvoir en dire autant de la Tchécoslovaquie ! Hélas, non seulement les journaux de Prague n'ont de cesse de dénigrer quasi quotidiennement les pays capitalistes, et parfois même leurs dirigeants — il n'y a pas si longtemps, M. Carter y fut qualifié de porte-parole des pires milieux réactionnaires et fascistes américains, — mais encore le gouvernement de Prague ne se prive pas de prendre des libertés avec l'Acte final d'Helsinki.

Il y a quelques jours, un journaliste de la radio autrichienne, qui rentrait à Vienne après un séjour professionnel à Prague, s'est vu purement et simplement confisquer à la frontière le résultat de son travail. Les douaniers tchécoslovaques ont-ils voulu ainsi favoriser une plus libre circulation de l'information ? On ne compte plus les refus de visa aux journalistes occidentaux, coupables uniquement de vouloir faire leur métier d'une façon qui ne coïncide pas avec les critères politiques définis par le régime de Prague. Faut-il rappeler que les autorités tchécoslovaques n'ont pas craint d'organiser, en pleine réunion de Belgrade, un procès d'opinion contre quatre intellectuels ?

La Tchécoslovaquie, a déclaré M. Chnoupek, « déploie systématiquement des efforts en vue d'une réalisation conséquente, pleine et entière, des accords d'Helsinki ». *Il serait temps que, du moins dans le domaine de l'information et du respect des libertés mentionnés dans l'Acte final d'Helsinki, la politique officielle se conforme à cette belle déclaration de principe.*

MANUEL LUCBERT.

Union soviétique

UNE CENTAINE DE PAYS SERONT REPRÉSENTÉS AUX CÉRÉMONIES POUR LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

Les autorités refusent le visa à deux journalistes italiens

Moscou *(A.F.P., Reuter.)*. — Les représentants d'une centaine de pays assisteront aux côtés des personnalités soviétiques, les 2 et 3 novembre, à la réunion solennelle qui se tiendra au Kremlin pour marquer le soixantième anniversaire de la révolution d'octobre, indique l'agence Tass.

Les invités étrangers commencent à arriver à Moscou. Parmi les secrétaires généraux des P.C. occidentaux, seul M. Marchais ne se rendra pas dans la capitale soviétique. La délégation du P.C.F. sera dirigée par M. Paul Laurent (*le Monde* du 28 octobre). En revanche, MM. Carrillo et Berlinguer sont attendus à Moscou. M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du parti socialiste, et MM. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, et Robert Verdier, membre du comité directeur, représenteront, d'autre part, le parti socialiste. Le maréchal Tito, qui se cou. Le maréchal Tito, qui se repose actuellement, ne fera pas le voyage. Parmi les dirigeants de l'Est, M. Ceausescu, apprend-on de bonne source, regagnerait la Roumanie après la réunion au Kremlin.

Deux journalistes italiens, MM. Paolo Garimberti, de la *Stampa*, et Giuseppe Rizzuto, de l'agence Italia, qui voulaient accompagner la délégation du P.C.I. (dont M. Rizzuto est membre), n'ont pu obtenir ni visa, ni accréditation pour assister aux festivités. Le consulat a subordonné l'octroi des visas à la réservation de chambres d'hôtel à Moscou par le truchement de l'agence Intourist. Pour M. Garimberti, qui fut correspondant de son journal à Moscou pendant plusieurs années, il s'agit « *d'une violation des accords d'Helsinki* ».

En revanche, l'*Unita* signale, ce mardi 1er novembre, que M. Serge Dorofeev, nommé correspondant à Rome de la *Pravda* n'a toujours pas reçu l'accord des autorités italiennes.

Espagne

LE GOUVERNEMENT ACCORDE UN PASSEPORT A L'EX-GÉNÉRAL RÉPUBLICAIN ENRIQUE LISTER

Les autorités espagnoles ont décidé le lundi 31 octobre d'accorder un passeport à Enrique Lister, ancien général de l'armée républicaine pendant la guerre civile, et dirigeant du parti communiste ouvrier espagnol, qui n'a pas été légalisé en Espagne. Lister a rompu avec M. Santiago Carrillo au lendemain de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, et sa formation a fréquemment été dénoncée par le secrétaire général du P.C.E. comme une « machine de guerre de Moscou ». Pour l'ex-général Lister, l'eurocommunisme de M. Carrillo est simplement de « l'opportunisme »

Vivant en exil en U.R.S.S., Enrique Lister compte rejoindre sa femme à Madrid. Celle-ci a affirmé que M. Carrillo était intervenu auprès des autorités pour que son mari n'ait pas de passeport. « *Maintenant*, a-t-elle ajouté, *la vie va être plus compliquée pour Santiago.* » — *(U.P.I., Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le président de la Banque interaméricaine de développement en visite officielle à Paris

M. Antonio Ortiz Mena, président de la Banque interaméricaine de développement (BID), était attendu le mardi 1er novembre à Paris pour une visite officielle de trois jours. La France a adhéré le 10 janvier dernier à la Banque interaméricaine, qui participe au financement de tous les grands projets en Amérique latine. Cette visite revêt donc un intérêt particulier au moment où les dirigeants français manifestent leur intention de relancer leur coopération dans cette région du monde.

La Banque interaméricaine de développement a été la première organisation financière de type régional : sa création, en 1959, a précédé celle de la Banque africaine de développement (à Abidjan) et celle de la Banque asiatique de développement (à Manille). Son siège est à Washington.

Elle compte aujourd'hui quarante membres : vingt-cinq sont des Etats américains (les Etats-Unis, le Canada et vingt-trois pays latins et caraïbes. Cuba, qui avait participé aux négociations lors de la création de l'organisation, n'en fait pas partie. Depuis juillet 1976, quinze nouveaux Etats non régionaux ont adhéré : treize européens (douze occidentaux et la Yougoslavie), le Japon et Israël. La France, pour sa part, a adhéré le 10 janvier dernier.

Le capital de la BID est de 17,2 milliards de dollars : 10,3 milliards de souscription au capital, et 6,9 milliards de contribution à divers fonds. Plus dela moitié de ce capital est possédé par les pays latino-américains, ce qui en fait un exemple original de banque possédée par... ses débiteurs. Depuis sa création jusqu'au milieu de cette année, la BID a consenti un millier de prêts aux pays latino-américains et caraïbes. Pour 1976, ils se sont ainsi répartis : 24 % pour l'agriculture, 20 % pour l'énergie électrique, 18 % pour les transports et communications, 15 % pour l'industrie et les mines, 9 % pour l'amélioration de l'hygiène. Le Brésil, le Mexique et l'Argentine ont été, jusqu'à présent, les principaux bénéficiaires. La Banque participe au financement de la plupart des grands projets latino-américains

Son conseil des gouverneurs — composé, pour l'essentiel, des ministres des finances des Etats membres — a décidé, l'année dernière, que les entreprises des pays non membres seraient exclues des adjudications pour les études, opérations et marchés au financement desquels participe la Banque. Cela mettrait ces sociétés à l'écart de projets d'un montant estimé à plus de 15 milliards de dollars pour les trois années 1977, 1978 et 1979 ! On comprend que les pays qui, comme la France, manifestaient des réticences à entrer dans un tel organisme international les aient, finalement, surmontées. Le C.N.P.F. avait, en tout cas, clairement encouragé les pouvoirs publics français à acquitter leur « jeton d'entrée » (125 millions de dollars, soit environ 600 millions de francs).

Les critiques adressées aux Européens

La participation à la BID de la plupart des pays membres de la C.E.E. répond, en partie, aux critiques de plus en plus fréquemment adressées aux Européens par les Latino-Américains, qui s'inquiètent de voir les Neuf réserver la quasi-totalité de leur effort de coopération avec le monde en voie de développement aux quarante-six Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de la convention de Lomé.

L'entrée des Européens dans la Banque répond, enfin, au souci, moins clairement exprimé, de certains pays latino-américains de voir diminuer le poids de Washington tant dans le capital de la Banque (les Etats-Unis en détiennent environ 36 %) que, plus généralement, dans l'économie du sous-continent. — J.-P. C.

● *Le secrétaire américain au Trésor*, M. Michael Blumenthal, s'est entretenu, lundi 31 octobre, à Rome, avec le chef du gouvernement italien, M. Giulio Andreotti. M. Blumenthal a qualifié d' « *imposants* » les « *progrès accomplis par l'Italie pour rééquilibrer la balance des paiements et réduire le taux d'inflation* », dans une brève conférence de presse tenue aussitôt après l'entretien. — *(A.F.P.)*

A L'ISSUE DE LEURS TRAVAUX AU CAIRE

Les parlementaires égyptiens et soudanais préconisent une politique d'équilibre dans les relations avec Moscou et Washington

La session commune des Parlements égyptien et soudanais, ouverte le 24 octobre au Caire par les présidents Sadate et Nemeiry, s'est terminée lundi 31 octobre par le vote d'une déclaration finale insistant sur la nécessité du renforcement de l'union entre les deux pays. Le texte approuvé par les députés souligne cependant que « *le processus d'intégration politique doit être précédé d'études approfondies* ». Il demande, en outre, à l'Egypte et au Soudan de suivre « *une politique d'équilibre dans leurs relations avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* » et lance un appel aux pays arabes pour qu'ils mettent fin à leurs dissensions.

A ce propos, l'agence d'information soudanaise croit savoir que les ministres des affaires étrangères de Libye, du Soudan et d'Egypte se rencontreront à Tunis, en marge de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères du 12 novembre, pour discuter de la normalisation de leurs relations.

Au Caire, M. Bachir Rabti, président du Parlement de la Fédération des Républiques arabes — qui regroupe l'Egypte, la Libye et la Sydie, — a déclaré lundi que les relations entre Le Caire et Tripoli étaient en voie d'amélioration. « *Des contacts*, a-t-il dit, *ont lieu entre les deux capitales, et des mesures importantes pourraient être annoncées.* » L'une de ces mesures serait « *la création d'une nouvelle province à la frontière égypto-libyenne, placée sous administration commune* ».

Plusieurs signes de détente entre Le Caire et Tripoli ont été enregistrés au cours du mois d'octobre. L'Egypte et la Libye ont ouvert leurs consulats respectifs à Alexandrie et à Benghazi. Le colonel Kadhafi a déclaré dans une interview qu'il était prêt à placer ses forces armées « *à la disposition de l'Egypte si cette dernière exprimait le désir de libérer le Sinaï* », et le président Sadate a pour sa part affirmé que l'Egypte « *n'avait aucun intérêt à perpétuer ses différends avec la Libye* ».

Le chef de l'Etat égyptien a enfin, dans un geste de bonne volonté particulièrement remarqué, envoyé récemment à Tripoli une équipe médicale sous la direction du docteur Ibrahim Badran, ministre de la santé, pour soigner le fils du colonel Kadhafi, qui souffre d'une affection intestinale. Le chef de l'Etat libyen aurait déclaré — ce propos a été rapporté par M. Rabti — « *qu'il reconnaissait là Sadate tel qu'il l'a toujours connu* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le président Sadate*, venant de Roumanie, est arrivé lundi 31 octobre à Téhéran pour une visite officielle de vingt-quatre heures. Le chef de l'Etat égyptien, qui doit ensuite se rendre en Arabie Saoudite, aura des entretiens avec le chah d'Iran.

● *M. George Khan-Ackermann, secrétaire général du Conseil de l'Europe*, qui a rencontré M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, et M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, a déclaré lundi 31 octobre, à Madrid, qu'à son avis la Constitution espagnole ne pouvait constituer un obstacle à l'entrée définitive de l'Espagne dans le Conseil de l'Europe. Il a en effet noté que le ministre espagnol des affaires étrangères allait signer la convention sur les droits de l'homme, qui constitue la loi-cadre du Conseil, et que tous les partis parlementaires espagnols étaient décidés à inclure les libertés essentielles dans la Constitution. — *(A.F.P.)*

● *L'assemblée de la Commission océanographique internationale*, réunie au siège de l'UNESCO à Paris, a recommandé, lundi 31 octobre, par cinquante-trois voix pour, dix-huit voix contre et huit abstentions, un amendement à ses statuts privant de la qualité de membre de la Commission tout Etat membre qui pratique l'apartheid.

● *M. David Rockefeller*, président de la Chase Manhattan Bank, a déclaré, lundi 31 octobre, que cet établissement, l'un des plus importants de New-York, a décidé de refuser à l'Afrique du Sud tout prêt « *risquant de favoriser l'apartheid* ».

CHIRAC OU LA FRINGALE DU POUVOIR.

par Henri Deligny

Aujourd'hui un extrait dans le Monde:

MON PETIT JACQUES

Pour Chirac, l'histoire de France ne commence pas aux gaulois ni même à de Gaulle en 1940, mais à Marcel Dassault. Dans les années noires, le petit Jacques, ‹élevé un peu comme un sauvage[1]› au Rayol, où les familles Potez et Dassault l'avaient recueilli, avec sa mère, vivait dans le culte d'un héros : Marcel Bloch, dit Dassault, que les nazis avaient alors interné dans un camp de concentration. Le calvaire de son protecteur allait marquer le jeune garçon, de même que cette affection a orienté toute son existence. Curieusement, il semble avoir enfoui ce souvenir dans quelque jardin secret où jamais il n'a entraîné ses biographes et interviewers.

Et, pourtant, comme comprendre les motivations profondes de l'homme quand on ignore cet élément essentiel de l'enfance.? Quelle pudeur ou quelle puissante raison le poussent à dissimuler ce mystère ? Il n'est toutefois pas sans intérêt pour l'avenir de l'homme public. Mais, quand il raconte ses premières années, Chirac évacue ce passé et gomme l'ombre de son ‹parrain›. Singulière amnésie ! Elle ne retiendra pas seulement l'attention des psychanalystes.

Quand il s'installera lui-même à Matignon comme Premier ministre, Chirac disposera sur son bureau trois cadres d'argent. Trois médailles enchâssées : un profil de de Gaulle, la tête de Pompidou et le trèfle à quatre feuilles, ‹talisman› qui décorait la couverture de l'autobiographie[80] de Marcel Dassault.

Un patronage, une fidélité et l'inspiration.

Demain A SA BOTTE



PRIX: 46F

400 pages bien serrées de révélations.

ÉDITIONS ALAIN MOREAU

EUROPE

LE TERRORISME EN R.F.A. ET L'AFFAIRE KLAUS CROISSANT

Intervention de six associations de juristes avant l'audience de la chambre d'accusation

Après trois audiences de procédures, les 3, 10 et 24 octobre, la demande d'extradition visant Mᵉ Klaus Croissant est examinée « au fond » mercredi 2 novembre par la chambre d'accusation de Paris que préside M. Henri Blaser. Le 12 octobre, la chambre d'accusation avait jugé que Mᵉ Croissant restait incarcéré.

Rappelons que la décision de cette juridiction lie le gouvernement si elle juge la demande d'extradition irrecevable. En revanche, le gouvernement est libre de ne pas extrader, même si la chambre d'accusation est favorable à l'extradition.

Les interventions continuent de se multiplier en faveur de l'avocat ouest-allemand. C'est ainsi que six associations de juristes rappellent dans un communiqué commun que *« les traités internationaux et la jurisprudence française ou internationale interdisent toute extradition en matière politique ».*

Les organisations signataires sont le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, le Mouvement d'action judiciaire, la Fédération nationale des unions des jeunes avocats, l'Association française des juristes démocrates et le Mouvement français des juristes catholiques.

Les débats de mercredi promettent d'être longs. Il est envisagé qu'à la défense actuelle de Mᵉ Croissant (Mᵉˢ Joe Nordmann, Jean-Jacques de Felice, Roland Dumas, et Michèle-Stéphanie Bordier) s'ajoutent des avocats de pays européens, ouest-allemand, belge, italien, britannique et espagnole.

L'avocat ouest-allemand est accusé d'avoir assuré l'infrastructure de la Fraction de l'armée rouge

Selon le procureur Rebmann, cité par *Der Spiegel* du 10 octobre dernier, il est essentiellement reproché à Mᵉ Klaus Croissant d'avoir *« organisé dans son cabinet la réserve opérationnelle du terrorisme ouest-allemand. En effet, chaque fois que les activités de la bande* (la Fraction de l'armée rouge RAF — N.D.L.R.) *l'exigeaient, en particulier lorsque d'importantes opérations allaient être lancées ou lorsqu'il fallait combler des lacunes dues à des arrestations, les membres de la bande installés à demeure dans le cabinet de l'avocat abandonnaient leur couverture légale et passaient à la clandestinité ».*

Aux yeux de l'accusation, le cabinet de Mᵉ Croissant était donc devenu *« le lieu de résidence légale de la bande terroriste »* et *« il est possible de prouver que les moyens d'action de ce cabinet ont été utilisés à la préparation d'attentats ».*

La police criminelle fédérale (Bundeskriminal Amt B.K.A.) fait état d'une *« bande Croissant assurant l'infrastructure de la lutte armée », Der Spiegel* relève la *« série d'indices »* qui ont permis à la police de parvenir à cette conclusion depuis 1972. Avocat associé au cabinet Croissant, Mᵉ Joerg Lang aurait servi de *« recruteur »* à Andreas Baader et à Gudrun Ensslin et aurait organisé leurs activités, ce qui lui valut d'être poursuivi. Une *« douzaine de jeunes gens »* participant aux actions terroristes auraient été déclarés par Mᵉ Croissant comme *« assistants, employés aux écritures archivistes ou chauffeurs »*, notamment Siegfried Hausner, qui devait participer à l'attaque de l'ambassade d'Allemagne à Stockholm ; Elisabeth von Dyck, passée à la clandestinité; Hans-Joachim Klein, chauffeur de l'avocat de Stuttgart avant de participer à l'attaque de la conférence de l'OPEP à Vienne en 1975 ; Willy Peter Stoll *« assistant »* de l'étude, impliqué dans plusieurs attentats et soupçonné d'avoir préparé l'enlèvement du président du patronat allemand ; Angelika Speitel recherchée par la police ; Susanne Albrecht, meurtrière présumée de M. Ponto.

En outre, un avocat associé à l'étude Croissant depuis 1975, Mᵉ Arndt Mueller, est accusé par les autorités d'avoir joué le rôle *« d'avocat itinérant »* assurant les liaisons entre les membres de la *« bande »* incarcérés et leurs amis en liberté. A ce titre, il a rendu, entre octobre 1975 et juin 1977, cinq cent quatre-vingt-quatre visites à des détenus de la RAF et en a reçu cent trente-huit lettres. Mᵉ Muller a été arrêté récemment.

Egalement associé à l'étude Croissant, Mᵉ Armin Newerla a été appréhendé après qu'on ait découvert dans sa voiture soixante-dix exemplaires de la publication clandestine de la RAF. Un autre collaborateur de l'avocat dont Bonn demande l'extradition, Ralf Baptist Friedrich, aurait, selon la police, permis à sept terroristes recherché de trouver un logement grâce à une association de propriétaires d'immeubles de Hambourg.

M. ROLAND LEROY CRITIQUE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Roland Leroy, secrétaire du comité central du P.C.F., a déclaré, vendredi 28 octobre, au cours d'un rassemblement à Louviers (Eure), à propos de l'affaire Klaus Croissant : *« Récemment, le garde des sceaux a annoncé que le gouvernement était tout prêt à accorder l'extradition de l'avocat Klaus Croissant. Sans savoir ce qui lui est reproché, on accorderait ainsi une extradition à un gouvernement qui lui, par contre, refuse l'extradition de criminels de guerre comme Kappler, un gouvernement qui, au contraire, protège les anciens nazis. »*

D'autre part, le préfet de police a annoncé que les manifestations que plusieurs mouvements d'extrême gauche avaient l'intention d'organiser sur la voie publique mercredi 2 ou jeudi 3 novembre 1977, *« pour exiger la libération et la non-extradition »* de Mᵉ Klaus Croissant étaient interdites.

Libres opinions

Le pire moyen de faire l'Europe

par GILLES DELEUZE et FÉLIX GUATTARI (*)

Le gouvernement allemand a demandé l'extradition de Mᵉ Croissant. La chambre d'accusation française doit examiner l'affaire le 2 novembre. Pourquoi ce jugement sera-t-il un événement d'une immense importance ?

Le gouvernement allemand a envoyé un premier dossier, puis multiplie les nouveaux envois. Il reproche d'abord à Klaus Croissant de s'être conduit en avocat, c'est-à-dire d'avoir fait connaître l'état de détention des prisonniers de Stuttgart, leurs grèves de la faim, les risques d'assassinat qui pesaient sur eux, les motifs de leurs actes. Il reproche ensuite à Klaus Croissant d'avoir été en relation avec des terroristes ou de présumés terroristes (on en disait autant des avocats français du F.L.N.). Peut-on penser que le gouvernement français a signalé au gouvernement allemand l'inanité du premier dossier, et que le gouvernement allemand envoie en hâte d'autres pièces opérant tous les amalgames possibles ?

Et, pourtant, si la décision de la chambre d'accusation doit avoir une telle importance, ce n'est pas seulement parce que les motifs d'extradition invoqués semblent être politiques, et même d'opinion. Ce n'est pas seulement, non plus, parce que l'extradition de Klaus Croissant, dans les conditions actuelles, reviendrait à le livrer à un pays dont le régime juridique est devenu d'exception, et où il risquerait en prison une élimination rapide (qu'arriverait-il à Croissant si de nouvelles actions terroristes se faisaient en Allemagne ?).

Ce serait déjà suffisant, mais il y a encore autre chose. En fonction des événements récents, le gouvernement allemand a acquis une position de force par rapport aux autres gouvernements d'Europe, et même par rapport à certains gouvernements d'Afrique. Il est en situation de sommer les gouvernements de s'aligner sur sa politique de répression très particulière, ou de laisser opérer sa police sur leur propre sol (cf. demande aux aéroports de Barcelone, Alger, Dakar, etc.). Il donne des leçons aux autres gouvernements ; bizarrement, seule l'Italie est momentanément épargnée, peut-être à cause de l'affaire Kappler. La presse allemande est en situation de faire reproduire ses articles par des journaux français, qui les recopient sans le dire : *France-Soir* comme édition provinciale du groupe Springer ; proposition de d'Ormesson dans *le Figaro* sur la nécessité de riposter à chaque acte de terrorisme en assassinant les détenus dont la libération serait réclamée. Une conspiration du silence se fait sur les deux survivantes, du Boeing et de Stuttgart, dont les déclarations seraient pourtant des éléments essentiels à toute enquête.

Bref, l'Allemagne de l'Ouest est en état d'exporter son modèle judiciaire, policier et « informatif », et de devenir l'organisateur qualifié de la répression et de l'intoxication dans les autres pays. C'est dans ce contexte que la décision de la chambre d'accusation prendra toute son importance. Si elle donnait l'autorisation d'extrader Mᵉ Croissant, elle abandonnerait sa jurisprudence récente, et favoriserait, du même coup, bon gré mal gré, l'importation du modèle étatique et judiciaire allemand.

En Allemagne, le gouvernement et la presse font tout pour suggérer que les prisonniers de Stuttgart se sont tués, « comme » certains dirigeants nazis le firent : par fidélité à un choix démoniaque, par désespoir de gens qui ont perdu la partie et se sont mis au ban de la société. On parle, d'une manière imbécile, de « drame wagnérien ». En même temps, le gouvernement allemand prend figure de tribunal de Nuremberg. Même des journaux de gauche en France suivent, et se demandent si Baader est le fils de Hitler, ou bien celui de Schleyer lui-même. Quitte à chercher des filiations, il serait plus simple de rappeler que la question de la violence, et même du terrorisme, n'a pas cessé d'agiter le mouvement révolutionnaire et ouvrier depuis le siècle dernier, sous des formes très diverses, comme réponse à la violence impérialiste. Les mêmes questions se posent aujourd'hui en rapport avec les peuples du tiers-monde, dont Baader et son groupe se réclamaient, considérant l'Allemagne comme un agent essentiel de leur oppression. Les détenus de Stuttgart n'étaient pas des hommes de pouvoir fascistes, ni des hommes poussant au fascisme par provocation. Le gouvernement allemand n'est pas plus un tribunal de Nuremberg, et la chambre française n'est pas une sous-section de ce tribunal. Mᵉ Croissant ne doit pas être victime d'accusations sans preuves, ni de la campagne de presse actuelle.

Trois choses nous inquiètent immédiatement : la possibilité que beaucoup d'hommes de gauche allemands, dans un système organisé de délation, voient leur vie devenir intolérable en Allemagne, et soient forcés de quitter leur pays. Inversement, la possibilité que Mᵉ Croissant soit livré, renvoyé en Allemagne où il risque le pire, ou bien, simplement expulsé dans un pays de son « choix » qui ne l'accepterait pas davantage. Enfin, la perspective que l'Europe entière passe sous ce type de contrôle réclamé par l'Allemagne.

(*) Membres du Comité de liaison contre la répression.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Demain, la France ?

La France est-elle menacée par le terrorisme ? Ne risque-t-elle pas de subir à son tour, au cours des prochains mois, une vague d'attentats à l'allemande ou à l'italienne ? La psychose du terrorisme provoquée par l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer et ses conséquences hante la presse hebdomadaire qui s'efforce d'analyser les motivations et de prévoir les réactions des différents mouvements ou groupuscules qui, dans notre pays aussi, utilisent ou préconisent la bombe comme argument.

« Le terrorisme, jusqu'ici, écrit Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR, c'était l'affaire des Irlandais : ils y étaient installés. Ou des Italiens. Ou des Basques. A la rigueur, chez nous, cela pouvait être des règlements de compte, surtout à Paris, entre agents secrets israéliens et palestiniens. Bien sûr, il y avait de temps à autre des Corses et des Bretons. Mais avec ce groupe Baader-Meinhof, qu'est-il arrivé ? Tout a changé, viré, basculé. »*

Expliquant les raisons pour lesquelles *« il faut s'opposer »* à l'extradition de Klaus Croissant, avocat du groupe Baader-Meinhof, emprisonné en France, l'éditorialiste souligne : *« Il n'y a ici nulle trace de faiblesse, nulle complaisance et même nulle manifestation de compréhension à l'égard du terrorisme. Personne n'est plus atterré que nous par la cruauté désespérée qu'il implique et le nihilisme politique qui le sous-tend. »*

Il ajoute : *« Si l'on se souvient (...) du grand souffle libertaire, pacifique et novateur qui avait nourri le mouvement des jeunes Californiens lors des grandes manifestations contre la guerre au Vietnam, et si l'on tient compte de l'exceptionnelle efficacité de ces manifestations, on peut conclure aujourd'hui à une sorte de régression dans la signification de la révolte des jeunes. »*

LE POINT consacre quatre pages à une analyse des organisations qui se trouvent la plupart du temps à l'origine des attentats commis en France. *« Les mouvements de lutte régionale pour l'autonomie sont,* écrit-il, *les plus gros pourvoyeurs d'attentats, mais les dégâts qu'ils provoquent sont le plus souvent matériels. »* Il y a ensuite, selon *LE POINT*, les *« gauchistes terroristes »*, qui sont *« des prolétaires en col bleu ou col blanc, des passionnés d'armes à feu »* ou *« des ex-maoïstes (...) déçus par la dissolution de la Gauche prolétarienne »* ayant décidé *« de passer à l'action directe ».* Il y a enfin *« le terrorisme international ». LE POINT* note qu'il n'existe pas de *« liens organiques structurés »* ni de *« filières organisées »* entre ces organisations, mais plutôt *« un climat, une sensibilité, qui créent des complicités et des compréhensions mutuelles »*, l'occupation des locaux du journal *Libération* après la mort d'Andreas Baader étant, à ce sujet, jugée *« exemplaire ».*

Dans *L'EXPRESS*, Olivier Todd estime que *« se sentant dans une impasse, certains francs-tireurs, primaires ou paumés, peuvent avoir la tentation tactique de « dépasser » la situation actuelle par « la critique des armes » faute de savoir manier les « armes de la critique », c'est-à-dire de passer à des actions illégales généralisées et très violentes ».*

« Notre gauchisme français cerne souvent les questions justes. Il fournit presque toujours de fausse réponses. Il se trouve peut-être à un tournant. Dans cette conjoncture, la responsabilité de ses journaux et de ses gourous — les jeunes sont moins doctrinaires que les vieux — est immense. Il s'agit de remettre au pouvoir la rationalité et l'intelligence, pas l'imagination et les mythes. »

Pour *VALEURS ACTUELLES*, *« la complaisance des pouvoirs publics a érigé la France en pays de refuge pour les terroristes »*. François Lebrette rappelle notamment que *« l'enquête sur le commando baptisé « Noyau armé pour l'autonomie populaire » (qui abattit en mars dernier Antoine Tramoni, l'ancien vigile de chez Renault) s'est orientée vers les milieux d'anciens maoïstes déboussolés et inorganisés »* et dénonce *« ce milieu du terrorisme diffus, autonome »*, qui *« forme le vivier dans lequel puisent les organisations internationales ».*

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, hebdomadaire royaliste, Pierre Pujo déplore, lui-aussi, que la France *« largement accueillante aux révolutionnaires et réfugiés politiques du monde entier »* soit devenue *« la plaque tournante du terrorisme international qui y trouvee un soutien « logistique » et des refuges ».*

RIVAROL prend acte que *« les pouvoirs publics semblent tout de même décidés à « faire quelque chose »* mais *« il eût été plus simple,* souligne-t-il, *de ne pas laisser la situation atteindre ce degré de pourrissement ».*

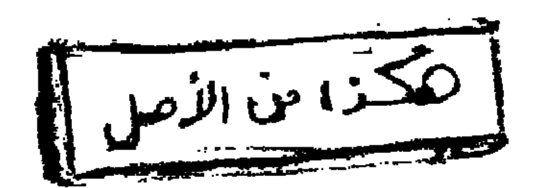
En revanche, Claude Boris dénonce dans *POLITIQUE HEBDO « cette internationale policière qui s'organise politiquement et matériellement sous l'influence et avec le soutien technique des Allemands »* et qui *« met actuellement au point un fichier auquel les différentes polices pourront avoir accès par « terminal téléphonique » grâce à une uniformisation des codes et des méthodes de classement ».*

« Le problème n'est pas de s'indigner mais de se demander concrètement ce qu'il est possible de faire pour mettre en cause ce nouveau marché commun auquel l'affaire Schleyer n'a fait que donner un léger coup d'accélérateur », conclut-il.

Dans *TRIBUNE SOCIALISTE* (P.S.U.), José Sanchez dénonce également la collaboration entre la police française et la police allemande, mais *« plus insidieuse, plus dangereuse et plus inadmissible »* est, à son avis, *« l'attitude d'une certaine presse légitimant à coup de bien belles phrases les méthodes inqualifiables utilisées par les flics de R.F.A. »*

L'HUMANITE DIMANCHE estime, elle, que *« nous n'avons pas besoin de Superman ».* Claude Lecomte y écrit : *« Ce dont la France (...) a besoin c'est d'hommes et de femmes responsables prenant en main les affaires du pays dans une société véritablement pluraliste. Cela s'appelle la démocratie, la liberté. Le vingt-deuxième congrès du P.C.F. n'a jamais rien dit d'autre. »*

Mort, Andreas Baader est plus présent que jamais, et après avoir traumatisé l'Allemagne, il fait peur à la France. — Al. R.



KLAUS CROISSANT

...bres opinions

...moyen de faire l'Europ...

...ES DELEUZE et FÉLIX GUATTARI

...OMADAIRE

...ance ?

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA CRISE P.C.-P.S.

« L'HUMANITÉ » : M. Mitterrand mélange les genres et inverse les rôles.

René Andrieu analyse dans *l'Humanité* du 1er novembre le discours prononcé le 30 octobre devant le congrès des élus socialistes par M. François Mitterrand. Le premier secrétaire du P.S. avait avancé l'hypothèse que le P.C.F. pouvait rechercher une formule de « *compromis historique* ». René Andrieu réplique :

« *Une fois de plus, le premier secrétaire du parti socialiste, fidèle à la stratégie du brouillard, mélange les genres et inverse les rôles. (...)*

» *François Mitterrand n'est pas particulièrement qualifié pour nous soupçonner de préférer l'union avec la droite à l'union de la gauche.*

» *Ce n'est pas nous qui avons siégé si longtemps dans les cabinets de droite, mais lui. Ce n'est pas à nous qu'aujourd'hui la droite prodigue ses clins d'œil, mais à lui. Ce n'est pas nous encore mais lui qui, en 1968, oublieux de l'alliance passée à gauche, se déclara de son propre chef candidat à la présidence, désignant Pierre Mendès France comme président du conseil, avec l'approbation de la droite centriste.*

» *Alors, de grâce, mieux vaut ne pas charger les autres de ses propres péchés. Qui pourrait le croire quand il assure que le parti communiste chercherait à négocier un virage à droite ? (...)*

» *La vérité, c'est que s'il est quelqu'un dont on peut craindre qu'il ne rêve d'un compromis historique à la française, ce n'est pas le parti communiste, c'est François Mitterrand.* »

M. ROSETTE (P.C.F.) s'inquiète de l'attitude des socialistes au sein des municipalités d'union de la gauche.

A la suite du vote hostile au budget supplémentaire émis par dix-huit conseillers municipaux socialistes de Reims, ville dont le maire est M. Claude Lamblin (P.C.) (*le Monde* daté du 30-31 octobre), l'Association nationale des élus communistes et républicains, que préside M. Marcel Rosette, sénateur, membre du comité central du P.C.F., déclare :

« *Pourquoi cette brusque mise en cause de la solidarité de gestion ?*

» *Les élus socialistes ont-ils décidé d'ouvrir une crise municipale à Reims ?*

» *Est-ce parce que François Mitterrand a condamné le fait que cette ville se soit donné un maire communiste ?*

» *Quant au vote des budgets dans les mairies à direction socialiste, faudra-t-il, comme peut le laisser supposer la phrase de Pierre Mauroy (1) que les élus communistes votent le budget du maire socialiste quel que soit son contenu ?*

» *Serait-ce un prétexte, comme plusieurs exemples en attestent depuis mars dernier, pour préparer la reprise de délégations du maire socialiste à des adjoints communistes ?*

» *Les élus communistes, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, auront la même position partout : sur la base des engagements pris devant le corps électoral, ils prépareront le vote des budgets en consultant la population, en veillant à ne pas porter atteinte au pouvoir d'achat des familles de travailleurs, en luttant pour obtenir du pouvoir les crédits nécessaires à la gestion municipale.* »

(1) Devant le congrès des élus socialistes réuni à Villeurbanne, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., avait déclaré samedi 29 octobre : « *Tous les socialistes voteront les budgets présentés par les maires communistes. Nous entendons bien que dans les mairies à direction socialiste les communistes fassent de même.* »

● *A TREMUSON* (Côtes-du-Nord), M. Dollo (P.S.) a été élu maire par sept voix contre six à M. Le Théno (P.C.F.). *L'Humanité* du 1er novembre proteste contre le résultat de ce scrutin en expliquant que le candidat communiste avait été désigné « *par les six élus de la liste de gauche* » et que le candidat socialiste « *a été élu maire par la droite* ». La fédération communiste estime que cette attitude du P.S. est « *significative de ce qui se passe au plan national* ».

● *Des militants européens* appartenant, pour la plupart, à la jeune génération viennent de fonder la Section française du parti européen, dont l'objectif majeur est l'unification politique de la Communauté européenne.

★ Siège national : 14, rue Emile-Zola, 69002 Lyon.

POUR LA C.F.D.T., « C'EST LE P.C., ET LUI SEUL, QUI A PRIS SES DISTANCES VIS-A-VIS DE L'UNION DE LA GAUCHE ».

« *Pour la C.F.D.T., c'est le P.C., et lui seul, qui a pris ses distances vis-à-vis de l'union de la gauche* », a déclaré lundi 31 octobre M. Edmond Maire, secrétaire général de la Confédération, en commentant les décisions du conseil national qui s'est réuni du 27 au 29 octobre. Outre les questions relatives à l'action syndicale (voir page 17), le conseil national, qui regroupe deux cents militants des fédérations et unions régionales, a en effet consacré une partie importante de ses débats à la crise de la gauche.

Les déclarations des dirigeants confédéraux, qui avaient reproché au P.C.F. d'avoir réduit les divergences au problème des nationalisations et la position du bureau national qui a décidé de rencontrer successivement les partis de gauche, ont été approuvées, sans opposition, lors du vote final par les membres du conseil national.

Toutefois des critiques ont été émises au cours des discussions. Les représentants de la région Rhône-Alpes ont même déposé un amendement à la résolution générale pour reprocher aux dirigeants C.F.D.T. d'être intervenus trop nettement dans le débat politique, d'avoir axé les reproches sur le P.C. en ménageant le P.S., pour proposer aussi un freinage des importations. Mais cet amendement a été repoussé par 1 037 voix contre 375 et 176 abstentions.

Au total, le conseil national a confirmé la position de la C.F.D.T. définie par ses leaders. Les cédétistes, a indiqué M. Edmond Maire, estiment qu'il est possible de « *recréer l'union de la gauche à condition de discuter sur un véritable projet de société* ». Dans la résolution générale, votée sans opposition, la C.F.D.T. affirme que « *c'est en reprenant l'analyse de la crise dans son contexte international, avec ses dimensions économique, sociale, mais aussi culturelle et en débattant des réformes remettant profondément en cause les finalités du système capitaliste et répondant aux besoins des travailleurs que les bases d'un accord devraient être définies par les partis de l'union de la gauche* ».

● *M. Gilles Martinet*, membre du secrétariat du P.S., déclare dans une interview publiée par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* : « *La reprise des négociations sur l'actualisation du programme commun avec les communistes ne pourra avoir lieu qu'après une lutte à laquelle le P.S. fera face, même s'il ne l'a pas voulue. Nous devons lutter, car nous perdrions la confiance d'une grande partie de nos électeurs si nous cédions aujourd'hui aux revendications des communistes.* » En cas de victoire de la gauche, M. Martinet précise que « *les socialistes proposeraient sans aucun doute aux communistes de gouverner avec eux.* » Il ajoute : « *Il est sûr que François Mitterrand ne donnera pas de postes qui ne correspondraient pas à la véritable influence des communistes.* »

● *M. Pierre Mauroy*, député socialiste, maire de Lille, qui avait été vivement critiqué par le parti communiste pour avoir participé le 22 octobre à la Convention pour l'Europe (*le Monde* du 25 octobre) a déclaré, lundi 31 octobre, à Lille : « *J'apprends que M. Gustave Ansart se trouve actuellement aux Etats-Unis avec une délégation du Parlement européen dans laquelle toutes les tendances sont représentées, et notamment la majorité. Je ne le lui reproche pas, mais je m'étonne que le P.C. ait condamné ma participation à la Convention pour l'Europe où je n'ai fait que développer les positions du parti socialiste. J'espère que M. Gustave Ansart aura l'occasion d'exprimer ses conceptions sur l'Europe aux Etats-Unis.* » — (Corresp. part.)

● *M. Luciano Lama*, secrétaire général de la centrale syndicale italienne C.G.I.L., a déclaré, dimanche 30 octobre, au quotidien *Il Messaggero* : « *La gauche française n'a pas assez approfondi le débat politique (...) En Italie, nous avons une vision plus dynamique et plus graduelle des processus politiques. Pour nous, une politique de nationalisation étendue et rigide peut rester sur le papier et se retourner finalement contre les promoteurs des nationalisations, en raison des difficultés économiques que peuvent créer les détenteurs des richesses.* »

● *L'U.J.P.* (Union des jeunes pour le progrès) formation gaulliste que préside M. Bernard Fournier, a décidé de présenter quarante candidats aux élections législatives, notamment contre MM. Barre, Soisson, Poniatowski, Defferre et Fiterman.

L'éventualité d'une victoire de la majorité divise les écologistes

Inquiets de la poussée écologique, les partis politiques multiplient les initiatives : le P.S. évolue en matière nucléaire (« le Monde ») du 21 octobre), le C.D.S. fait une large part à la « qualité de la vie » dans son programme, le P.R. veut donner une image écologique à ses candidats, le R.P.R., enfin, compte tirer bénéfice de décisions récentes du maire de Paris, toutes favorables aux associations de défense de l'environnement.

Il est vrai que l'enjeu est de taille : selon certains sondages, les écologistes pourraient recueillir 11 % des suffrages en mars 1978, dans l'hypothèse de la présence d'un candidat « vert » dans chaque circonscription (« le Monde » du 20 septembre). De plus, le fait que les électeurs séduits par les candidats « verts » restent difficiles à classer explique le comportement de la majorité comme de l'opposition.

Les écologistes, conscients, semble-t-il, que leur atout principal est précisément de constituer un enjeu, paraissent décidés à brouiller le jeu des partis politiques. En décidant, dans la foulée de leur percée lors des élections municipales, de présenter des candidats aux élections législatives, les mouvements écologistes souhaitent obtenir la prise en compte de leurs revendications. Ce faisant, ils empruntent les circuits de la politique traditionnelle, au risque de succomber, eux aussi, à cet « électoralisme » qu'ils dénoncent chez les autres.

Si une large majorité est aujourd'hui convaincue de la nécessité de cette démarche politique, sinon politicienne, au sein de la nébuleuse écologique, les clivages restent nombreux et variés. Toutefois, de part et d'autre d'une ligne de partage constituée par la perspective d'une nouvelle victoire de la majorité, deux grands courants apparaissent : l'un, constitué autour du « front uni des écologistes », qui s'ébauche, renvoie dos à dos majorité et opposition ; l'autre, que pourrait organiser un « front autogestionnaire », s'attache avant tout à « ne pas faire le jeu de la droite ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La réunion qui s'est tenue jeudi 27 octobre entre les dirigeants de S.O.S. Environnement et plusieurs membres du secrétariat national d'Ecologie 78 devrait permettre aux deux formations d'aboutir à un accord électoral dès le 20 novembre prochain, à l'occasion de la quatrième assemblée générale d'Ecologie 78, qui doit se tenir à cette date à Paris. Les négociateurs se sont en effet accordés, semble-t-il, sur les principaux points mis en avant par S.O.S. Environnement, à savoir la désignation de candidats uniques s'engageant à refuser à la fois tout désistement entre les deux tours de scrutin, et tout retrait avant le premier tour (*le Monde* du 27 octobre). Ces deux organisations ont plusieurs points communs qui leur permettent de se rapprocher.

Certes, elles sont, par nature, différentes. Le mouvement S.O.S. Environnement, héritier du bureau de liaison des associations de défense de l'environnement de la région parisienne, regroupe diverses associations (de protection de la nature, d'aide aux handicapés, par exemple) qui ont pour but, en s'engageant sur le terrain électoral, de promouvoir un projet politique (*le Monde* du 25 juin 1977). De son côté, Ecologie 78 se veut un simple cartel électoral destiné, selon l'un de ses porte-parole, M. Brice Lalonde, à se dissoudre après le scrutin de mars 1978. Sous ce sigle, plusieurs organisations d'écologistes, parmi les plus représentatives, ont accepté de se regrouper en vue de présenter des candidats communs ; toutes insistent sur la nécessité de préserver les libertés de la base ; un secrétariat national a cependant été constitué, chargé d'harmoniser autant que faire se peut l'attitude électorale des différentes composantes du mouvement (*le Monde* du 29 octobre).

Des visées électoralistes

Les démarches convergentes peuvent néanmoins l'emporter sur les différences. S.O.S. Environnement, d'une manière progressive et détaillée, les animateurs d'Ecologie 78, plus succintement, s'efforcent désormais de formuler un véritable projet de société qui permettre de rompre avec le système industriel actuel. Surtout, ils présentent l'option écologique comme une véritable « alternative » à la politique. Chacun souhaite s'affirmer comme un mouvement qui soit à la fois autonome face à la gauche et à la droite, porteur d'une autre conception de l'action politique et dégagé de l'emprise des partis traditionnels, coupables d'électoralisme. Aussi M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S. Environnement, comme MM. Brice Lalonde et Philippe Lebreton affirment-ils que « *le clivage droite-gauche est dépassé* ». La conséquence concrète de cette volonté de se situer hors du champ de la politique traditionnelle se trouve dans le principe de non-désistement entre les deux tours.

Mais les visées des écologistes et leurs conséquences politiques sont, à l'évidence, électorales ; leur comportement politique paraît de nature à favoriser le maintien au pouvoir de la majorité. Selon la plupart des sondages d'opinion, les candidats écologistes, puisqu'ils semblent séduire davantage d'électeurs de la gauche non communiste que d'électeurs de la majorité, ont la capacité non seulement d'empêcher la gauche de l'emporter, mais encore de déséquilibrer l'opposition au profit de sa composante communiste, en bloquant au second tour des voix que seule rassurait la prééminence du P.S.

Si un tel « *risque* » paraît clairement assumé par les dirigeants de S.O.S. Environnement, il est moins bien accepté au sein d'Ecologie 78.

En souhaitant la constitution d'un front uni des écologistes, M. Delarue entend en effet prémunir le mouvement qu'il préside contre les « *sollicitations affectueuses* » dont il est l'objet « *de la part des partis de gauche* ». A ses yeux, la gauche non communiste est coupable de mener une double offensive, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur de la contestation écologique. La première tend à susciter des organisations rivales, voire une « *gauche écologique* ». Tel est bien le souhait du P.S.U., mais M. Delarue estime que la multiplication des candidatures qui en résulterait ne manquerait pas de « *semer la confusion* » parmi lse électeurs et de « *marginaliser un courant qui a une vocation majoritaire* ». La seconde offensive tend à accréditer l'idée que, en refusant tout désistement, les écologistes se font les complices de la majorité. Même s'ils se défendent d'en accepter l'augure, en affirmant notamment que s'ils ne parlent jamais de leurs relations avec la majorité « *c'est parce que celle-ci est jugée sur ses actes et considérée comme irrécupérable* ». Il n'en reste pas moins que les dirigeants de S.O.S. Environnement et leurs interlocuteurs du secrétariat national d'Ecologie 78 paraissent surtout soucieux d'affirmer leur autonomie face à l'opposition.

Des déceptions qui ne sont pas oubliées

Plusieurs secrétaires nationaux d'Ecologie 78 ont ainsi expliqué que, quelque soit le résultat des élections, ils « *plaident non coupables* », car leurs « *tentatives de conciliation* », notamment avec le P.S., ont échoué par le passé. L'un d'eux a précisé : « *lorsque, au Havre par exemple, les écologistes ont refusé de se présenter aux élections municipales, de peur de faciliter la victoire du candidat de la majorité, les problèmes de pollution ont disparu de la campagne électorale. L'attitude que nous adoptons pour les élections législatives répond donc à nos déceptions passées.* »

Pour fondée que soit cette argumentation, elle n'emporte pas l'adhésion de ceux qui, tel M. Brice Lalonde, craignent de « *faire la politique du pire en mettant dans le même sac tous les partis politiques* ». L'animateur des Amis de la terre de la capitale a estimé récemment : « *Si des candidats autres qu'écologistes reprennent à leur compte les mesures que préconisent les candidats verts, ce serait une erreur de maintenir des candidats contre eux.* » Il suggère ainsi que tel ou tel candidat jugé suffisamment proche des thèses des écologistes pourrait bénéficier du retrait du candidat d'Ecologie 78. Ce qu'une majorité de secrétaires nationaux, d'accord avec S.O.S. Environnement, refusent, au motif que tout revirement qui intervient pendant la période préélectorale a immanquablement un « *fumet électoraliste* ». Pour M. Philippe Lebreton notamment, si un candidat socialiste, par exemple, adhère aux options écologiques, il ne peut bénéficier du soutien d'Ecologie 78 qu'à la condition de quitter son parti d'origine. Tous approuvent cependant M. Lalonde lorsque celui-ci souhaite « *maintenir la pression* » sur les organisations de gauche pour obtenir, de leur part, la révision de choix essentiels.

Cette attitude est celle d'autres formations, plus proches de la gauche. Mais la constitution probable d'un front uni des écologistes, regroupant les candidats d'Ecologie 78 et de S.O.S. Environnement, paraît devoir accentuer le clivage entre d'une part ceux qui, avec ces deux mouvements, souhaitent avant tout assurer leur autonomie en renvoyant dos à dos la droite et la gauche, et d'autre part ceux qui, sous l'impulsion notamment du P.S.U. et MAN (Mouvement pour une alternative non violente) plaident pour une autonomie au sein de la gauche et inscrivent leur démarche dans une perspective socialiste et autogestionnaire.

En l'état actuel des forces en présence, les premiers paraissent avoir l'avantage du nombre, mais les seconds ne restent pas inactifs : ils estiment qu'il est temps d'« *organiser la convergence* » entre les écologistes, les non-violents, les autonomistes et le P.S.U. Cette tendance de l'écologie, qui pourrait être structurée au sein d'un « *front autogestionnaire* », reste très critique à l'égard des partis de gauche, mais elle dénonce le principe du non-désistement. C'est ainsi que M. Jean-Marc Muller, membre du comité de coordination du MAN, affirme : « *Nous créons beaucoup plus les conditions d'un débat politique en pouvant rappeler aux partis de gauche que c'est grâce à notre concours qu'ils sont majoritaires, plutôt qu'en leur rappelant que c'est grâce à nous que les partis de droite ont gardé le pouvoir.* »

Malgré les divergences d'analyses et de stratégies qui séparent le probable front uni des écologistes du possible front autogestionnaire le journal *la Gueule ouverte - Combat non-violent* a décidé d'organiser un débat, le 5 novembre, à Paris, entre les représentants du MAN, du P.S.U. et d'Ecologie 78. De cette discussion pourrait naître l'idée d'une sorte de *modus vivendi* permettant aux écologistes de recueillir, au premier tour, un maximum de suffrages. Faute de quoi, les écologistes apparaîtraient comme divisés entre une gauche écologique, et ce qu'il faudrait bien appeler une droite.

RAPATRIÉS

Les associations demandent au Parlement d'améliorer le projet de loi d'indemnisation

L'approbation du projet de loi d'indemnisation par le conseil des ministre du 26 octobre suscite diverses réactions au sein des associations de rapatriés.

L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA), le Front national des rapatriés (F.N.R.), et le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord (RANFRAN), « *reconnaissent le caractère positif* » du texte gouvernemental et constatent, notamment, « *l'augmentation sensible des plafonds d'indemnisation* », mais relèvent « *des insuffisances et des omissions graves* ». Ces trois associations « *espèrent beaucoup en l'action des parlementaires pour améliorer le projet de loi* ».

Le groupement national pour l'indemnisation (G.N.P.I.), estime que ce texte « *ouvre une ère nouvelle pour les rapatriés* » et se réjouit « *de ce pas important sur la voie de la justice* ». Il regrette toutefois le plafonnement de l'indemnisation à 1 million de francs pour un ménage et à 500 000 F pour une personne seule ainsi que la non-indexation des titres. Le G.N.P.I. demandera au premier ministre et aux parlementaires de compléter les dispositions adoptées.

La commission des rapatriés des P.M.E. « *partage entièrement l'exposé des motifs du projet de loi* » mais « *manifeste sa désillusion quant à certaines dispositions très limitatives compte tenu d'un nouvel état d'esprit gouvernemental pourtant prometteur* ». Elle déplore notamment « *que les critères d'évaluation des biens perdus ne se trouvent pas modifiés.* »

Quant au mouvement du RECOURS, qui souligne lui aussi « *les insuffisances* » du texte, il précisera sa position au cours d'un dîner-débat qui réunira, jeudi soir, 3 novembre, à l'hôtel Lutetia, à Paris, les représentants des principaux partis politiques.

Les « pieds-noirs » veulent être considérés comme des « provinciaux » à part entière

De notre correspondant

Tours. — Le Cercle algérianiste a tenu samedi 29 et dimanche 30 octobre, à Tours (Indre-et-Loire), sous la présidence du général Jouhaud, son quatrième congrès national. M. Maurice Calmein, président de l'association, refusant l'appellation de « *rapatriés* » qu'il juge « *impropre, impersonnelle et dépassée* », a demandé que les « pieds-noirs » soient considérés comme des « *Algériens français* », c'est-à-dire comme « *des provinciaux, au même titre que les Bretons, les Corses, les Basques* ». M. Calmein a annoncé un projet de création d'un village « algérianiste » dans le sud de la France et la constitution de plusieurs groupes d'études et de recherches sur l'Armée d'Afrique, la cuisine « pied-noir », l'œuvre d'Albert Camus, l'intégration des Français musulmans à la communauté nationale, etc.

Evoquant le projet de loi d'indemnisation le général Jouhaud a indiqué que ce texte était, certes, un motif de satisfaction, mais qu'il fallait l'accepter avec des réserves en considérant qu'il intervient quinze ans après le départ des Français d'Algérie. Il a notamment déclaré : « *L'Etat est généreux, il offre 1 million à chaque travailleur immigré pour qu'il rentre dans son pays. Que n'a-t-il été aussi généreux pour ceux qui ont dû rentrer en France ?* »

Le cinquième congrès du Cercle algérianiste aura lieu en octobre 1978, à Narbonne (Aude).

ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens prisonniers de guerre réclament des garanties

Le congrès de la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, réuni à Bordeaux du 27 au 30 octobre, estime que « *les conclusions du débat sur le budget des anciens combattants à l'assemblée nationale n'apportent aucune chance nouvelle de voir résoudre, dans des délais acceptables, leurs problèmes essentiels : la carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre et la restauration des pensions.*

» *Dans ces conditions*, indique la Fédération, *tous nos militants, à tous les niveaux de responsabilité, doivent alerter sans délai les six cent cinquante mille membres de la Fédération et conduire avec leur appui l'action vigoureuse qui s'impose.* »

Rendant visite au congrès, jeudi, M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, avait notamment déclaré que le problème de l'attribution de la carte d'ancien combattant aux prisonniers de guerre serait « *entièrement réglé à la fin de 1978* ».

A ce sujet, les congressistes estiment que « *le rapport Brocard, issu des propositions de loi déposées par les différents groupes, doit être, selon la volonté unanime des diverses formations politiques de l'assemblée, inscrit à l'ordre du jour* ».

Quelque six cents représentants des associations départementales de la Fédération ainsi que plusieurs délégations étrangères (U.S.A., U.R.S.S., Canada, R.D.A., R.F.A., G.-B., Belgique, Sénégal, Mauritanie et Mali) ont participé au congrès.

Le Monde — Société et culture

LA JOURNÉE DES FEMMES NOIRES A PARIS

«La voix des plus opprimées»

Singulière expérience que de quitter une rue morose pour se retrouver parmi trois cents personnes qui sont en majorité des femmes noires aux cheveux tressés, aux robes colorées, et dont la parole bouscule soudain certains clichés enracinés depuis des siècles. C'était samedi 29 octobre, à Paris, une journée de débats organisée par la Coordination des femmes noires, qui, depuis mai 1976, veut faire entendre *« la voix des plus opprimées »*.

Africaines, Antillaises et Afro-Américaines de tous âges et de tous milieux s'étaient réunies, entourées de nombreux hommes et de plusieurs militantes féministes, pour rompre un isolement devenu par trop pesant. Ainsi était-ce la première fois, comme devait le faire remarquer un spectateur, que des femmes noires osaient *« parler ensemble à la face des hommes pour en finir avec l'immémoriale soumission »*.

D'entrée de jeu, les femmes membres de la Coordination avaient affirmé : *« Nous avons des problèmes en commun avec les hommes de couleur, avec toutes les femmes, mais aussi des problèmes qui nous sont spécifiques. D'où la nécessité d'une lutte commune et d'une lutte spécifique. »* Au demeurant fort claire, cette prise de position fut souvent mal comprise : au fil des discussions qui, successivement, prenaient pour thème l'excision, la stérilisation forcée, la polygamie et la prostitution, les initiatrices eurent fort à faire avec leurs contradicteurs.

Les hommes n'étaient pas les moins véhéments. Certains s'exclamaient : *« Ça ne peut pas marcher, ça n'aboutira jamais ! »* d'autres renchérissaient : *« Vous manquez de punch et de tonus ! »* tandis que, çà et là, on déplorait tantôt la violence intransigeante des interventions, tantôt leur manque de cohérence.

Particulièrement virulents étaient les « marxistes » des deux sexes qui n'avaient de cesse d'affirmer *« le primat du combat contre l'impérialisme »* et de sommer *« les petites bourgeoises de la tribune »*, dont *« la lutte n'est pas une bonne lutte puisqu'elle ne libère pas économiquement la femme »*, de *« s'intégrer à la lutte des classes »*.

Après que des émissaires de la librairie *Des femmes* eurent noté, qu'une fois encore, *« c'étaient les mêmes idéologies et les mêmes structures »* qui s'employaient à bâillonner le deuxième sexe, des femmes africaines s'interrogeaient : *« Peut-on dire que l'avènement du socialisme suffise à faire disparaître la prostitution ainsi que la polygamie et l'excision ? »*

« Cette journée n'est pas un acte final, devaient conclure les organisatrices. *C'est un commencement. Il est important que les hommes sachent que les femmes* ne seront plus leurs relais, ni leur *tremplin comme ce fut le cas dans la révolution algérienne. Désormais, elles lutteront en même temps pour leur propre libération et pour celle de leur peuple. »* — M. S.

★ Coordination des femmes noires, 52, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. 236-09-49.

LE CONGRÈS NATIONAL DES SALUTISTES A PARIS

Si toutes les armées du monde...

Qu'est-ce qu'une armée de mille cinq cents hommes à peine (et surtout de femmes) dont trois cents officiers d'active ? Un corps d'élite ? Une armée d'opérette ? Non. Ce sont les effectifs des troupes commandées en France par les successeurs de William Booth, autrement dit l'Armée du Salut, qui vient de se réunir en congrès à Paris. Un congrès sans votes, ni motions, ni tendances où, infailliblement, l'unité, on peut même dire l'unanimité, se réalise à l'occasion d'un témoignage public, d'une lecture de la Bible (ponctuée de « amen » dans la salle) ou d'un cantique martialement joué en fanfare.

Les salutistes ne se complaisent ni dans les plans de bataille chers aux états-majors en campagne, ni dans les tractations de gloire habituelles aux congrès. Qu'ils viennent de Nîmes, de Belfort ou de Strasbourg, tous admettent sans discuter le commandement de l'officier en charge du « territoire » français, le commissaire Raymond Delcourt. Celui-ci n'a qu'un reproche à faire à ses troupes : certains soldats n'ont pas « payé leurs cartouches », *c'est-à-dire qu'ils ont oublié de verser la dîme conformément aux préceptes évangéliques. Non seulement les soldats de l'Armée du salut ne touchent pas de solde, mais ils doivent acheter leur uniforme et payer une cotisation au mouvement, sauf évidemment les officiers à plein temps qui n'ont pas d'autres activités dans le civil.*

Pour ce congrès national 1977, les salutistes français ont reçu la visite du commissaire Erik Wahlström, citoyen finlandais, qui coordonne la « bataille » sur tous les « fronts » européens. Pour ne pas être en reste, les jeunes soldats ont organisé une petite fête où les chorales alternent avec les fanfares devant un parterre d'uniformes à col officier. Les femmes conservent leurs célèbres petits chapeaux à jugulaire, mais les jeunes filles préfèrent aujourd'hui le chapeau style Robin des Bois qui les fait malheureusement confondre avec certaines contractuelles...

Qui sont ces jeunes salutistes enrôlés dans les rangs de l'« Armée du Christ » ? Pour la plupart, des enfants de salutistes eux-mêmes ou des jeunes issus de paroisses protestantes. Par exemple, Délie-Anne vingt-cinq ans), infirmière dans une clinique protestante, ou Patrick (dix-neuf ans), éducateur dans une maison de l'Armée du salut qui s'occupe de débiles mentaux en Seine-et-Marne. Mais il y a aussi les recrues du hasard, par exemple Emmanuel, un ajusteur de vingt-trois ans qui travaille à Manufrance à Saint-Etienne. Catholique d'origine, il a connu l'Armée du salut par sa sœur inscrite dans un des centres de vacances de l'organisation — lui dit « patronage ». *Il a décidé d'arrêter le travail d'ajusteur pour devenir « officier de poste », c'est-à-dire permanent local. Il devra passer par l' « école militaire » de la rue Léonard-de-Vinci à Paris (16e), où sont formés les « cadets » (aucun cette année, une dizaine prévue l'an prochain).*

Une secte en uniforme, l'Armée du salut ? Non. « L'uniforme c'est pour le témoignage, *explique un salutiste, mais au lieu* de nous couper du monde, nous baignons dedans. » *Cafés, restaurant, night-clubs, prisons, halls de gare, tout est champ de bataille pour un salutiste. Et l'armée fraternelle où il s'enrôle lui permet de côtoyer le plus simplement du monde le jeune ajusteur en rupture de chaîne ou l'ancien infirmier qui, en 1952, a accompagné les derniers convois de bagnards rapatriés de Guyane. Si toutes les armées du monde...*

ROGER CANS.

Les municipalités de gauche et l'école privée

La question de l'aide aux écoles privées fait ressortir dans certaines municipalités de gauche les divergences entre socialistes et communistes, comme en témoigne le différend qui oppose les élus des deux partis à Alençon.

A Saint-Chamond (Loire), au contraire, socialistes et communistes ont adopté à la quasi-unanimité le maintien des subventions aux établissements privés de la ville.

Divergence à Alençon...

De notre correspondant

Alençon. — Le conseil municipal d'Alençon (Orne), qui s'est réuni récemment n'a pas voté à l'unanimité les propositions de sa commission de l'éducation : pas d'augmentation des subventions en 1978, réduction de 50 % des subventions à la rentrée 1978-1979, et suppression totale en 1980 si les établissements privés n'optent pas pour le contrat d'association, enfin, le réexamen des modes de calcul des subventions au titre de la loi Falloux. Les communistes, qui se sont abstenus, ont ainsi expliqué leur position :

« Nous refusons de nous immiscer dans le choix fait par les écoles privées, à propos de leur type de contrat. Et nous estimons que notre gestion ne doit pas pénaliser des familles dont les enfants fréquentent des écoles à statut différent. Nous restons des laïcs convaincus. Même si nous ne partageons pas le choix de l'école privée fait par des familles ouvrières, nous refusons de les pénaliser. »

L'attitude des élus communistes a provoqué une réaction de la section de l'Orne de la FEN, qui rappelle qu'une des positions laïques fondamentales est d'œuvrer dans le sens d'une suppression des subventions aux écoles dites libres. D'autre part, le Syndicat national des instituteurs et la FEN, à Alençon, ont appelé tous les militants au respect de leurs engagements.

MARCEL VANNIER.

...Unanimité à Saint-Chamond

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Saint-Chamond (Loire), les subventions aux écoles privées viennent d'être vo-
27 F de fournitures scolaires
et communistes à une abstention près, celle d'un apparenté communiste. La municipalité de gauche a attribué pour chaque élève des établissements privés 105 F de participation à caractère social, 2727 F de fournitures scolaires et 90,11 F de frais de fonctionnement. Saint-Chamond compte dix-huit écoles publiques et deux établissements privés du premier degré fréquentés par cent vingt-cinq élèves.

Le maire, M. Jacques Badet (P.S.), expliquant le vote au nom des socialistes, a déclaré notamment : *« Si nous sommes fondamentalement attachés aux règles de la laïcité de l'enseignement, nous sommes cependant réalistes et nous savons que les engagements de l'Etat en matière d'éducation nationale comportent des carences. Les établissements privés jouent un rôle dans notre ville et il n'y a aucune raison pour que, dans la situation actuelle, nous les pénalisions en refusant de leur apporter une aide au nom d'un principe, même s'il nous est cher. »*

M. Juan Abad, adjoint communiste, au nom de son groupe, a mis lui aussi en cause la politique du gouvernement : *« Mais,* a-t-il ajouté, *si nous sommes des laïcs — et nous restons fidèles aux orientations définies en 1972, qui permettront justement d'aller vers une école pour tous les Français, une école de la tolérance, du pluralisme et de la liberté, — dans le même temps, nous affirmons que notre objectif n'est absolument pas d'ouvrir une guerre scolaire contre les familles qui envoient leurs enfants à l'école confessionnelle. En effet, très souvent, certains justifient d'existence des deux écoles par une liberté de choix. Nous soutenons, quant à nous, que là n'est pas le problème. Les responsabilités se situent au niveau gouvernemental. Le gouvernement n'accorde pas à l'école publique les moyens matériels et en personnel que devrait justifier la qualité d'un service public. Doit-on pénaliser les familles qui, faute d'avoir trouvé une école maternelle publique dans leur quartier, ont mis leurs enfants à l'école privée ? »*

M. Abad, posant une question inattendue de la part d'un conseiller communiste, a conclu : *« Doit-on pénaliser aussi les familles qui enlèvent leurs enfants de l'école publique parce que la proportion de fils d'immigrés atteint des pourcentages élevés ? »*

Dans certains quartiers populeux de la ville, il n'est pas rare que, sur une classe de vingt-cinq élèves, vingt-trois d'entre eux soient des enfants d'immigrés.

PAUL CHAPPEL.

Le congrès du MAN (non-violent) appelle à la constitution d'un front autogestionnaire

De notre correspondant

Belfort. — Le MAN (Mouvement pour une alternative non violente) a tenu, du 29 au 31 octobre, son congrès national au centre de Glay, dans le pays de Montbéliard, en présence d'une cinquantaine de délégués. Le général Paris de Bollardière assistait aux débats.

« Nous sommes un mouvement politique de gauche », nous a déclaré M. Jean-Marie Muller, membre du comité d'organisation, *« un mouvement qui doit prendre en charge les exigences écologistes (...), qui ne doit en aucun cas favoriser la droite mais qui est capable de pouvoir interpeller les partis de gauche sur les problèmes précis qu'ils négligeraient ou sur lesquels ils feraient des dérapages. »* Le MAN souhaite *« une alliance autogestionnaire avec les écologistes, les non-violents et régionalistes qui sont d'accord avec nous sur les problèmes à résoudre, en matière de croissance industrielle et de défense »*.

Les problèmes des objecteurs de conscience pour lesquels une nouvelle loi sera exigée, l'intensification de la campagne contre la stratégie nucléaire, l'attachement au conflit du Larzac et les luttes écologiques ont retenu en particulier l'attention des congressistes avant qu'ils n'acceptent à l'unanimité la synthèse suivante : le MAN en tant que mouvement politique a un rôle *« d'interpellation et de proposition visant au développement du socialisme autogestionnaire »*. Le MAN a décidé de participer à la constitution d'un front autogestionnaire constitué par un collectif d'organisations ou de personnes qui s'engageront à soutenir les objectifs politiques définis dans une plate-forme nationale. Cette plate-forme devra inclure le projet autogestionnaire et ses implications dans les domaines de l'écologie et de la défense (populaire et non nucléaire).

En fonction des réalités locales, le front pourra concrétiser ses positions en présentant des candidatures aux prochaines élections législatives à condition qu'elle ne favorisent pas les candidats de la droite. Cela suppose notamment un désistement au deuxième tour en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

JEAN VOGELBACHER.

● *L'exploitation du Palais de la Méditerranée prolongée jusqu'au 31 décembre.* — En réponse à M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme et maire de Nice, qui était intervenu pour appuyer la demande de prolongement de l'exploitation du casino du Palais de la Méditerranée, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, dans une lettre à M. Médecin, a annoncé sa décision d'autoriser l'établissement à prolonger effectivement son exploitation jusqu'au 31 décembre, *« à condition que la créance du Trésor* [2 430 000 francs] *soit honorée avant le 31 octobre, conformément à l'avis de la commission supérieure des jeux ».* — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — L'article « Bon et mauvais diffamateur », rapportant une décision du tribunal d'Annecy (*le Monde* du 1er novembre), était suivi d'un rappel de la jurisprudence de ce tribunal. Mais il commençait par les mots : *« Ce n'est pas la première fois que le tribunal d'Amiens... »* ! Il s'agissait, évidemment d'Annecy.

SPORTS

Football

UN COMITÉ POUR LE BOYCOTTAGE DE LA COUPE DU MONDE EST CRÉÉ EN SUÈDE

Un comité d'action pour le boycottage de la Coupe du monde a été créé lundi 31 octobre à Stockholm. Son but est d'attirer l'attention des Suédois sur la situation politique en Argentine, pays organisateur de la compétition, et de demander à l'équipe de Suède, qualifiée pour la phase finale de la coupe, de *« ne pas aider la junte argentine à organiser cette vaste entreprise publicitaire, car derrière les cordons de police qui protégeront les arènes se cacheront la terreur et la répression »*.

Jeux olympiques

LOS ANGELES SEULE VILLE CANDIDATE POUR L'ORGANISATION DES JEUX D'ÉTÉ EN 1984

Une seule ville, Los Angeles, a fait acte de candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'été, en 1984.

Pour les Jeux d'hiver de 1984, le Comité international olympique (C.I.O.) a fait état de quatre dépôts de candidatures. Il s'agit de Sapporo (Japon), Sarajevo (Yougoslavie), Göteborg (Suède) et d'une région française qui pourrait être celle de Chamonix-Mont-Blanc ou celle des Trois-Vallées (Courchevel, Méribel, Belleville). Les Jeux olympiques d'été ont déjà été organisés à Los Angeles, en 1932, et ceux d'hiver à Sapporo, en 1972.

(PUBLICITÉ)

«LA RECHERCHE»

dans la publicité parue en page 65 du MONDE DE L'ÉDUCATION (novembre 1977 : « L'Enfant et la Ville »), l'adresse de cette revue n'a pas été mentionnée :

57, RUE DE SEINE
Paris-6e - Tél. : 326-98-78

NATATION

L'intervention des médecins dans la détection des champions

LA FIN DU FLAIR

Il y a peu encore, la détection des sportifs théoriquement doués reposait pour une grande part sur l'œil et le flair. Etait supposé doué celui qui courait avec élégance, sautait avec facilité, nageait avec souplesse. La confirmation ou non de ces qualités ne venait que bien plus tard, à l'épreuve de la compétition, donc souvent trop tard. Trop tard pour l'athlète qui avait perdu son temps, trop tard pour l'entraîneur qui avait fait fausse route. Aujourd'hui, le sport de haute compétition regrette de plus en plus ces idées reçues : la détection reposant sur les apparences est remplacée par une détection médicale rigoureuse. C'est effectif depuis longtemps en République démocratique d'Allemagne, en Union soviétique, en Suède et dans beaucoup d'autres pays ; les Etats-Unis y viennent et, en France, une évolution comparable est observée.

C'est d'autant plus vrai pour la natation française que la situation n'a jamais été à ce point alarmante — les résultats des derniers championnats d'Europe le prouvent — et que le début de fonctionnement du Centre national, réservé à l'élite, pousse les dirigeants de la Fédération française à presser le mouvement. Pour ce qui concerne la natation, cependant, la détection reposant sur des critères médicaux doit être accompagnée de corrections techniques qui tiennent à la particularité d'une discipline qui s'exerce dans un milieu différent, c'est-à-dire l'eau. De bons tests de valeur générale n'iraient pas dans le sens de l'efficacité recherchée pour la natation s'ils n'étaient complétés par des informations ayant trait, par exemple, à la flottabilité des corps.

M. Gérard Garoff, directeur national de la natation française considère que la détection médicale comporte plusieurs volets essentiels. Volets physiques, physiologiques, biologiques, de performances et de résultats. Sa préoccupation est de trouver, du moins dans un premier temps pour aller au plus court, des solutions simples et pratiques à mettre en œuvre. Le coût de tests aussi complets, et forcément sophistiqués, est aussi à prendre en considération. M. Garoff estime que pour chaque sujet une estimation de 1 500 à 2 000 francs devrait être correcte. Il n'est donc pas question pour l'instant de généraliser des prises de mesures aussi onéreuses, mais de faire en sorte de déterminer, à un prix raisonnable, les capacités du plus grand nombre possible de nageurs.

Ces tests ont commencé et ils ne seront tout à fait fiables que lorsqu'un grand nombre d'observations auront été relevées et analysées. Dès que possible, ils seront mis à la disposition du haut de la pyramide, c'est-à-dire des trente clubs bien structurés que compte la natation française et des treize sections sports études. Mais, précise M. Garoff, *« nous devons être extrêmement prudents et bien considérer que ces tests n'auront de valeur absolue qu'à la condition de ne pas être infirmés par les résultats obtenus par tel ou tel nageur »*.

En fait, la circonspection dans laquelle entend se tenir le directeur national indique qu'il faudra un certain temps avant de tenir pour acquis et sûrs les résultats de ces tests. Tous les pays sont au demeurant passés par une période de tâtonnement et, aux Etats-Unis, par exemple, la commission chargée de ce problème se garde bien de se prononcer avec l'autorité qui découlerait d'une ferme conviction.

La consommation d'oxygène

Dans la pratique du sport moderne, il est en tout cas possible dès à présent de se pencher sur les aspects permanents de l'effort. M. Garoff porte beaucoup d'intérêt à la consommation maximale d'oxygène dont dépend la résistance du sujet. Compte tenu de la rigueur des entraînements en intensité et du rythme en constante évolution de la compétition, il convient, pour appartenir à l'élite, qu'un individu ait la capacité de consommer un maximum d'oxygène dans un minimum de temps. De cette capacité à consommer beaucoup et vite dépend le moment où apparaîtra le seuil de la fatigue, et la performance future sera naturellement directement liée aux résultats des tests. Le champion de demain sera celui dont l'organisme repoussera le mieux l'apparition des phénomènes de la fatigue.

« On tient pour acquis, dit M. Garoff, *qu'un individu consommant 40 millilitres-kilo n'a aucune chance de devenir un champion alors qu'à 60 ou 70 millilitres-kilo toutes les perspectives de réussite sont à prendre en considération. Sur ce plan, il s'agit d'une mesure précise, éprouvée, fiable, et le but de notre action est de développer puis de vérifier les tests de manière à pouvoir compter sur un plus grand nombre de certitudes. »*

La mise en place de ce programme n'exclut pas, selon M. Garoff, la nécessaire collaboration des entraîneurs avec le corps médical. Le directeur national parle volontiers de carence dans ce domaine, et il souhaite que les médecins spécialisés, qu'il appelle les *« médecins de terrain »*, apportent à la compétition, et surtout à l'entraînement de tous les jours, des informations régulières concernant le potentiel de l'individu, la déperdition d'énergie et les agressions causées par le milieu sportif contemporain eu égard à la somme d'efforts requis et, souvent, à la monotonie ambiante. *« Il faut*, dit M. Garoff, *qu'un individu conserve son intégrité athlétique en même temps que l'agressivité indispensable à la compétition moderne. »*

Ce résultat ne peut être atteint que sous réserve d'une observation permanente qui va de pair, bien sûr, avec la diététique sportive. C'est le rôle du médecin d'apporter les informations à l'entraîneur, et, pour une bonne part, les succès de la R.D.A. reposent sur la complémentarité entraîneur-médecin, qui favorise une modulation, à bon escient, des efforts à accomplir.

Le fait que la natation française s'oriente fermement, à la fin de 1977, dans la voie de la détection moderne laisse à penser que la durée de la période expérimentale ne lui permettra pas de bénéficier de retombées positives pour les Jeux de Moscou, en 1980. M. Garoff parle déjà d'horizon 1984. C'est une échéance à long terme qui a au moins l'avantage de tenir compte des réalités.

FRANÇOIS JANIN.

« L'AURORE », « LE FIGARO », « FRANCE-SOIR » QUITTENT LE CENTRE D'INFORMATION POUR LA PRESSE DANS L'ENSEIGNEMENT.

L'Aurore, le Figaro et *France-Soir quittent* le Centre d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) et annoncent qu'ils vont former un groupe commun pour favoriser l'introduction de la presse à l'école. Le CIPE est une association d'éditeurs de journaux qui réunissait, jusqu'au départ des trois quotidiens parisiens, vingt-quatre titres nationaux (dix quotidiens, douze hebdomadaires et deux mensuels). La présidence du CIPE est assurée par M. Jean-Louis Servan-Schreiber, président-directeur général de *l'Expansion*. Il existe une autre organisation : l'Association régionale presse-enseignement-jeunesse (ARPEJ), qui groupe, sous la présidence de M. Jean-François Lemoine, directeur général de *Sud-Ouest*, les quotidiens de province.

[Les trois journaux se refusent pour l'instant à donner les raisons de leur décision. Elle intervient quelques semaines après que le ministre de l'éducation eut manifesté son intention d'intégrer officiellement la lecture critique des médias aux programmes scolaires et de créer un organisme national chargé d'étudier le développement de la presse à l'école (« le Monde » du 15 octobre). Le CIPE et l'ARPEJ seront associés à ce travail. Les trois démissionnaires — dont deux appartiennent au groupe Hersant — se seraient-ils sentis gênés de siéger dans une association où se retrouvent des titres de toute tendance politique ? Ont-ils préféré le pluralisme à trois plutôt que la cohabitation avec des journaux aussi différents que « Libération » et « Valeurs actuelles » ? — C. V.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'ÉPIDÉMIOLOGIE

DE LA CAUSE DES MALADIES AUX EFFETS DES TRAITEMENTS

La question est naturelle, dès que le « mal » frappe : quelle en est la cause? La science moderne et sa vulgarisation ont habitué le public à comprendre les maladies comme une suite organisée de phénomènes dont le point de départ est identifiable : un microbe, un virus, un toxique...

Pendant la première moitié de ce siècle, la stratégie de lutte contre les maladies a respecté la filiation qui conduit de la cause à l'explication du mécanisme, puis de celui-ci à la mise au point du traitement. De cette manière on est parvenu à vaincre la plupart des maladies *infectieuses ou parasitaires*. Il en est résulté que la science qui a pour but l'étude des causes des maladies s'appelle l'épidémiologie, en référence à une époque où les grands fléaux de la santé étaient les maladies transmissibles.

Aujourd'hui, on parle d'épidémiologie du cancer, des accidents de la route, des divorces et du suicide. L'épidémiologie, au sens large, étudie l'influence de facteurs tels que le mode de vie, le milieu ambiant ou la constitution individuelle sur les maladies, infectieuses ou non. Discipline fondamentale, elle utilise des méthodes mathématiques et statistiques dont les médecins ont rarement l'habitude, et elle a conduit vers la médecine des scientifiques non médecins, qui ont dû se faire accepter par le milieu médical.

Le rôle de l'épidémiologie dans les progrès de la médecine moderne est essentiel : les maladies qui ont une cause unique sont maintenant presque toutes explorées, et celles qui posent encore des problèmes dépendent vraisemblablement de multiples facteurs. Il en est ainsi du cancer, comme des maladies cardio-vasculaires ou respiratoires.

Pour combattre ces maladies, on n'attend pas d'en connaître le mécanisme intime. Lorsque des traitements se montrent efficaces, c'est en partant des résultats obtenus que l'épidémiologiste aide le clinicien à comprendre la maladie, et à en améliorer la thérapeutique.

L'épidémiologie moderne met à la disposition des médecins les méthodes d'appréciation scientifique du traitement des maladies : les « essais thérapeutiques contrôlés », qui en sont le type le plus généralisé, peuvent ainsi être crédités des progrès les plus spectaculaires de la cancérologie, conduisant par exemple à transformer le pronostic de la maladie de Hodgkin, mortelle à 100 % il y a encore dix ans, à des taux de guérison atteignant 80 %, en *1977*, dans les formes localisées.

De tels résultats sont particulièrement difficiles à démontrer, car, dans ce domaine, la subjectivité et les erreurs d'appréciation sont inévitables. Il se mêle, d'autre part, aux besoins de la connaissance scientifique, de nombreuses afférences passionnelles, commerciales et même crapuleuses, comme le montre l'activité florissante des nombreux charlatans du cancer. Tout pays moderne se doit donc d'avoir une recherche épidémiologique nationale indépendante, et de haut niveau scientifique.

Aujourd'hui, l'épidémiologie est largement dominée par les pays anglo-saxons, comme le montre le quasi-monopole américain des références statistiques biomédicales. De son côté, la France a fait un effort considérable au cours des dix dernières années pour se doter d'une recherche épidémiologique compétitive. Il n'en reste pas moins que ces efforts sont mal suivis au plan institutionnel et que les effectifs des épidémiologistes français ne peuvent être comparés favorablement avec ceux des pays voisins. C'est pourtant sur les méthodes et sur les résultats de l'épidémiologie que repose l'évaluation de toute politique de santé. — Dr J.-F. L.

La bactérie et le légionnaire

L'HISTOIRE toute récente de la « maladie du légionnaire » pourrait être le scénario d'un film de catastrophe, dans la lignée de *la Tour infernale* ou des *Naufragés du 747* : dix mille personnes se réunissent dans un grand hôtel pour un congrès. Dix jours plus tard, une épidémie mystérieuse se déclare parmi les participants. Près de deux cents congressistes doivent être hospitalisés pour une grave pneumonie. Vingt-neuf en mourront, sans qu'il soit possible d'émettre la moindre hypothèse sur l'origine de leur maladie.

Le *mystère* va durer sept mois, avant qu'une cause vraisemblable soit trouvée. Mais aujourd'hui encore, la maladie du légionnaire reste une énigme à bien des égards, et ses conditions d'apparition et de développement, comme son traitement, restent à découvrir. On sait seulement reconnaître l'agent de la maladie, lorsqu'il a déjà frappé : il s'agit d'une bactérie inconnue jusqu'alors, mais à qui on pourrait attribuer maintenant la responsabilité d'un certain nombre d'épidémies mystérieuses.

Depuis l'affaire de Philadelphie, *de nouveaux cas* apparaissent encore, d'un bout à l'autre des Etats-Unis, témoignant de la persistance du problème.

Cette aventure recèle un avertissement pour les Européens : si la maladie du légionnaire n'est encore connue qu'en Amérique, peut-être *n'est-ce* pas la chance qui nous en préserve, mais seulement l'ignorance.

La découverte de l'épidémie

Le plus grand hôtel de Philadelphie, le Bellevue-Stratford, est une bâtisse gigantesque et plutôt laide construite en 1904. Dix mille « légionnaires » s'y étaient réunis pour célébrer le bicentenaire de l'Indépendance, fin juillet 1976.

Quelques jours après la fin de cette assemblée de quatre jours, l'hôpital des Vétérans de l'Etat de Pennsylvanie, qui reçoit exclusivement les anciens combattants, donne l'alerte : un grand nombre de malades, atteints d'une pneumonie fébrile, s'y présentent. Ils ont tous assisté à la réunion de Philadelphie. On pense à une grave affection bactérienne ou virale. Mais il n'est pas possible d'identifier le moindre germe par les techniques classiques. Le 2 août, on apprend que douze légionnaires sont morts.

Il existe aux Etats-Unis un Centre national de surveillance des maladies, situé à Atlanta (Center for Disease Control ou C.D.C.), dont le rôle consiste à intervenir dans ce genre de circonstances. Il occupe plusieurs centaines de spécialistes, épidémiologistes, bactériologistes, chimistes, toxicologues, écologistes... qui surveillent et recensent tous les agents infectieux et toxiques connus sur *tout* le territoire des Etats-Unis. Ils ont des représentants dans chaque Etat, et chaque Etat possède, en plus, son propre laboratoire d'hygiène publique. Dans le cas de la maladie du légionnaire, la machine américaine fonctionne parfaitement bien : dès le lendemain de la découverte de l'épidémie, les autorités locales sont alertées et, peu après, le C.D.C. envoie une vingtaine de spécialistes de toutes *disciplines* afin de traquer l'élément responsable. La maladie du légionnaire est au premier plan de l'actualité.

Le scandale de la grippe porcine

Jour après jour, on annonce de nouvelles victimes. Le 5 août, il y en a vingt-trois, et le côté mystérieux de la maladie s'accentue lorsqu'on apprend que l'hypothèse d'une origine virale est définitivement écartée. Une sorte de frénésie saisit alors les enquêteurs pressés par l'opinion publique de faire valoir au moins une *hypothèse*. C'est l'origine toxique qui est retenue, parce qu'on rapproche de la maladie certaines manifestations provoquées par des herbicides, ou des produits contenant du nickel ou du phosphore. On découvre alors que des papiers chimiquement traités pour des *photocopieurs* ont été brûlés dans un incinérateur dont la cheminée d'échappement aurait pu contaminer le conditionnement d'air. Il y a du nickel-carbonyl dans ce papier, et le le même élément très toxique est retrouvé en concentration importante dans les viscères des victimes. On se contentera de cette explication pendant un long moment jusqu'à ce qu'on découvre que le nickel a sans doute été introduit artificiellement par les instruments d'autopsie.

Mais, pour tout le monde, l'origine toxique ne fait plus de doute. L'hôtel est alors littéralement mis en pièces, car il représente le seul point commun entre les victimes, même si certaines d'entre elles n'y ont séjourné que quelques heures. Tout est démonté, prélevé, analysé. On découvre, bien sûr, de nombreuses anomalies. *Dans la plomberie, par exemple*, on relève dix-neuf « infractions » au règlement sanitaire, mais aucune d'entre elles n'explique la maladie. La clientèle déserte l'établissement, tous les congrès prévus dans l'hôtel se détournent de Philadelphie. Au début de 1977, ses propriétaires, ruinés, décideront de le vendre. Il sera immédiatement démoli.

Pourtant, quatre mois après le drame, on ne sait toujours rien. Il faut ajouter que le C.D.C., qui n'avait jusque-là jamais fait parler de lui, se trouve au même moment au centre d'une autre affaire publique litigieuse : profitant de l'atmosphère de panique déclenchée par l'épidémie de Philadelphie, le C.D.C. impose, malgré de nombreuses critiques et résistances, une campagne de vaccination de masse, destinée à protéger le peuple américain contre une hypothétique épidémie de fièvre porcine. Le programme commence en pleine période électorale, et l'intention du gouvernement est de faire oublier, par une opération spectaculaire, *l'échec de l'enquête sur la maladie* du légionnaire.

Malheureusement, dès le démarrage du programme, alors que les chaînes de radio et de télévision décrivent, heure par heure, le fantastique déploiement des forces sanitaires qui parviennent à vacciner plusieurs millions de personnes par jour, c'est la catastrophe : on signale des crises cardiaques et des paralysies chez les vaccinés. Le programme est stoppé immédiatement. Mais pour le C.D.C., le coup semble fatal, même si les épidémiologistes démontrent que les vaccinations ne sont pour rien dans les accidents constatés. On accuse les médecins d'incompétence, d'irresponsabilité. Le chef du C.D.C. est suspendu, puis congédié. On parle de démanteler le centre d'Atlanta.

A ce moment, on a pratiquement abandonné tout espoir de résoudre l'énigme de la *maladie* du légionnaire, bien qu'on ait, pour cela, fait appel à tous les laboratoires possibles : des échantillons anatomiques et des prélèvements ont été envoyés partout, aux Etats-Unis aussi bien qu'à l'étranger, mais personne n'apporte une explication satisfaisante. Peu à peu, l'affaire est oubliée.

Ce n'est qu'en février 1977 qu'un pathologiste du C.D.C., reprenant ses coupes, trouve une certaine identité dans l'allure microscopique des lésions pulmonaires de légionnaires morts, avec celles que provoquent certaines bactéries transmises par les pigeons, appelées myagawanelles.

Il inocule alors des cobayes avec du sérum conservé de malades. Les animaux meurent au bout de quelques jours, et leurs poumons sont infiltrés de la même manière que ceux des légionnaires morts. Il identifie le germe, un petit bâtonnet inconnu jusque-là. En hâte, le C.D.C. convoque la presse pour annoncer la nouvelle : on a trouvé le responsable de l'épidémie de Philadelphie. Mais on a trop attendu, et le dénouement de l'affaire passe complètement inaperçu, d'autant plus que le public a perdu confiance dans les déclarations des spécialistes du C.D.C., et qu'il persiste de nombreuses questions sans réponses.

On ne sait, en effet, ni comment ce germe se transmet ni pourquoi il épargne certains et en tue d'autres. On ne sait pas traiter la maladie, encore moins la prévenir. Depuis l'épisode de Philadelphie, quarante-huit cas, dont onze mortels, ont été recensés par le C.D.C. dans vingt des cinquante Etats du continent américain, sans qu'on retrouve, cette fois, le moindre point commun aux victimes.

Une maladie spécifique ?

Un autre objet d'étonnement est celui de la spécificité de la maladie : pourquoi cette bactérie n'atteint-elle que les Américains ? C'est en effet de cette manière que la maladie du légionnaire reste perçue, même aux Etats-Unis, et cette interprétation a des conséquences très importantes : l'opinion publique, qui a suivi les premières étapes de l'affaire avec excitation est restée frustée de son besoin d'une conclusion, *heureuse ou tragique*.

Cela explique la virulence des réactions dans cette affaire, *même les moins fondées. En fait*, ont pourrait dire n'importe quoi — et certains ne s'en privent pas — puisqu'on sait encore peu de chose. Celui qui connaît le mieux l'affaire, le *Dr Fraser*, chef du service des germes pathogènes au C.D.C., estime maintenant qu'il ne s'agit même pas d'un nouvel agent *infectieux*, mais seulement d'un microbe nouvellement reconnu.

En septembre dernier, il déclarait qu'il était probable que plusieurs milliers d'Américains étaient atteints chaque année par cette maladie, mais qu'elle était *le plus souvent confondue* avec les affections saisonnières grippales. Cela revient à dire que la maladie du légionnaire a été identifiée seulement aux Etats-Unis, parce qu'il existe là-bas un réseau de recensement des maladies qui fonctionne. C'est l'avis des épidémiologistes de langue française, réunis à Montpellier en mai dernier, et qui ont amèrement constaté qu'il serait actuellement impossible en Europe, d'identifier une épidémie comme celle de Philadelphie.

Voilà donc le C.D.C. réhabilité : plutôt que d'en blâmer les responsables, pour avoir un moment donné l'impression de patauger, le gouvernement américain vient d'en accroître les crédits afin de pouvoir répondre plus rapidement à une autre alerte bactériologique, virale ou toxique. La maladie du légionnaire a montré qu'une catastrophe, dans ce domaine, était toujours possible, et qu'il valait mieux être prêt.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Maladie mentale ou sociale ?

POINT DE VUE

Le psychiatre et l'exclusion du fou

par le docteur CHARLES BRISSET (*)

POURQUOI les attaques contre la psychiatrie se font-elles *aujourd'hui à la fois aussi* vives, aussi confuses, aussi ambiguës, comme en témoignent les commentaires sur le congrès d'Honolulu et les dernières délibérations du Conseil de l'Europe (1) ? Les raisons, certes, en sont multiples, mais une approche psychanalytique permet d'en appréhender quelques-unes.

Le psychiatre reçoit, entre autres, un surcroît d'agressivité parce que l'approche du mal — et même sa seule évocation — éveille en nous l'angoisse de la fragilité. Tel est le ressort le plus puissant de l'exclusion du fou. Cette exclusion, il est confortable de la faire endosser au psychiatre, qui sert ainsi de surface de projection au « mauvais objet » non reconnu à l'intérieur de nous-mêmes. C'est ce phénomène de bouc émissaire qui explique l'ambivalence de l'opinion : il explique *par le fait même* les jugements contradictoires sur celui qui interne « arbitrairement » comme il relâche « abusivement ».

Le malade mental, en tous temps et en tous lieux, a été victime de ce phénomène d'exclusion. Michel Foucault a voulu situer à l'âge classique la naissance de la psychiatrie. Est-ce pour autant la psychiatrie qui a créé l'exclusion du fou ? S'il est vrai que l'âge classique a rendu *plus sensible l'opposition entre raison* et déraison, si cet âge a engendré la psychiatrie, c'était comme une réponse, c'était « *sa* » réponse à un problème du temps, et non pas une création ex *nihilo*. Qu'étaient donc les possédés ? Que signifiaient les procès de sorcellerie ? Qui envoyait-on, sur le Rhin, dans les « nefs de fous » ? Quand les médecins du dix-huitième siècle ont cherché à différencier, parmi les déviants, ceux qui relevaient de la pathologie, leur démarche était naturelle et nécessaire.

Ce qu'il faut souligner, c'est qu'il est impossible d'échapper à la nécessité de la fonction psychiatrique. Si le malade mental est rejeté par son groupe — et il l'est, — qui le recueillera ? Qui le discriminera dans l'ensemble des exclus et des déviants ? Si critiquables que soient les conditions actuelles du fonctionnement de la psychiatrie, il est impossible de ne pas retenir, pour la préserver, sa fonction de discrimination. Car elle consiste à ne pas confondre l'anomalie statistique — qui est la déviance, sensible au groupe — avec l'anomalie dans le développement de la personne, qui peut être maladie.

Or, à l'égard de l'exclusion, existe un paradoxe troublant : voilà *cinquante ans*, cette exclusion était absolue. Dans une famille, on ne parlait plus de celui qui était « à l'asile ». Les malades mentaux constituaient un groupe réellement retranché de la société. Il n'en va plus de même. Les progrès de la psychiatrie et un certain progrès de la conscience sociale ont permis à *nos malades* de sortir des asiles. Les internements sont quatre fois plus rares en France aujourd'hui qu'il y a vingt ans, les hospitalisations beaucoup plus courtes. Pourtant, c'est à ce moment que l'opinion se montre inquiète et qu'elle projette sur la psychiatrie sa peur et son réflexe de rejet.

⁂

La psychiatrie, en fait, répond à trois tâches indissociables :

● *Une tâche sociale*, répondant au phénomène de l'exclusion, c'est l'assistance à ces exclus, les malades mentaux. La société en a déterminé les moyens : ce sont les institutions psychiatriques. En ce domaine, précis, se recoupent les données politiques et culturelles qui concernent la maladie mentale. A l'égard des institutions (les lois, les lieux de soins, la formation et le statut des soignants) qui sont fournies par la cité et en dépendent, les *critiques sont indispensables*. Les psychiatres sont les premiers à les formuler, car de tels outils sont toujours imparfaits et ils doivent évoluer sans cesse. Mais on ne doit pas oublier, dans les critiques et les projets, la part qui revient au milieu socio-culturel lui-même, auteur de l'exclusion, et aux organismes socio-politiques, responsables des lois et des moyens financiers.

● *Une deuxième tâche est d'ordre médical*, ce qui actuellement veut *dire technologique. En ce point*, la psychiatrie rencontre les méthodes et les connaissances des sciences biologiques : génétique, organisation physique ou chimique du système nerveux, applications, diagnostiques et thérapeutiques de la médecine à son domaine.

● *La troisième tâche, enfin, est celle de la rencontre personnelle* d'un sujet demandeur et d'un homme qui s'est formé à la compréhension du trouble mental. Ce domaine est celui de la psychothérapie. La psychanalyse joue ici le rôle éminent que chacun connaît, dans le diagnostic comme dans le plan d'un traitement.

Ces trois tâches de la psychiatrie correspondent, par une rencontre qui n'est pas fortuite, à trois exigences théoriques qui fondent son statut.

La psychiatrie, en effet, doit intégrer trois séries de faits hétérogènes : des faits d'ordre socio-culturel, c'est ce qu'on appelle les facteurs de milieu ; des faits d'ordre biologique, parce que la vie psychique est une dérivée de la vie tout court ; des faits d'ordre personnel, biographiques, psychologiques, conscients et inconscients, historiques et imaginaires. Ces trois séries sont forcément impliquées dans la *vie psychique, normale ou pathologique*, et tout essai de théorisation qui ne tient pas compte exactement de leur existence est voué aux écueils du schématisme et de la réduction.

Les excès de tendance ne pardonnent pas en ce domaine. La réduction sociologique mène au culturalisme, la réduction physiologique à l'organicisme, la réduction psychologique à l'évanescence dans le verbalisme. Telles sont les nécessités conceptuelles d'une discipline qui ne saurait se réduire à la sociologie, à la physiologie cérébrale, ou à la psychanalyse. Elle implique ces sciences dans sa pratique, elle *ne les* annexe pas, elle ne peut pas être annexée par elles. Car la vie psychique se structure à partir de données somatiques, dans un milieu qui exerce sur elle des pressions et provoque des conflits.

⁂

La maladie mentale correspond aux diverses formes de la déstructuration de cette construction personnelle. « Fabriqué » par les conflits structurants qui ne peuvent manquer entre les données sociales, biologiques et imaginaires qui construisent, étape après étape, l'identité du *sujet, celui-ci, lorsqu'il* devient malade mental, relève tout à la fois de son milieu, de sa biologie et de ses fantasmes. Telle est la problématique de la psychiatrie ; complexe comme la vie de l'homme et tissée de contradictions qui ne peuvent se réduire totalement. Les amateurs de formules simplifiées ne peuvent y trouver leur compte.

On doit donc demander, à ceux qui veulent émettre à l'égard de la psychiatrie un jugement de valeur, de bien vouloir considérer l'ensemble des tâches et des exigences intellectuelles et morales incluses dans la fonction. On éviterait de regrettables confusions de plans et de sens. En voici quelques exemples :

Lorsque le Conseil de l'Europe se saisit de la « situation des malades mentaux », il reste dans son domaine tant qu'il s'occupe des *institutions*, créations de la cité. En revanche, lorsqu'il théorise sur la maladie mentale ou qu'il examine des questions thérapeutiques, il se montre, faute d'informations suffisantes, d'une grave imprudence. Lorsqu'on parle, à Strasbourg ou ailleurs, de l'humanisation des soins, le psychiatre rejoint facilement le représentant de la cité pour ce qui concerne le remplacement des vieux *hôpitaux concentrationnaires* par d'autres formules. Mais il ne peut accepter que, au nom de la « libération de la parole », on préconise la destruction de la psychiatrie pour aboutir à « *une forme très simple d'éducation sociale* » (David Cooper au Conseil de l'Europe), qui annonce un catéchisme politique.

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir notamment *le Monde* des 28 septembre et 12 octobre.

(*) Secrétaire général du Syndicat des psychiatres français.

MALADIES MENTALES OU SOCIALES

Le témoignage d'une généraliste

par le docteur ALEXANDRA GIRAUD

AU double titre de médecin généraliste, qui peut à tout moment avoir à adresser des patients à un psychiatre, et de malade mentale potentielle (le fou ne sommeille-t-il pas au fond de *chacun de nous ?), je ne peux* m'empêcher d'éprouver un certain malaise devant de récentes théories psychiatriques et pratiques psychanalytiques. Lorsqu'on a la plus petite expérience de la maladie, on ne peut, en effet, rester indifférent devant certaines proclamations, et on s'étonne de la facilité avec laquelle elles « passent ».

Il ne saurait être question de prendre *la défense de la psychiatrie traditionnelle*, dont la violence coercitive a déjà fait suffisamment de victimes. Mais, à l'inverse, on peut s'effrayer de l'ampleur prise par la théorie romantique de l'héroïsation du malade mental, et de la condamna*tion consécutive de toute intervention* psychothérapeutique, quelle soit psychanalytique ou psychiatrique.

Ce qui est grave, c'est que, depuis les travaux de Laing, de Cooper, de Thomas Szasz et d'autres, s'élabore une science pseudo-psychothérapeutique à propos de laquelle on peut s'interroger. S'agit-il de s'occuper de gens qui ne vont pas bien, ou de partir en quête d'une illumination mystique, politique ou sociale, recherche que l'on poussera au besoin avec un petit coup de L.S.D. ou de mescaline, dont l'expérience n'a jusqu'à présent jamais prouvé qu'ils étaient des régulateurs de la thymie.

« Une lutte pour la folie »

Là-dessus, que lit-on ? que « *la maladie mentale est un mythe* » (Szasz) ; que la psychiatrie doit être une « *lutte pour la folie* », parce que, « *en chaque homme normal, gît le cadavre d'un fou créateur et vivant, tué par l'ordre social* », et que le problème du psychiatre est devenu de lui « *redonner vie* ». On lit enfin, dans une effrayante confusion des problèmes, que le militant révolutionnaire est appelé à jouer aujourd'hui « *le rôle que tinrent jadis le lépreux, puis le fou* ». Je m'inquiète pour l'avenir de la révolution, mais je vois monter, au firmament de la psychiatrie moderne, *radieuse* et romantique, l'image éclatante du Saint Chevalier-Fou, terrassant de sa lance de lumière, le dragon de la société inhibitrice et répressive. Et je me demande, avec un petit pincement au cœur, à qui je vais bien pouvoir confier les malades mentaux que je pourrais être amenée à rencontrer dans ma pratique, ou moi-*même, le cas échéant.*

J'ai vu la maladie mentale et la névrose. Je les ai vues chez des amis chers, à l'hôpital et dans le cabinet du généraliste. Je ne voudrais pas que le jour où je ferai, comme on dit, une bouffée délirante, *on m'abandonne à mon délire* ; que, devenue d'un seul coup la « *hiérophante du sacré* » (Laing), on s'assoye devant moi pour contempler l'avènement de l'homme nouveau ou éternel, qu'on s'en inspire enfin pour réaliser une quelconque « *autogestion géniale* » (W. Huber). (Entendrait-on par là que chacun pourrait alors se faire ses propres enfants ?)

Je connais trop le manteau glacé de la névrose, ces momies tristes et grises, muettes ou chaotiques, que sont les fous pour pouvoir croire un instant que la possession de la santé mentale ne revienne finalement qu'à une aliénation des sources profondes de l'être. Je ne pense pas qu'avec des structures mentales effondrées, une affectivité paralysée, on puisse arriver à une quelconque réalisation, parce qu'on ne possède alors plus aucune liberté. Je suis heureuse de trouver sous la plume de Franco Basaglia, le père de l'antipsychiatrie, ces mots : « *Le discours sur la folie n'a pas de signification s'il n'est pas confronté à la pratique de la folie. Parler de la folie d'une façon abstraite et idéologique est une parodie. On élude ainsi le problème de la souffrance qui se pose en réalité.* »

Les auteurs cités plus haut semblent, en effet, faire bien peu de frais de « *l'extraordinaire souffrance morale* » (André Bourguignon) qui accompagne le plus souvent la psychose. Ils ignorent avec superbe l'angoisse, « *maître symptôme en psychiatrie* », dont Bourguignon dit qu'elle « *doit être traitée d'urgence. En effet, cet affect majeur peut entraîner le sujet à des passages à l'acte parfois incompréhensibles et même dangereux pour lui-même (suicide, homicide)* ». Je crois que le premier devoir d'un thérapeute est d'être disponible à l'écoute de son malade, à sa demande, lorsqu'il est encore à même de la formuler. Je ne trouve chez tous ceux que j'ai cités plus haut qu'une très grande complaisance à l'égard de leurs mobiles personnels et respectifs, mais aucune ouverture à l'autre et à sa souffrance.

Je sais qu'il n'en est pas ainsi dans la plupart des cabinets de psychanalyse et dans la pratique quotidienne de la psychiatrie, où les *malades sont pleinement assumés*, que ce soit en institution, en hospitalisation de jour ou à domicile. Je récuse ceux qui veulent abolir la dialectique du médecin et du malade, du soignant et du soigné, de l'analysant et de l'analysé, parce que cela revient trop souvent pour le malade à ne trouver personne en face de lui.

Le propos de l'illuminisme psychiatrique actuel, qui nie le concept même de maladie mentale, est moins le « retour » très accessoire et à la limite aliénant, que le « voyage ».

Or allez dire à un schizophrène, s'il peut encore vous entendre, à un maniaco-dépressif entre ses crises, à *un homme impuissant, que sous* prétexte que ce qu'ils vivent est, selon vous, la manifestation éclatante de leur génie créateur « tué par l'ordre social », donc une forme supérieure d'existence que finalement vous leur enviez, vous refusez de les prendre en charge, vous n'acceptez de les écouter que pour en apprendre et vous n'essaierez surtout pas de les *soulager, car ce serait les considérer* comme des malades, donc leur coller une étiquette, et que « cette étiquette est un fait social, et un fait social est un *événement politique* ».

Ils seront bien avancés.

Tout traitement efficace est soumis à la condition préalable d'une modification radicale des rapports sociaux. Peut-être. Sûrement, même ; il n'est qu'à voir la manière plus douce et plus humaine dont la folie est vécue dans de nombreuses socié*tés à structure traditionnelle. Mais* ici, la « *révolution* » qu'on espère est d'autant plus commode qu'elle est plus vague et surtout plus éloignée, et qu'elle simplifie considérablement la tâche du psychiatre qui, dans l'état actuel des choses, est *idéologiquement tenu d'applaudir* des deux mains aux cabrioles de ses patients — de ses clients devrait-on dire, — la volonté révolutionnaire s'accommodant fort bien, dans le cas de la psychanalyse, de l'« indispensable » relation d'argent.

Je ne sache pas que la psychiatrie traditionnelle et la psychanalyse orthodoxe aient jamais guéri beaucoup de monde. Je ne sais même pas si l'objectif doit être de « guérir » ou plus simplement d'aider le malade mental et son entourage à vivre ; *mais je ne crois pas que ce* soit en niant son objet que la psychothérapie moderne, au sens large, pourra être plus efficace.

LE PSYCHIATRE ET L'EXCLUSION DU FOU

(Suite de la page 9.)

Lorsque des psychiatres confondent dans une même réprobation l'usage de la psychiatrie en U.R.S.S. pour l'élimination des dissidents avec les défauts de nos propres institutions, ils mélangent une différence d'essence (détournement de la fonction) avec des différences d'existence (défaut dans l'application).

∴

Rien n'illustre mieux la nécessaire sauvegarde de la psychiatrie que cet extrait d'une lettre de Ion Vianu, psychiatre roumain, qui vient d'être expulsé de son pays parce qu'il s'est opposé au détournement du sens de la psychiatrie au profit de la politique :

« Dans tous ces débats entre psychiatres, antipsychiatres, psychiatres travestis en antipsychiatres et vice versa, une énorme confusion est déjà en marche à cause du manque total de prémices théoriques en ce qui concerne l'essence même du phénomène psychopathologique. L'autre jour, j'ai regardé à la télévision romande une « table ronde » où parmi d'autres participants il y avait aussi M. Basaglia qui n'a pas hésité à affirmer que les malades mentaux sont, comme d'autres, tout simplement des gens qui « ont des problèmes » avec la société. Or je crois que la maladie mentale est une manière très spéciale, très spécifique de répondre à ces problèmes, et pour ne pas oublier cette chose, par ailleurs tellement évidente, il ne serait pas inutile de définir cette spécificité qu'on a tendance à mettre au rancart (...).

» En Roumanie, j'avais déjà commencé à travailler à une « poétique de la folie » où je considérais cette dernière sous l'angle de la créativité humaine, comme un rameau éloigné de cette faculté fabulatrice de l'esprit. Peut-être que de cette manière on pourrait en même temps maintenir la spécificité du fou sans ternir en rien son éminente dignité ! »

Dr CHARLES BRISSET.

Un livre du docteur Jean Carpentier

LE RAS-LE-BOL DU « DOCTEUR »

MEDECIN sceptique devant la guérison dans une société comme la nôtre, révolutionnaire réticent face à toute organisation, individualiste forcené qui écrit néanmoins pour trouver un écho, une approbation, le docteur Jean Carpentier est généraliste depuis *neuf ans* à Corbeil-Essonnes. Lors du débat organisé, le lundi 24 octobre, à propos de la sortie de son livre *Médecine générale*, il s'est situé résolument « *ailleurs* », à contre-courant. Manque-t-on de médecins ? Le problème est plutôt d'après lui, qu'il y a trop de malades. « *Mieux vaut*, dit-il, *un bel espace vert qu'un bel hosto* » : il s'est battu à Corbeil contre la construction d'un nouvel hôpital. Les militants ? Il se méfie de tous ceux qui lui promettent un avenir meilleur, en ayant perdu tout contact avec la base, en ignorant jusqu'à leur voisin de *palier*.

Le discours sur le pouvoir médical lui semble suspect parce que le problème du médecin, pour lui, « *c'est surtout son impuissance à soigner l'alcoolique, le déprimé, le cancéreux* ». Quant au débat sur *le paiement à la fonction et le* paiement à l'acte il lui semble avoir « *frigidifié la réflexion dans le milieu médical* » et escamoté les vraies questions sur le pouvoir ou l'angoisse. Entre le changement des mentalités et celui des structures, le docteur Carpentier a donné certainement une priorité au premier : « *L'équipe médicale, le centre de santé, la participation des usagers, viendront de surcroît*, in fine. »

Que s'agit-il de modifier d'après lui ? L'état d'esprit des vieillards qui se font prendre la tension tous les deux jours, en économisant pour leurs enfants, sans vivre vraiment leur retraite ; celui des parents qui, vis-à-vis des antibiotiques par exemple, n'ont pas acquis un certain esprit critique ; enfin, plus généralement, il s'agit, d'après ce médecin, que tous prennent conscience que la maladie est le résultat d'une société pathogène.

Le docteur Carpentier n'hésite pas à affirmer, non sans excès, que « *tous les morts de son quartier sont morts assassinés* » — affirmation qu'il illustre par de nombreux exemples précis dans son livre : ainsi la gastrite, l'amaigrissement et l'épisode dépressif de cet ouvrier qui travaille de nuit et sa femme de jour. *Un horaire* dont le seul avantage, en effet, est de faciliter la garde des enfants !

Toute l'ambiguïté du rôle du médecin, souligne le docteur Carpentier, est en fait de répondre à ces demandes, de « *remettre les gens dans le circuit* ». Chargé de « *faire supporter l'insupportable* », le médecin se sentirait « *piégé* ». Pour sortir de cette contradiction, *le docteur Carpentier* a fait œuvre d'imagination : il a transformé sa salle d'attente en « *lieu de parole* », où sont exposés tableaux, poèmes et tracts ; il a organisé des assemblées générales pour parler du chômage, des médicaments, de l'angoisse, des enfants.

Il y a dans cette démarche un brin de cabotinage, mais aussi beaucoup de lucidité : le docteur Carpentier sait bien qu'au marché on lui tend la main parce qu'il reste « le docteur » et il reconnaît que le jour où il a distribué à des ouvriers un tract disant son « *ras-le-bol à soigner des gens que la vie crève* », il n'a pas été très bien reçu.

D'autres thèmes reviennent souvent dans son livre : la peur de la mort, son angoisse, son incapacité quelquefois à « *gérer la misère* », son sentiment de « *mourir de la mort des gens* », le courage qu'il faut pour renvoyer un malade déprimé, sans lui donner un tranquillisant inutile, parce qu'on ne peut rien. Cet homme refuse d'être « *ce médecin perpétuellement accueillant, de gauche, souriant, une boîte bien huilée qui sait trouver les bons mots* », car ce serait également une duperie.

Pour cette sincérité aussi, ce personnage contradictoire, excessif, égocentrique, narcissique, ne laisse personne indifférent.

NICOLAS BEAU.

★ *Médecine générale*, docteur Jean Carpentier, Maspero, 189 p., 38 F.

le PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
présente une exposition
DÉCOUVERTE DE LA CARDIOLOGIE
du 27 septembre 1977 au 23 avril 1978
réalisée avec le concours de
« LA FONDATION NATIONALE DE CARDIOLOGIE »
Exposés - Films - N° *spécial de cardiologie, franco* : 6,50 F
Av. F.-D.-Roosevelt - 75008 PARIS

CLINIQUE
LA MÉTAIRIE
CH-1260 NYON près Genève
Lac Léman. Tél. 1941/22/61-15-81
Pr. C. W. Semadeni, médecin - directeur
Etablissement médical privé de premier ordre pour les affections du système nerveux
Chimiothérapie - Psychothérapie
Cures de sommeil - Désintoxications - Physiothérapie - Massages - *Culture physique* - *Sports*.

A VOTRE AVIS, QUELLE PART DE BENEFICE NET D'IMPOT PEUT-ON TRANSFERER LIBREMENT HORS DE LA REPUBLIQUE D'IRLANDE?

100%

Non seulement l'Irlande exempte de tout impôt vos bénéfices à l'exportation et vos plus-values en capital mais elle *vous laisse entièrement* libre de les transférer à votre guise.

Cette mesure ne constitue qu'une des nombreuses incitations dont bénéficient les entreprises installées en Irlande.

L'*implantation d'une usine en Irlande* est d'autant plus aisée que vous avez affaire à un interlocuteur unique: l'IDA Irlande (Office Gouvernemental de Développement Industriel de la République d'Irlande).

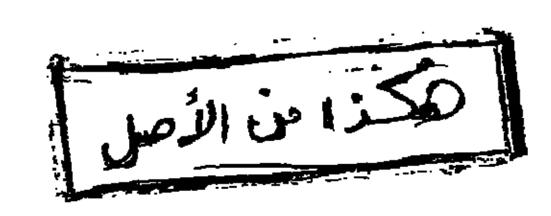
En dix ans, l'IDA Irlande a supervisé l'implantation rapide et réussie de *plus de 600* sociétés étrangères en territoire national.

Prenez contact avec Monsieur Terence Brown, Directeur de l'Agence IDA Irlande de Paris. Il se fera un plaisir de réaliser une étude à votre intention en tenant compte de vos besoins *spécifiques* (aides financières, incitations fiscales, recrutement de personnel, programmes de formation, etc.).

IDA Irlande 34, avenue George-V, 75008 Paris, Tél. 720-67-10.

REPUBLIQUE D'IRLANDE: LE TAUX D'IMPLANTATION INDUSTRIELLE LE PLUS ELEVE DU MARCHE COMMUN





هكذا من الأصل

…NDE DE LA MÉDEC…

…du docteur Jean Carpentier

…E-BOL DU « DOCTEUR…

AVIS, …ART DE BENEFICE …POT …TRANSFERER …NT HORS DE …BLIQUE D'IRLANDE?

…RLANDE: LE TAUX D'IMPLANTATION… …E PLUS ELEVE DU MARCHE COMM…

SCIENCES

Un engouement pour les phénomènes paranormaux

La parapsychologie

Une revue entièrement consacrée à la parapsychologie — *SPI-réalité* — vient de publier son premier numéro, des congrès ou séminaires sur le même sujet ont eu lieu ces derniers mois à Strasbourg et Marseille, deux autres sont annoncés à Paris. La revue américaine *Zenetic*, initialement destinée à un public de scientifiques, s'ouvre au grand public, *ce qui entraîne la démission* de son rédacteur en chef, M. Marcello Truzzi. Une revue spécialisée dans l'étude des OVNI (objets volants non identifiés), *Lumières dans la nuit*, lie le phénomène OVNI à la parapsychologie en remarquant que 60 % des personnes qui affirment avoir vu des OVNI ont aussi des dons spéciaux en parapsychologie (pouvoir PSI).

Cet engouement provoque aussi, des réactions d'oppositions : des scientifiques américains dénoncent cette tendance à l'irrationnel.

De fait, aucun phénomène parapsychologique n'a encore reçu l'aval des scientifiques (du moins de la majorité d'entre eux). Certaines études ont pourtant été faites d'une manière très officielle et sérieuse. A la NASA, par exemple. Mais elles n'ont pas conduit à des résultats probants. Quelques études se poursuivent encore (1).

Par leur nature même, les phénomènes parapsychologiques échappent à l'investigation scientifique classique, car ils ne sont pas parfaitement reproductibles. Pour déceler leur présence, il faut donc faire appel aux statistiques. Mais, pour être sûr qu'il n'y a pas de biais, il faut prendre beaucoup de précautions (qui ne sont pas respectées dans la plupart des cas). D'où les discussions sans fin entre partisans de la parapsychologie, qui citent des expériences « probantes », et les opposants, qui affirment que les résultats positifs sont le fait de biais psychologiques. En effet, le sujet tend (souvent inconsciemment) à truquer le résultat. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas à sens unique. Des expériences sérieuses faites à la NASA ont montré que les individus testés, s'ils étaient opposés à l'hypothèse de la parapsychologie, trichaient (inconsciemment aussi) de manière que « ça ne marche pas ». Ce qui explique que les tenants de la parapsychologie ne veuillent, en général, avoir affaire qu'à des partisans. Leurs résultats vont alors plus facilement dans le sens qu'ils souhaitent.

Certaines manifestations parapsychologiques portent sur des objets. Les plus connues concernent des pièces de métal tordues par des forces mystérieuses. Uri Geller ou Jean-Pierre Girard en sont les spécialistes. Ces présentations ont souvent été dénoncées comme des mystifications et considérées comme des manipulations. Des associations de professionnels de l'illusionnisme les ont attaquées et certains manipulateurs ont expliqué les méthodes employées, les utilisant au besoin eux-mêmes à fin de preuve (2).

« La clarté des abysses »

Quoi qu'il en soit, l'intérêt pour les phénomènes paranormaux touche un grand nombre de personnes. Il faut y voir une recherche de phénomènes hors du commun, hors de notre monde et de sa normalité, comme le précise le terme même de paranormal.

Dans le livre qu'il vient de faire paraître sur ce sujet, sous le titre de *la Clarté des abysses Fondements des phénomènes paranormaux et extrasensoriels* (3), le philosophe Marc Beigbeder opte pour une position originale. Partisan des phénomènes paranormaux, mais prudent sur leur existence, il tente de prouver qu'ils échappent à notre monde parce *qu'ils relèvent d'une autre logique*. Son livre est donc un long développement (de lecture assez difficile) sur une logique différente de la logique courante (sur laquelle se fonde la science). Marc Beigbeder s'appuie, notamment, sur les théories de Stéphane Lupasco. Cette démarche n'est pas fondamentalement différente de celle, plus classique, qui fait appel au surnaturel. Il s'agit toujours de la recherche d'un *ailleurs*, mais qui, cette fois-ci, se situe à l'intérieur même du psychisme humain. Cet *ailleurs* s'affranchit de toute transcendance, ce qui le distingue de la plupart des *ailleurs* évoqués couramment.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) Quel avantage, pour le commandant d'un sous-marin nucléaire en plongée, de pouvoir communiquer avec sa base par transmission de pensée !

(2) Le journal *Banco* offre 1 million d'anciens francs à toute personne lui présentant un phénomène « paranormal » que Majax ne saurait pas expliquer.

(3) Marc Beigbeder, *La Clarté des abysses - Fondements des phénomènes paranormaux et extrasensoriels*. Morel éditeurs, 33, rue Victor-Hugo, 84400 Apt (distribué par Montparnasse éditions à Paris), 308 p., 68 F.

« SCIENCES ET AVENIR » A FÊTÉ SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Sciences et Avenir, revue mensuelle de vulgarisation scientifique, vient de fêter son trentième anniversaire. Elle a simultanément changé sa présentation, mais on continuera d'y trouver un dossier central — consacré au sang dans la livraison de novembre — et les rubriques habituelles (Actualités, Sciences et connaissance, Histoire des sciences...) qui en font simultanément un magazine agréable à lire et un document de référence pour ceux qui suivent régulièrement les progrès de la recherche.

★ *Sciences et Avenir*, 29, rue du Louvre, 75002 Paris. Prix : 10 F. Abonnement annuel (12 numéros) : 110 F.



L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR CHAUFFER DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Les nouvelles écoles de la petite ville de Carbonne, dans la grande banlieue de Toulouse, sont chauffées grâce à un système héliothermique qui est le premier du genre en France. Cette installation, inaugurée l'an dernier par le délégué aux énergies nouvelles, permet, selon l'Agence pour les économies d'énergies (1), une économie de 76 % par rapport à un chauffage classique.

La source principale de chaleur est constituée par des plans d'eau de 200 m2 placés sur la terrasse de l'école et qui absorbent le rayonnement solaire.

Le chauffage est distribué dans les locaux de l'école, par air pulsé avec récupération de la chaleur contenue dans l'air « usé » extrait des classes. Les calories de cet air « usé » sont utilisées pour le préréchauffement de l'air neuf qui sera pulsé dans les locaux. Le chauffage de cet air neuf est assuré par des échangeurs, eau-air, l'eau chaude étant *fournie* par le système héliothermique ou par le chauffage d'appoint.

Un mécanisme de régulation permet d'adapter les quantités d'air chaud pulsé en fonction des apports gratuits de chaleur dus à l'occupation des classes, leur orientation et leur degré d'ensoleillement. De plus, deux régimes sont prévus : quand les classes sont occupées, le système de chauffage et de renouvellement de l'air fonctionne à plein ; quand les classes sont vides, il maintient seulement une température minimale.

Proposé par le Groupement héliotechnique et l'habitat de Toulouse, ce système a été immédiatement accepté par M. Claude Chalin, recteur de l'université : cette expérience, suivie par les techniciens des laboratoires héliothermiques du Centre national d'études spatiales et de l'université toulousaine Paul-Sabatier, méritait d'être tentée pour définir les choix et les technologies transposables en d'autres lieux.

LÉO PALACIO.

(1) Agence pour les économies d'énergie, 30, rue Cambronne, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 578-61-94.

De l'uranium sous la mer

Il est bien connu que les océans contiennent de l'uranium. La quantité totale avoisine 4 milliards de tonnes, ce qui couvrirait largement tous les besoins actuels et futurs si cette réserve était exploitable. Mais la concentration est bien trop faible : une tonne d'eau de mer ne contient qu'environ 3 milligrammes d'uranium.

Certains micro-organismes marins fixent les métaux lourds, et donc accroissent dans de grandes proportions la quantité d'uranium dans les sédiments qui se déposent au fond des mers. C'est le cas au fond de la mer Noire.

Toute la région centrale de cette mer a une profondeur qui dépasse 2 000 mètres, alors que dans les détroits turcs la profondeur n'atteint pas 300 mètres. Les eaux profondes de la mer Noire sont donc isolées de celles de la Méditerranée.

Pour diverses raisons, les échanges entre eaux profondes et eaux de surface sont particulièrement faibles. Les eaux profondes de la mer Noire sont donc dépourvues d'oxygène dissous. C'est ce qui explique, semble-t-il, la cause de la richesse des sédiments en uranium. Ce dernier est fixé par des micro-organismes du plancton. Quand les cadavres de ces micro-organismes tombent sur le fond, où ils forment peu à peu des couches de sédiments, ils subissent de la part de l'eau de mer des attaques chimiques, qui ont en général pour effet de redissoudre l'uranium fixé. Dans le cas de la mer Noire, l'absence d'oxygène empêche cette dissolution.

Trois géologues travaillant à Hambourg viennent de publier dans la revue *Nature* une étude de ces sédiments riches en uranium. Ils sont riches aussi en matière organique combustible. Les auteurs concluent que si l'on prélève la couche superficielle (90 centimètres) du fond de la mer Noire, et qu'on la brûle, la combustion des matières organiques dégagera suffisamment d'énergie pour évaporer toute l'eau qui imbibe la couche et laisser des cendres contenant 100 grammes d'oxyde d'uranium (U^3O^8) par tonne.

C'est encore trop peu pour être économiquement exploitable. Mais il n'en sera peut-être pas de même dans l'avenir, d'autant que certaines zones de la mer Noire pourraient être plus riches que celles où furent faits les prélèvements.

Au total, il y aurait sous la mer Noire quelque 5,6 millions de tonnes d'uranium. Ce qui n'est pas négligeable puisque les ressources actuellement jugées économiquement exploitables varient, suivant les auteurs, le degré de certitude et le coût limite d'exploitation, entre 1 million et 4 millions de tonnes.

M. A.

A Balaruc-les-Bains

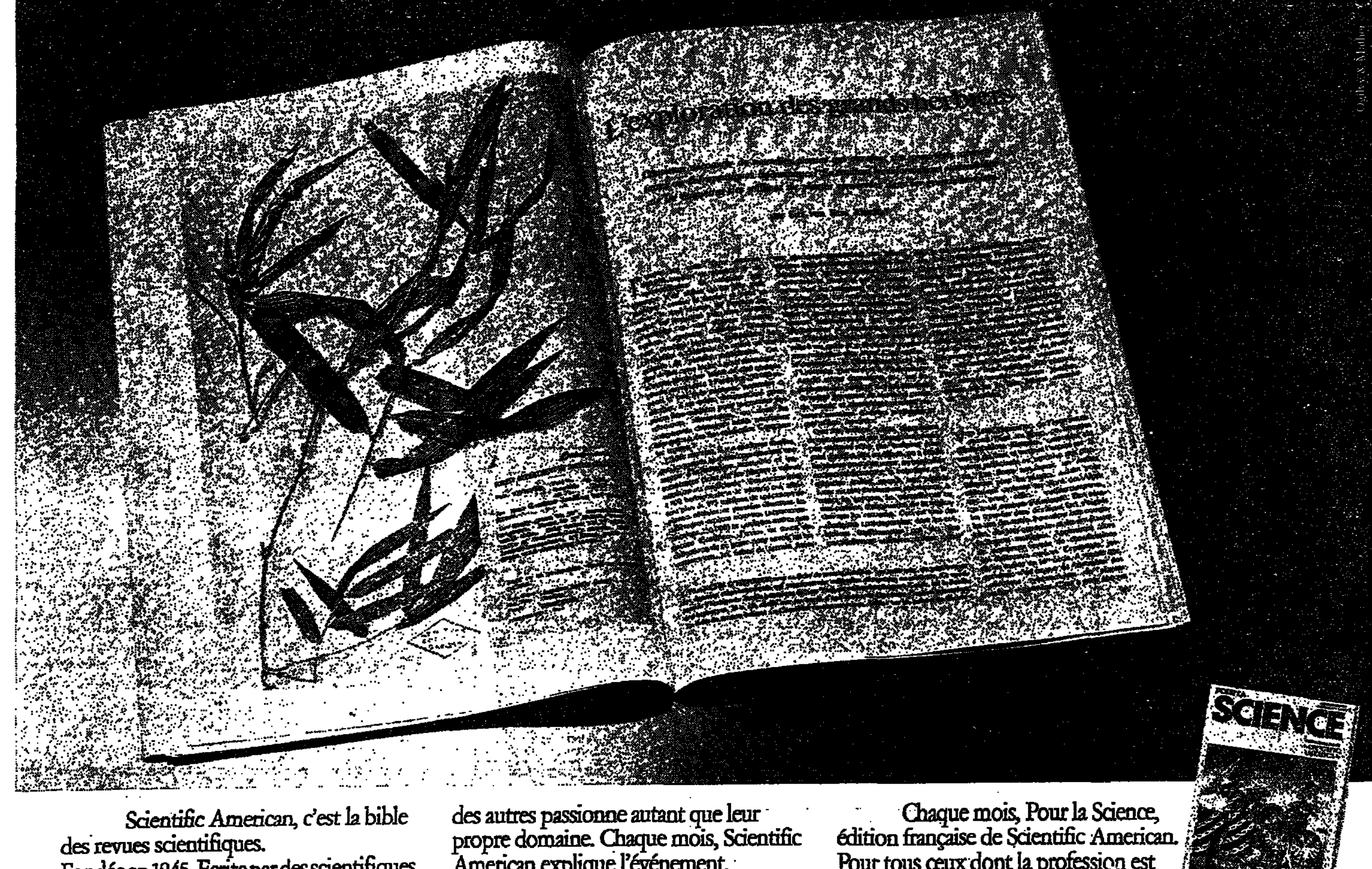
Des alevins par milliers

De notre correspondant

Montpellier. — *Pour la première fois, des dorades d'élevage ont donné naissance à des dizaines de milliers (peut-être même des centaines de milliers) d'alevins dans les installations du Groupement agricole d'exploitation en commun (G.A.E.C.) Les poissons du soleil de Balaruc-les-Bains, près de Sète, sur l'étang de Thau.*

En décembre dernier, 2 500 000 loups (nom méditerranéen du bar) étaient nés dans les mêmes installations. Le G.A.E.C., créé en 1976, avait ainsi une reproduction qui n'avait eu lieu précédemment qu'en laboratoire. Les alevins qui viennent de naître peuvent être élevés pendant quarante jours dans leur bac actuel, où l'eau de mer est constamment renouvelée. Les loups nés en décembre dernier avaient pu être élevés dans ces conditions et 1 400 000 étaient arrivés au terme de ces quarante jours. A ce stade, ils ont été en partie vendus à la Yougoslavie et à l'Italie et le restant a été transféré en cage en plein bassin de Thau et cédé au fur et à mesure de la demande au commerce ou à la restauration.

R. B.



Scientific American, c'est la bible des revues scientifiques.
Fondée en 1845. Ecrite par des scientifiques dont beaucoup sont devenus par la suite, des Prix Nobel.
Lue par tous ceux que le domaine des autres passionne autant que leur propre domaine. Chaque mois, Scientific American explique l'événement.
L'événement scientifique mondial. Avec 8 articles dans les disciplines les plus variées: médecine, physique, archéologie...
Chaque mois, Pour la Science, édition française de Scientific American. Pour tous ceux dont la profession est l'innovation.

En ouvrant Pour la Science, vous ouvrez Scientific American.

N° 1 le 27 Octobre. Pour la Science. 8, rue Férou 75006 Paris. Mensuel. Chez les marchands de journaux 15 F. Abonnement 1 an 150 F.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES ARTS

D'un paysage à l'autre.

Du paysage de côtes et de vignes, peint en grand, directement sur le motif, au paysage photographié, analysé par le menu détail, six artistes, six approches plastiques à partir d'une région : la Bourgogne. J. Benett, Samuel Buri, P.A. Gette, Rolf Iseli, Jean Messagier, Gilles Richard, avaient été invités durant l'année 1976 par le Centre de recherche pour l'animation et la création dans les arts plastiques (CRACAP) à travailler sur le terrain. Les écoles des beaux-arts d'Auxerre, Beaune, Chalon, Dijon et Mâcon avaient également été conviées à le faire. Artistes, écoles, élèves, ont pu se rencontrer et échanger.

Une exposition qui tente de raccrocher l'expression artistique à une réalité vivante, de l'ancrer dans l'existence collective, pour faire de son produit autre chose qu'une valeur marchande. Elle a d'abord été présentée à la M.C. de Chalon, puis à Avignon (cet été). Aujourd'hui, elle est à Amiens. A voir comme expérience régionale susceptible d'être reprise, repensée, en Picardie ou ailleurs.

★ M.C. d'Amiens, jusqu'au 27 novembre.

En mer pour sauver le film d'art.

Absent des salles, mal aimé du petit écran, le film d'art est en danger. En 1976, le secrétariat d'Etat à la culture, le Centre national du cinéma et l'Institut national de l'audio-visuel ont réuni leurs efforts pour patronner un Festival international du film d'art qui a lieu cette année, pour la deuxième fois, du 5 au 18 décembre. L'objectif est de sensibiliser les fédérations de ciné-clubs, les salles d'art et d'essai, ainsi que les musées de France (qui ne se servent pas toujours de leurs équipements audio-visuels) ; il est également d'intéresser le grand public à une meilleure diffusion et une meilleure approche des documents à valeur artistique. Ce Festival a cependant l'originalité d'avoir lieu en mer, grâce aux croisières Paquet (inventrices de voyages musicaux de haut standing), qui ont mis le paquebot Mermoz *à la disposition du jury. Départ de Marseille. Retour de San-Juan (Argentine) à Paris en Boeing-747.*

★ Renseignements : André Parinaud, 106, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 266-29-21.

Les riches heures de la caricature.

Scènes de rue, de la vie privée, bonnes mœurs, gens de robe, de mode, de progrès, de musées... gros et maigres, hilares et renfrognés : satire des mœurs et des institutions, mise en évidence des tares d'une époque, à travers la caricature.

Après les expositions Deux cent cinquante ans d'affiches *en 1973 et* L'âge d'or de la carte postale *en 1975, le Musée de l'ancien Havre présente* La caricature populaire 1830-1913, *qui regroupe près de deux cents dessins puisés dans les feuilles illustrées de l'époque comme* l'Assiette au beurre, le Rire, le Charivari, l'Illustration, *et signées par Daumier, bien sûr, Granville, Gavarni, Cham, Ch. Huard, Steinlen, Caran d'Ache... La caricature politique, particulièrement féconde à l'époque, qui justifierait à elle seule une exposition, n'a pas été retenue.*

★ Prieuré de Graville, jusqu'au 26 février.

Seurat et Signac à New-York.

Tandis que les aquarelles de Cézanne sont montrées au Musée d'art moderne, le « Moma », *l'œuvre de Seurat vient d'être accrochée aux cimaises du Metropolitan après celle de Signac. Les trois expositions en cours dans deux grands musées de Manhattan proposent un nouveau regard sur l'art de peindre et de dessiner avant les grandes ruptures contemporaines au cours desquelles s'est peu à peu perdu le métier d'artiste.*

De Seurat, le Met présente cinquante dessins provenant des collections new-yorkaises publiques et privées ; parmi eux plusieurs études pour « la Grande Jatte ». *De Signac, il expose trente-deux peintures, aquarelles, dessins et gravures appartenant au musée et provenant en majorité de la collection Robert Lehman.*

Architecture

Le grand décor du fascisme italien

« A vos pioches, à vos haches, à vos marteaux ! Démolissez, démolissez sans pitié les villes vénérées... » *C'est Marinetti, le peintre futuriste italien qui parle. Il vient d'apparaître à Moscou parmi les artistes et intellectuels révolutionnaires et agite le mythe d'un monde moderne placé sous le signe de la technologie. Sant'Elia va être plus précis :* « Nous ne nous sentons plus les hommes des cathédrales, mais des rues immenses, des lignes droites et des percées salutaires... » *Le volcan de l'Italie architecturale, qui, selon Sant'Elia, s'était assoupi depuis le dix-huitième siècle, semblait se réveiller avec les futuristes. Leurs projets n'étaient cependant que des desseins, irréalistes et irréalisés. L'Italie de ces années était toujours en sommeil. Sommeil que suggérait De Chirico dans ses tableaux* « métaphysiques »

Peinture prémonitoire ? Ou sollicitation des événements à venir ? Le fascisme italien, avec son nouvel ordre architectural romain et en même temps son ouverture sur le rationalisme *moderne, n'allait pas tarder à entrer en scène. Esthétiquement, les vingt années d'architecture italienne de 1920 à 1940, dont rend compte l'exposition installée dans la chapelle de la Sorbonne, plongent leurs racines dans le* futurisme *mécanicien de Marinetti et Sant'Elia, d'une part, et de l'autre, dans la peinture métaphysique* (pittura metafisica) *de Chirico. Tout le débat de ces années-là opposait les tenants du* rationalisme *moderniste à ceux de la mystique nationaliste tournée vers la Rome antique. Ici, l'Italie politique qui rêvait de grandeur romaine et là, l'Italie industrielle et bourgeoise, qui regardait du côté du Bauhaus allemand, de Le Corbusier et de l'avant-garde révolutionnaire russe.*

Le régime fasciste allait faire appel aux uns et aux autres pour réaliser de vastes programmes de logements sociaux, pour mettre en place le grand décor architectural du pouvoir. Jamais, dans la période contemporaine, un système politique n'avait tant mis à contribution les architectes.

Le régime fasciste s'accommodait tout à la fois du passéisme du Novecento *de Rome et du discours moderniste du* Gruppo 7 *de Milan, les uns maintenant une ouverture sur le monde industriel, les autres produisant les grandes machines gouvernementales* d'architecture-spectacle *destinées à impressionner les foules et que savaient si bien dessiner les Giovannoni et les Piacentini, académiciens, certes, mais d'une surprenante vigueur.*

La politique architecturale de l'Etat est à la fois sociale et théâtrale. Les mystiques et les rationalistes la servent également. Il n'en va pas autrement dans l'Allemagne hitlérienne, ni dans la France de l'entre-deux-guerres, où l'on voit Le Corbusier exposer ses unités d'habitation *alors même que s'élèvent les constructions monumentales du palais de Chaillot et du palais de Tokyo.*

Bien que tout passe par Rome, siège de la commande publique, c'est à Milan que se manifeste l'ébullition architecturale des années 1920-1940. C'est là que s'affirme l'architecture bourgeoise de Portaluppi, Andréani, Muzio, qui a réinventé le néo-classicisme. *C'est là que naît le* Novecento *qui prône le* « retour à l'ordre » *d'antan. C'est à Milan également que la nouvelle génération des architectes forme le* Gruppo 7, *avec Figini, Pollini, Frette, Rava, Larco, Libera, Terragni, ce dernier étant l'auteur de la* casa del facio *de Côme. A Turin, l'usine Fiat, construite par Matte Trucco, est le premier ensemble industriel moderne qui présente une valeur architecturale.*

L'autocensure d'abord, puis la résistance silencieuse aux délires monumentaux de la nouvelle Rome impériale du Duce n'ont pas, et de loin, empêché la collaboration de la quasi-totalité des architectes italiens à l'édification du régime. C'était, on peut le dire, le premier « compromis historique » *de la scène culturelle italienne, entre les* rationalistes *et les* nationalistes, *fascinés par le rêve d'une nouvelle grandeur romaine, même à travers le simulacre des constructions urbaines. Si cette architecture redevient l'objet d'un regard archéologique, c'est que sa richesse accuse le dessèchement de l'urbanisme répétitif d'aujourd'hui.*

JACQUES MICHEL.

★ *Le rationalisme et l'architecture italienne pendant le fascisme.* Exposition organisée par Luciano Pateta, Silvia Danesi (Venise), et Jean-Louis Cohen (Paris). Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 27 novembre.

Maisons provinciales d'autrefois

(Suite de la première page.)

Et ainsi de suite, au rythme total d'une vingtaine de volumes : ils correspondront respectivement aux diverses régions ou provinces françaises.

Deux mots dans cet article, sur *le Dauphiné* que vient de présenter avec brio Henri Raulin, préfacé par Jean Cuisenier. Ce vieux pays des « rois-dauphins » forme à lui seul, on le sait, une province invraisemblable ; un habit d'Arlequin, fait de pièces et de morceaux... Pourtant, elle tient debout, elle a longtemps tenu debout, en tout cas, du treizième au dix-huitième siècle. Au sud, on y trouve une zone de droit romain, de tuiles rondes, de langue occitane. Au nord, on y parle les dialectes franco-provençaux (n'employons plus le beau mot de *patois* qui est devenu tabou) ; ces vieux langages alpins, hélas ! démodés, sont les angles morts de notre dialectologie nationale. Ils n'ont pour eux ni le prestige conquérant du français ni les ambitions rajeunies du provençal, rebaptisé aujourd'hui occitan. Ils crèvent doucement, devenus langues des vieux, dans l'indifférence générale, ils sont laissés pour compte par les nationalistes minoritaires... Ils méritent qu'on fasse entendre, à propos de leur presque inévitable disparition, un cri d'alarme.

Revenons sagement, au Dauphiné de Raulin. Encore une fois, c'est la mosaïque : les vaches au nord, les brebis au sud. De hautes montagnes à l'est, la mince plaine rhodanienne à l'ouest. On n'en finirait pas d'énumérer les contrastes, et c'est dans ce labyrinthe géographique que notre auteur tâche de démêler les quelques styles essentiels, selon les lieux, de ses chères maisons. A l'extrême est, vers la frontière italienne survivent encore quelques cabanes en poutres empilées, elles sont le vestige local, à la fois auguste et dérisoire, de la formidable civilisation protohistorique des baraques en madriers, qui recouvrait jadis la Germanie, la Suisse, la Savoie et une partie du reste des Alpes. Mais les choses plus sérieuses, les types réellement dominants sont ailleurs. Dans les Préalpes, domine la maison *cartusienne*. Adjectif bizarre : il évoque simplement une imitation architecturale de la Grande Chartreuse. Les demeures paysannes que Raulin décore de cette épithète ont des toits à quatre pans, en forme de bonnet quadrangulaire.

Ceux qui les ont fabriqués depuis l'âge classique se sont bornés « tout bêtement » à s'inspirer, non sans créativité, de l'architecture noble, ecclésiastique, seigneuriale. Ils ont donc reproduit, en se copiant successivement les uns les autres, l'allure savante des belles granges monastiques de la Grande Chartreuse, dont le toit est en forme de chapeau quadricorne. Et qu'on dise après cela que les maçons paysans du dix-huitième siècle sont des brutes épaisses... Ils sont plus sophistiqués en tout cas, ces adeptes tardifs du style Louis XIII, que ne le sont bon nombre de nos promoteurs immobiliers, qui ne savent que bétonner, bétonner toujours, au flanc des pistes de ski...

Mais on ne voit pas que du « cartusien », dans le Dauphiné de jadis. Autre type de maison : la grange montagnarde au toit à deux pans, recouverte autrefois de chaume ou d'ardoises de bois, appelées *essendoles* dans le dialecte local. La partie haute de leurs murs, sous le triangle du toit, est bardée de grandes planches sombres, qu'ont repérées, j'en suis sûr, de nombreux touristes alpins, quand ils n'ont pas les yeux dans leurs poches. Et puis au sud du Dauphiné, apparaissent dans les Alpes méridionales, déjà ensoleillées de lavande, les demeures méditerranéennes de pierre, à toit de tuiles à deux versants, groupées en pâtés de maisons, en gros villages tassés : ils annoncent déjà la Provence et le Languedoc.

Le style d'Henri Raulin, rédacteur de cet admirable volume, n'est pas toujours d'une parfaite clarté : les adjectifs s'y battent en duel avec les verbes sans qu'on sache très bien par moments qui se rapporte à quoi, et quoi à qui. Mais peu importe : il m'a suffi de me laisser emmener en voyage par cet auteur, d'avoir la patience de le lire, et l'impatience de m'émerveiller à la vue de ses photos de fermes, de ses plans géométriques, de ses charpentes arachnéennes, de ses réflexions astucieuses sur les liens entre la maison, l'homme, et la vache. Ainsi m'a été restitué, en moins de trois cents pages, l'habitat rural d'une province que j'ai dévotement adorée depuis un quart de siècle.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ *L'Architecture rurale française : le Dauphiné,* par Henri Raulin. Berger-Levrault. 277 pages, cartes, plans et photos, 187,50 F.

Cinéma

« SI LES PORCS AVAIENT DES AILES » de Paolo Pietrangeli

L'amour est-il un sentiment réactionnaire ? Est-ce sombrer dans les limbes de l'idéologie bourgeoise que de rêver d'une présence, d'avoir soif de tendresse, de ne pas se satisfaire des simples galipettes sexuelles ? C'est la question que se posent — avec le sérieux de leur âge — Rocco et Antonia, deux adolescents italiens tourneboulés par les exégèses, les discours et les sermons que leur serinent à longueur de manifs et de réunions d'information leurs grands aînés, les anciens combattants de mai 1968.

Confronter l'éternel romantisme à la frénésie politique des enfants du siècle : c'était là un beau sujet. Un sujet propre à séduire aussi bien le moraliste et le sociologue que l'humoriste. Paolo Pietrangeli a tout gâché, tout caricaturé, tout enlaidi. Plus grave encore : de cette histoire brûlante, pathétique, il a fait un film mortellement ennuyeux où d'accablants bavardages entretiennent la confusion, et où règnent — snobisme exige — l'obscénité verbale et l'image « audacieuse ». Las d'entendre pérorer son père, Rocco se masturbe. Ecœurée par les exigences de son amant, Antonia s'abandonne aux caresses d'une copine. Soucieux de briser un nouveau tabou, Rocco pose (furtivement) un baiser sur le sexe d'un garçon. Autant d'actes que ces pauvres gosses considèrent comme « révolutionnaires ».

En définitive, que cherche à prouver Pietrangeli ? Que la jeunesse ne peut vivre sans amour ? On s'en doutait. Que l'endoctrinement philosophique et politique en arrive à troubler les sentiments les plus naturels ? Que la libéralisation des mœurs n'a pas apporté le bonheur à ses bénéficiaires ? C'est sans doute vrai, mais le désarroi d'une génération méritait une analyse moins simpliste et moins complaisante que celle proposée par le cinéaste. Il paraît que ce film a fait scandale en Italie. A l'image de son titre, il n'est pourtant que sottement racoleur.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Biarritz, Vendôme, Bienvenüe-Montparnasse, Danton, La Clef (v.o.).

« J'ME MARIE J'ME MARIE PAS » de Mireille Dansereau

« En tant que femme » est un « ensemble de films qui se veulent recherche de l'identité de la femme québécoise ». L'enquête de Mireille Dansereau en fait partie. Interviewées l'une après l'autre, quatre Québécoises de trente ans — une journaliste, une artiste, une traductrice, une cinéaste — définissent leur relation au mariage, racontent leurs expériences de vie commune. Quelques brèves séquences les situent dans leur cadre quotidien, mettent en scène conjoints et enfants s'il y en a.

Mireille Dansereau n'a pas la traditionnelle rigueur des documentaristes canadiens, qui, comme elle, transmettent la parole des autres. Les témoignages (dont on ne discutera pas l'importance) ont été recueillis autour d'un thème trop vague. Mal maîtrisés, ils ont vite dévié vers des considérations générales. Il semble que l'aisance de ses interlocutrices ait incité Mireille Dansereau à la paresse, et l'intérêt de ses quatre rencontres s'en ressent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ La Clef.

M. Georg Solti, actuellement chef de l'Orchestre de Chicago, assumera également, à partir de septembre 1979 la direction de l'Orchestre philharmonique de Londres, où il succédera à Bernard Haitink. D'autre part, le chef d'orchestre Claudio Abbado succédera à la même date à André Previn à la tête du London Symphony Orchestra.

Théâtre

Les enfants de Belfort

Les spectateurs comblés du Festival d'automne ont-ils la moindre idée de ce que peut être une saison théâtrale à Belfort ? Sur les bords de la Savoureuse, le théâtre municipal affiche un programme d'opérettes et d'opéras à l'ancienne. A la Citadelle, plus personne ne monte, c'est l'hiver : la belle salle souterraine des fortifications se réserve pour les touristes de l'été. En ville, une salle des fêtes à tous usages, cinq centres culturels tout neufs, moins de scènes approximatives, rarement utilisées : une fois de plus, on n'a pas lésiné sur l'équipement qui « reste », mais sur l'animation qui « passe ».

Pourtant, depuis six ans, Belfort mène pour le théâtre un combat qui n'est pas négligeable : par un festival pour le jeune public, qui considère moins le spectacle comme un produit fini que comme une pratique naturelle de l'art de lire et de se servir du théâtre. Organisé par la FOL (Fédération des œuvres laïques), il manque peut-être de moyens mais sûrement pas d'ambition.

Aux spectacles connus des Centres nationaux pour la jeunesse (Desté, Yeudt, etc.), on a préféré le parti d'expériences plus risquées : des compagnies étrangères ont été invitées, on a prévu de nombreuses animations à travers la ville, avec les marionnettes Jacques Opiard, les ateliers du Bonhomme rouge... On a réuni tout le monde chaque soir à la salle des fêtes pour des « cabarets ».

On a surtout permis à des enfants de donner au sixième Festival de Belfort son spectacle vedette. La classe de 4e B du C.E.S. de Morvillars a choisi de travailler sur *l'Epouvantail*, de Gabriel Foissy, qui parle de l'interdiction de jouer sur les pelouses dans les grands ensembles. Le plus curieux est qu'il n'existe à Morvillars ni grands ensembles ni pelouses (avis aux ingénus pour qui l'expression théâtrale des enfants ne peut jaillir que d'expériences directement vécues).

Bien sûr, le professeur de français, Mme Lehmann préfère depuis des années l'éducation théâtrale à l'explication de textes. Bien sûr, Jean-Paul Bonneau, le dynamique — et unique — animateur de Belfort, était là. Mais les enfants ont à peu près tout fait : joué (leur propre rôle), mis leurs parents dans le coup, grâce aux diapos, choisi la musique, assuré la synchronisation entre partie jouée et partie projetée. Le résultat rappelle assez le cinéma-vérité, frange de maladresse comprise. Les enfants comédiens murmurent, on ne les entend pas toujours. Qu'importe : les spectateurs ne les dérangent pas. Après la représentation, des adultes enthousiastes s'empressent : « *Aimeriez-vous devenir comédiens ?* »

Les gosses haussent les épaules, navrés, méprisants un peu. Et se dirigent en coulisse, vers Mme Lehmann et Jean-Paul. Pour s'assurer si tout a bien marché.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : FOL, 32, rue de Châteaudun, 90000 Belfort, tél. (84) 21-69-88.

« ELLES » de Pamela Gems

Quatre *femmes* et leurs problèmes de « bonnes femmes » avec leurs enfants, leurs hommes, l'argent, le sexe, la politique, le travail. Quatre *stéréotypes en plein désarroi. Elles* parlent avec des phrases venues des chansons rock, des émissions « psy » de la radio, des journaux féminins traitant de sujets féministes. Un peu comme chez Bretecher, mais en moins incisif. La caricature est molle.

L'auteur, Pamela Gems, a peut-être pensé écrire une pièce posant de « graves questions ». Le mot de la fin est une question écrite en testament par Dominique Labourier, militante trotskiste suicidée par chagrin d'amour. « Si les hommes ne supportent pas les femmes indépendantes, qu'allons-nous faire ? » Posée de façon aussi sotte, comment trouver une réponse ?

Le metteur en scène Michel Fagadau ne prend pas position, s'efface derrière les clichés, laisse les comédiennes rester à la surface des choses ; elles semblent ne rien apporter d'elles-mêmes. Anémone — l'asociale qui devient aubergine — est très bien, très drôle. Nous sommes aux Boulevards, il ne faut heurter personne.

C. G.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

IRCAM / Passage du XXe siècle

dimanche 27 novembre 18 h et 20 h 30
ensemble intercontemporain
direction
KARLHEINZ STOCKHAUSEN
solistes
Elizabeth Clarke et Alain Louafi
régie sonore Peter Eotvös
Stockhausen : Inori
nouvelle version
co-production avec le
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA
location aux guichets ouverte à partir du 20 novembre
location par correspondance
retournez le bulletin ci-dessous avant le 12 novembre au Théâtre de l'Opéra, Service Location par correspondance, 8, rue Scribe 75009 Paris accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre du Théâtre de l'Opéra ainsi que d'une enveloppe timbrée à votre adresse
prix : 70 F (balcon, orchestre, 1re loge face) - 60 F (2e et 3e loge face) - 55 F (1re loge côté) - 50 F (baignoire, 2e loge côté) - 40 F (3e loge côté) - 25 F (amphithéâtre) - 20 F (4e loge)

nom ________ (en lettres majuscules)
prénom ________
adresse ________
code postal ________ ville ________
tél. pers. ________ tél. prof. ________
concert Stockhausen 18 h / 20 h 30 — nombre de places — prix — total

MUSIQUE
ATHENEE
lundi 7 novembre 21 h
ARS NOVA
H.W. HENZE
direction et œuvres nouvelles de Hans-Werner Henze
avec
Elisabeth Chojnacka, clavecin
Hirofumi Fukai, alto
ATHENEE-LOUIS JOUVET
4, square de l'Opéra-Louis Jouvet
location 073.27.24 et agences

هكذا من الأصل

SPECTACLES

THEATRE MODERNE
Métro Trinité
« Par delà les marronniers »

Etrange soirée... mi-cabaret, mi-théâtre. Laissez-vous tenter par cet humour... Pierre Marcabru (Le Figaro)
Quel air pur passe sur une scène de théâtre... Joué à la perfection. François Chalais (France Soir)
C'est un monument baroque... Un très joli divertissement. Dominique Jamet (L'Aurore)

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

- SALLE GAVEAU — Mercredi 2 novembre à 21 heures (Valmalète.) — Quatuor Gabriel PIERNÉ — Médaille Debussy - Evian 1976 — SCHUBERT - DEBUSSY
- Salle CORTOT — Jeudis 3, 10 nov. Dimanches 6, 13 nov. à 20 h 30 — Loc. : Salle et Durand (Valmalète.) — BEETHOVEN — Intégrale des 32 sonates en 7 concerts par Rita BOUBOULIDI
- SALLE GAVEAU — Vendr. 4 nov. à 18 h 30, Lundi 7 nov. à 21 heures (Kiesgen.) — 2 récitals Bernard FLAVIGNY — le 4 novembre : SCHUBERT - WEBERN — le 7 novembre : BEETHOVEN
- SALLE PLEYEL — Vendredi 4 novembre à 20 h 30 (P.e. Dandelot et de Valmalète.) — Les concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — LES SOLISTES DE ZAGREB — Chef et soliste : Henryk SZERYNG — avec : Maxence LARRIEU — Bach : Conc. nº 1 et Brand. 5 — Vivaldi : Les 4 Saisons
- THEATRE de la MADELEINE — Sam. 5 nov. à 17 heures (P.e. Werner.) — Amis Musique de Chambre — QUATUOR EDER de Budapest — Mozart, Brahms, Bartok
- SALLE PLEYEL — Dimanche 6 novembre à 17 h 45 (P.e. Valmalète.) — Portrait de Valse — WEBER - TCHAIKOVSKI — BERLIOZ - SIBELIUS — CHABRIER - SAINT-SAENS — STRAUSS - RAVEL — Orch. Concerts Lamoureux — Dir. : P.-M. LE CONTE
- THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 7 nov. à 20 h 30 (O.A.I. - Valmalète.) — Récital Daniel BARENBOIM — BEETHOVEN
- SALLE PLEYEL — Lundi 7 novembre à 20 h 30 (P.e. Dandelot.) — Les concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — LES SOLISTES DE ZAGREB — Soliste : Christ. WALEVSKA (violoncelle) — Albinoni, Corelli, Haydn, Vivaldi, Mozart, Bartok
- PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 8 nov. à 18 h 30 — L. 758-24-47 (P.e. Valmalète.) — CONCERTS DU MARDI — SCHUBERT : Fantaisie D. 934 — BARTOK : Contrastes — BRAHMS : Trio opus 8 — C. Desurmont, D. Gardon, I. et N. Gotkovsky, A. Moglia, E. Péclard
- SALLE GAVEAU — Mardis 8, 22, 29 novembre et 6 décembre à 21 heures (Kiesgen, P.e. Valmalète.) — MOZART — Intégrale des Sonates pour violon et piano — Gérard POULET — Désiré N'KAOUA
- SALLE GAVEAU du 9 au 16 nov. — Loc. : à la Salle, Durand et Agences — et RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 17 nov. à 20 h 30 — Loc. : Radio-France — Prix spécial : 3 FNAC, CROUS, JMF (Valmalète.) — MUSICANADA — Présence de la Musique canadienne contemporaine — 9 nov. : MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC, Direction : S. Garand — 10 nov. : QUINTETTE A VENT DU QUEBEC — 13 nov. : CANADIAN BRASS — 15 nov. : FESTIVAL SINGERS OF CANADA, Direction : Elmer Iseler — 16 nov. : QUATUOR ORFORD — 17 nov. : NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO-FRANCE, Dir. : P. Hétu et G. Tremblay, sol. : V. Bouchard, R. Morisset
- SALLE PLEYEL — Lundi 14 novembre à 20 h 30 — Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.) — Les concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — J.-P. WALLEZ — G. TACCHINO — F. LODEON — B. PASQUIER — C. CRENNE — J.-M. ROLLEZ — SCHUBERT : Quinquette « La Truite » — SCHUMANN : Quinquette en mi b. M.
- SALLE GAVEAU — Jeudi 17 novembre à 21 heures (Valmalète.) — Au bénéfice de l'EGLISE AMERICAINE DE PARIS — Récital Eugen INDJIC — SCHUBERT - SCHUMANN — TANSMAN - CHOPIN
- SALLE PLEYEL — Mercredi 23 novembre à 21 heures (Dandelot.) — Unique récital de la saison — CZIFFRA — Chopin, Liszt, etc.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Die Zauberflœte.
Comédie-Française, 14 h 30 et 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée de bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 15 h. : Pepsie.
Ecole de l'acteur Florent, 20 h. : l'Amour du côté de chez Godard.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden cinéma ; petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 1er novembre

Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : *Fête de Broadway.*

Les concerts

Eglise Notre-Dame, 17 h. 45 : Philippe Lefebvre (Mendelssohn, Alain, Duruflé, Lefebvre).
Lucernaire Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare classique (Bach et Villa-Lobos).

La danse

Pavillon de Paris, 14 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.
Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.

Jazz, pop', rock et folk

Vieille-Grille, 18 h. 30 : Daunik Lazro and Co ; 23 h. : Geranium (folk).
Palais des Glaces, 20 h. : Sonny Fortune Quintet.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

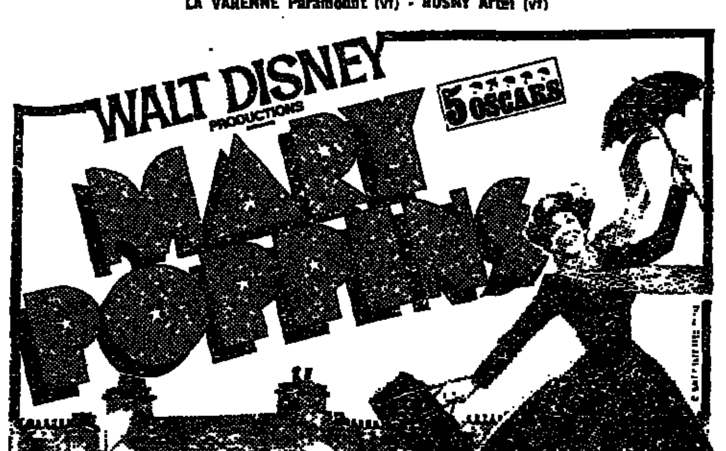
La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : Viridiana, de L. Buñuel ; 20 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : Vertigo, ou sueurs froides, d'A. Hitchcock.

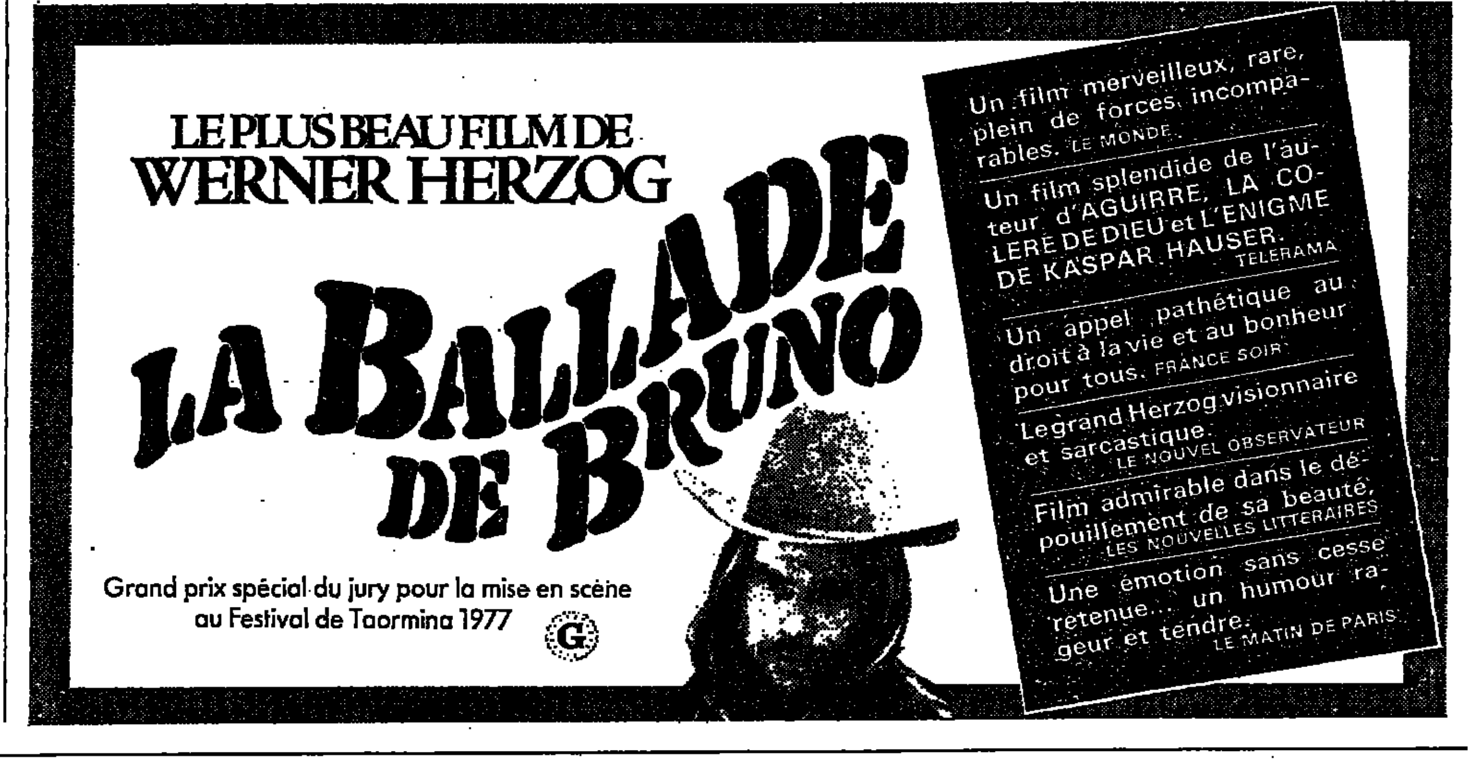
Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 7e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Broadway, 16e (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

U.G.C. ERMITAGE (matinées vf, soirées vo) - REX (vf) - MIRAMAR (vf) MISTRAL (vf)
U.G.C. GOBELINS (vf) - MAGIC CONVENTION (vf) - U.G.C. ODEON (matinées vf, soirées vo)
LA ROYALE (vf) - CLICHY PATHE (vf) - U.G.C. GARE DE LYON (vf) - NAPOLEON (vf)
VERSAILLES Cyrano (vf) - LE PERREUX Palais du Parc (vf) - PANTIN Carrefour (vf)
CRETEIL Artel (vf) - ARGENTEUIL Gamma (vf) - ORSAY Ulis (vf) - SARCELLES Les Flanades (vf)
MONTREUIL Méliès (vf) - ENGHIEN Hollywood (vf) SAINT-GERMAIN C 2 L (vf)
LA VARENNE Paramount (vf) - ROSNY Artel (vf)



GAUMONT COLISÉE vo - ÉLYSÉES LINCOLN vo - IMPÉRIAL PATHÉ vf - SAINT-LAZARE PASQUIER vf
GAUMONT RIVE GAUCHE vo - P.L.M. SAINT-JACQUES vf - GAUMONT CONVENTION vf
HAUTEFEUILLE vo - QUINTETTE vo - 14-JUILLET BASTILLE vo
TRICYCLE Asnières - C 2 L Versailles - ARTEL Nogent



PUBLICIS CHAMPS ÉLYSÉES • PARAMOUNT CHAMPS ÉLYSÉES • PARAMOUNT MARIVAUX • CAPRI GRANDS BOULEVARDS • PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLÉANS • CONVENTION SAINT-CHARLES • STUDIO JEAN COCTEAU • MOULIN ROUGE • PARAMOUNT ODÉON • PARAMOUNT GALAXIE • LES 3 MURAT
C2L Versailles • PARAMOUNT La Varenne • PARAMOUNT Orly • PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St-Cloud • BUXY Val d'Yerres • ALPHA Argenteuil • MARLY Enghien • ARTEL Villeneuve • ARTEL Port Nogent • VELIZY 2

Simone Signoret est Madame Rosa...
la vie devant soi
DEMAIN
WARNER BROS A Warner Communications Company
RAYMOND DANON
ROLAND GIRARD JEAN BOLVARY
présentent SIMONE SIGNORET
dans LA VIE DEVANT SOI
d'après le roman de ÉMILE AJAR
Editions Mercure de France
adaptation de MOSHE MIZRAHI
UN FILM DE MOSHE MIZRAHI
avec SAMY BEN YOUB - MICHAL BAT-ADAM - GENEVIÈVE FONTANEL - CLAUDE DAUPHIN
musique de PHILIPPE SARDE interprétée par IVRY GITLIS. Editions des ALOUETTES
Producteur exécutif RALPH BAUM - LIRA-FILMS PARIS - EASTMANCOLOR
Distribué par Warner-Columbia film

SPECTACLES

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) . Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) . Capri, 2e (508-11-69), . Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) . Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06)
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : *Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)*, U. G. C. Danton, 6e (329-42-62), U. G C. Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f Rex, 2e (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
UN TAXI MAUVE (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I., 13 h. : Jonas qui aura 25 ans en l'An 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. : l'Innocent ; V.S.L., à 23 h 45 : Un après-midi de chien — II. 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 45 : Nos plus belles années ; 18 h. 45 : Cria Cuervos ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. S. et L., à 24 h. : Délivrance
ALTMAN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Buffalo Bill ; 16 h. et 20 h. : Trois Femmes ; 18 h. : Mash ; 22 h. : California Split.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : la Dernière Femme ; 18 h., Affreux, sales et méchants ; 20 h., Portier de nuit ; 22 h., les Mille et Une Nuits.
CINEMA SOVIETIQUE (v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : le 41e ; Documents d'époque sur la vie de Lénine et la fin des Romanoff ; le Cuirassé Potemkine ; Alexandre Newski ; l'Homme à la caméra ; l'Arsenal.
J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33) : le Gai Savoir ; Week-end ; Sur et sous la communication.
J. COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-15) : le Testament d'Orphée.
UNDERGROUND AMERICAIN (v.o.) : La Pagode, 7e, en soirée.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Beau fixe sur New-York. — Action Christine, 6e (325-85-78) : la Belle de New-York.
FILMS DE FEMME : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.
L'AGE D'OR DU MUSICAL EGYPTIEN (v.o.) Jean Renoir, 9e (874-40-75) : Vive l'amour.
POLANSKI (v.o.) . Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Rosemary's Baby.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I : 12 h (sauf D.) : Maîtresse ; 14 h. 10 : Godspell ; 16 h. : Salon Kitty ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. Casanova de Fellini ; 22 h. 30 : Violence et Passion. — II. 11 h 50 (sauf D.) Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : la Décade prodigieuse ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. : Gold ; 20 h. 15 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; V et S . à 0 h. 45 Cabaret
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : la Dentellière.
IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Carmina Burana ; Mario del Monaco ; la Norma ; Boris Godounov ; la Bohème.
CINEMA DANS LE CINEMA. — Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : la Nuit américaine. de chambre
MAURO BOLOGNINI (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Vertiges.

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 5e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, film italien de Paolo Pietrangeli (v.o.) (**). Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G. C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78)
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau. La Clef, 5e (337-90-90)
LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.). Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault. U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) . Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) . Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ S. à 24 h.).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) Le Seine, 5e, à 22 h.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.
LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30
LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic - Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.)
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S et D.)
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité Internationale, 14e (589-67-57), L. à 21 h.
WIVES (Norg., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.





MUSIQUES SACRÉES

EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES — Mercredi 2 novembre à 21 heures
STRAVINSKY - G. LIGETI
LITURGIE ORTHODOXE
Sol. : B. Ericson, S. Taskova, M. Castagnetti
Chœurs de Radio-France
Chœurs Tchaïkovsky
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Gilbert AMY

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Mercredi 9 novembre à 20 heures
BRITTEN
THE TURN OF THE SCREW
P. Bouveret, J. Castle, B. Antoine, L. Partridge
ENS. INSTRUMENTAL DU N.O.P.
Dir. : Julius RUDEL

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL — Mercredi 9 novembre à 21 heures
Récital
Christa LUDWIG
Au piano : G. PARSONS
Brahms - Schubert
Schumann

Location : RADIO-FRANCE, Salle et Agences

RADIO-TÉLÉVISION

AVANT-PREMIÈRE

MERCREDI SUR ANTENNE 2

Apprendre la mort

« On aurait dû m'expliquer ce que c'était, me raconter la mort. » Cette phrase est celle d'un petit garçon dont le frère est mort dans l'incendie du C.E.S. Pailleron. C'est sur la tombe de son frère, et en voyant la photo de ce dernier sur le monument funéraire, qu'il a appris la vérité.

Cette scène où rien n'est joué nous est présentée parmi d'autres, tout aussi vraies, dans l'émission que le magazine « Question de temps » consacre mercredi, sur Antenne 2, à la mort. Il fallait à la fois une bonne dose de réalisme et de courage pour présenter à une heure de grande écoute — 20 h. 30 — une longue émission sur un tel sujet. Le parti pris des auteurs est simple et juste, s'il n'est pas nouveau : *les sociétés industrielles cachent la mort, veulent l'ignorer, l'oublier,* la renier. Raison de plus pour en parler, pour en restituer la réalité. Quel meilleur instrument pour cela que la télévision ?

Aussi l'émission s'ouvre-t-elle sur des scènes à la fois belles et crues, et sur des formules délibérément violentes. *(« Donner la vie, c'est donner la mort. »)* Et les images d'une naissance alternent avec celles d'un cimetière. La mort, dans cette séquence, est la réalité biologique ultime, celle des cellules, des fleurs, des animaux, des hommes. Seuls ces *derniers* sont parvenus à en faire une industrie, la guerre. Mais la mort violente, la mort délibérée, existe aussi dans le règne animal, et nous voyons un rat tuer lentement une souris, non pas pour la manger, mais bien... pour le plaisir.

Suit un débat de paysans de la Haute-Loire. Ils déplorent que la ville n'accepte plus la mort. A la campagne, disent-ils, on sait encore « partir ». C'est vrai, sans doute, mais est-ce l'urbanisation, à elle seule, qui nous vaut ce camouflage ?

Les enfants de la ville, eux, en tout cas, savent bien ce qu'est la mort, comme en témoigne cette séquence tournée dans une école maternelle du quatorzième arrondissement. Ils dessinent des avions meurtriers, des bombes. La mort vient du ciel. Leurs aînés, eux, déplorent qu'on leur cache le problème et qu'on réponde à leurs questions : *« On t'expliquera une autre fois. Quand tu auras dix ans. »*

La parole est ensuite à ceux *« qui en sont revenus »*, ceux qui *« se sont vus mourir »* — par accident, par maladie. Leur témoignage est précieux car c'est bien le seul, si fragile soit-il, dont nous disposions. Or tous semblent tenir à cette expérience plus qu'à toute autre. La chanteuse Jacqueline Dulac a même ces phrases : *« Ce souvenir, je ne laisserai personne le gommer de mon esprit. »* Car la mort, *« c'est sain et facile »*. Tous ces témoignages concordent, et cette concordance même est troublante. On ne peut s'empêcher de se demander si c'est par une reconstruction *a posteriori* que cette expérience est devenue positive dans la mémoire des intéressés. Ou si de puissants mécanismes de défense que nous connaissons mal jouent en ce sens à ce moment ultime. Ou, enfin, s'il y a effectivement, il y a, à ce stade de l'expérience humaine, une réconciliation dernière de l'homme et de sa pulsion de mort.

Sur ces *interrogations s'ouvre* un film tourné dans un *« mouroir »* à Londres, par le correspondant d'Antenne 2 outre-Manche. Là, nous dit-on, *« malades et familles se réconcilient »* une dernière fois. Ils peuvent se dire au revoir car *« on a cessé de jouer la comédie de l'ignorance »*. Des personnalités diverses ensuite — Mme Simone Veil et Juliette Gréco, MM. Sudreau, Poulidor, Sabatier... — nous parlent de leur expérience particulière, tragique ou non. Et l'émission s'achève sur une séquence consacrée à l'euthanasie, cette interrogation de notre temps. Nous disposons aujourd'hui des moyens techniques *de « prolonger », longtemps,* des vies humaines. Combien de *temps faut-il le faire ? Combien de* responsabilités n'a-t-on pas transférées, par ce biais, sur le corps médical ? Vient une réponse du Vatican, par la voix de Paul VI : *« le principe du respect de la vie doit demeurer sacré ».* Pourtant l'Eglise elle-même condamne *l'acharnement thérapeutique inutile.*

Par une telle émission qui a su — difficilement parfois — éviter les pièges de la dramatisation comme ceux de l'idéalisation de la mort, Antenne 2 aura posé, aussi lucidement que possible, certaines interrogations fondamentales. Et lever un épais voile de *mystère.*

CLAIRE BRISSET.

★ « Question de temps », 20 h. 30, Antenne 2.

MÉFAITS ET BIENFAITS DU MANQUE DE TÉLÉVISION

● Vingt-sept familles américaines ont accepté de tenter l'expérience caines ont accepté de tenter l'expérience que leur a proposée un quotidien marginal, *Detroit Free Press* : contre une prime de 500 dollars (2 500 F) se passer de télévision pendant un *mois*.

Parmi les méfaits constatés au cours de cette cure, on a noté un cas de mutisme aigu, qui a mis en péril l'existence d'un couple. Deux autres personnes ont été victimes d'un accès de tabagisme sans précédent.

Tous les couples ont néanmoins déclaré avoir lu davantage, être allé plus souvent au cinéma, avoir renoué des liens avec parents et amis. La plupart des pères de famille ont reconnu qu'ils s'étaient rapprochés de leurs enfants. Quatre couples ont estimé que leur intimité s'était améliorée.

● [illegible] « abrégé collectif » rédigé par des membres de l'ancienne équipe de France-Musique, paraîtra début décembre aux éditions du Dernier Terrain vague. Les personnes intéressées sont invitées à verser leur souscription (28 F) au siège de la maison d'édition, [illegible] rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris, tél. [illegible].

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 NOVEMBRE

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

CORRESPONDANCE

Après la destruction du relais de Pré-en-Pail

Intolérable, peut-être ; inexplicable sûrement pas

M. Yann Fouéré, journaliste et écrivain breton, nous a adressé la lettre suivante :

Une fois de plus, l'opinion s'étonne et s'indigne. Elle ne comprend guère que les extrémistes bretons s'attaquent à la « télé », drogue subtile, dont l'Etat et ses appareils dirigeants se sont emparés pour « conditionner » l'esprit, la langue, la culture des citoyens, tout en refusant d'y faire une place *légitime à celles* du peuple breton. Le sang versé en Corse, les attentats contre les bâtiments administratifs et militaires en Bretagne et en Corse, si nombreux qu'on ne les compte plus, n'ont-ils servi à rien ?

Le désespoir qu'ils traduisent, les avertissements qu'ils constituent, seront-ils toujours ignorés du pouvoir, du gouvernement, de l'Etat ? Pourquoi faut-il que l'obstination, *ou* plutôt la stupidité, de quelques dizaines de hauts fonctionnaires irresponsables empêche l'application à la Bretagne et à la Corse d'un large statut d'autonomie régionale, qui a des modèles presque partout dans le monde et dont le peuple breton comme le peuple corse s'accordent à reconnaître la nécessité et à le considérer comme le remède le plus efficace aux maux divers dont ils souffrent ?

Le titre « Trawalc'h » (Ras-le-Bol) qu'a pris le nouveau groupe clandestin, concurrent du F.L.B., est significatif. A ce jour, la Loire-Atlantique reste administrativement détachée de la Bretagne ; la langue, l'histoire et la culture bretonnes restent pratiquement proscrites de l'enseignement et des mass media ; les transports des produits bretons restent pénalisés; la jeunesse bretonne, nos travailleurs et nos cadres restent obligés d'émigrer; l'opinion bretonne, rarement consultée, reste ignorée des techno-bureaucratie de l'Etat. Pourquoi ne pas s'attaquer sérieusement au problème au lieu de l'éluder sans cesse ? Pourquoi ne pas confier au peuple breton, comme au peuple corse, ou alsacien ou basque, le soin de le *résoudre librement eux-mêmes*, puisque l'Etat centraliste est incapable ou, plus simplement, refuse de le faire ? Il est vain de penser que la répression, si sévère soit-elle, pourra le résoudre...

A force de ne pas vouloir écouter les raisonnables et les pacifiques, on donne des raisons d'agir à ceux qui ne le sont pas ; on alimente les extrémistes de toute *nature* ; on privilégie la violence. Cette dernière n'apparaît-elle pas à certains comme le seul moyen de mettre fin au « blocage » de nos sociétés politiques, économiques et sociales, avancées peut-être, mais sclérosées sans aucun doute, et dont celle que personnifie l'Etat français est la plus *typique*. Souhaitons seulement que nos clandestins bretons se bornent à utiliser le plus longtemps possible ce terrorisme humain, respectueux de la vie des hommes, qui les caractérise et qui contraste si heureusement avec la violence aveugle, inhumaine et assassine qu'utilisent d'autres peuples et d'autres mouvements politiques. Le premier ministre a qualifié l'attentat de Pré-en-Pail d' « inexplicable » et d' « intolérable ». Intolérable, peut-être. Inexplicable, sûrement pas.

MARDI 1er NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Jom et Jerry ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Dalida pour toujours, réal M Dumoulin . 21 h 45, Dramatique : la Foi, l'Espérance et la Charité, d'O. von Horvath, mise en scène Y Davis. réal B Rothstein.

Un spectacle filmé du Théâtre de Gennevilliers en novembre 1975. Suite de tableaux en forme d'apologie sur le fascisme montant. Une pièce écrite en 1933 par un écrivain austro-hongrois qui finit sa vie en exil.

Pour en savoir plus sur DALIDA
LISEZ :
"DALIDA
LA GLOIRE ET LES LARMES"
Guy AUTHIER, éditeur 39 F

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventures (Brésil, terre des contrastes, par Y. Collet et P. Bartoli) ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE VIOLON SUR LE TOIT, de N. Jewison (1971), avec C. Topol, N Crane, L. Frey, M. Picon, P Mann, R. Harris, M Marsh.

La vie, dans un village d'Ukraine, d'un laitier qui joue du violon, et de sa famille, au sein d'une communauté juive que chassera un édit du tsar.

D'après une comédie musicale qui fut un très grand succès, un film où transparaît, sous les tableaux à grand spectacle, l'équilibre toujours instable du peuple juif entre la joie et le malheur.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Les animaux et leur survie ; 19 h 30, La rose bleue, texte de R. Vivet, dit par M. Martin. Réal R. Amiot et J. Fabre ; 19 h. 40, Tribune libre : Prélature de la Mission de France ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) . LA VALLEE DE LA POUDRE, de G. Marshall (1958), avec G. Ford, Sh Mac Laine, L. Nielsen, M Saughnessy

En 1880, un homme qui n'a pas froid aux yeux prétend imposer sa présence, et celle de son troupeau de moutons, dans une vallée dominée par des éleveurs de bœufs.

Un western classique, relevé constamment par un savoureux humour.

21 h. 50, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues : Servir l'Etat, avec Georges Vedel et Maurice Grimaud ; 21 h. 15, Musique de notre temps : musique d'inspiration religieuse ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Colette et A. de Noailles.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (Free et post-free) ; à 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h 30 Festival estival de Paris 1977 « Lazare », de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir M. Andrae, et le Freiburger Vokalensemble, avec R. Streich, L. Guitton, M. Schomberg ; 22 h. 30, France-musique la nuit.

MERCREDI 2 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; à 14 h. 45, Série : Les Robinsons suisses (rediff.) ; à 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, Le cas Lucas ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; *19 h. 10, Une minute pour les femmes* ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Football : R.C. de Lens - Lazio de Rome, match retour des 16mes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. ; 22 h. 15, Documentaire : La croisière des sables.

De l'Atlantique à la mer Rouge, 6 000 kilomètres en camion.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Le monde merveilleux de la couleur (Des grands méchants et Walt Disney) ; 16 h. Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps (La mort), prés. J.-P. Elkabbach, réal. [illegible]

Lire notre « Avant-Première ».

[illegible] Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. [illegible] La parole à dix-huit ans : L'emploi ; 23 h. [illegible] Football : Atletico de Madrid-F.C. Nantes, en différé de Madrid (extraits).

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La gauche européenne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Solitudes, de J. Marbœuf. Avec A. Sapritch, M. Galabru, M. Guiet, Ch. Mouttet, A. Voutsinas.

A l'occasion d'un match de boxe, des personnages revivent leur propre drame. Au rythme des coups et des rounds, un ancien boxeur, une danseuse étoile déchue, un jeune chorégraphe... tissent la toile de la solitude.

22 h., Journal.

22 h. 15, Magazine d'actualité : le Québec.

Dossier-reportage sur le Québec. Avec une interview de M. René Lévesque, premier ministre.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Le défi des lettres arabes contemporaines », par S. Stetie ; 8 h 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30 Les tournois du royaume de la musique ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Sans peur », d'André Chamson ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Mercredi-jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraïbi, réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Musique sacrée ou musique incarnée ? ; 22 h. 30, Entretien avec Cheng-Tcheng ; 23 h., Musique.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (cours d'harmonie) ; 12 h., La chanson ; 12 h 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions ; formation avec cordes (Tessier, Sciortino, Jolas) ; à 15 h. (Bartok, Satie, Webern) ; à 15 h. 32 (R. Strauss, Scriabine, Ravel) ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis des Invalides, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy, les chœurs Tchaïkovski, les chœurs et maîtrise de Radio-France. Avec S. Taskova et B. Ericson : « Requiem Canticles » ; « Grand Requiem de la liturgie orthodoxe » (Stravinski) ; « Requiem » (Ligeti) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., La dernière image.




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

CONSTRUCTION NAVALE

Les Chantiers de la Ciotat prennent le contrôle du groupe Terrin

Marseille. — Un protocole d'accord a été signé le samedi 29 octobre à Paris, sous l'égide du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), entre les représentants du pool bancaire du groupe marseillais de réparations navales Terrin et les Chantiers navals de La Ciotat (C.N.C.), aux termes duquel les C.N.C. doivent prendre dans un délai d'un an une participation majoritaire dans le groupe Terrin (« le Monde » du 1er novembre).

Nous avons interrogé le directeur général des C.N.C., le baron Jean d'Huart, sur les conditions et la portée de cette opération qui s'inscrit dans un contexte de crise qui frappe les chantiers navals de construction et de réparations.

Une nouvelle chance de « survie »

« Quelles sont les raisons qui vous ont incités à prendre le contrôle du groupe Terrin et dans quelles conditions s'effectuera cette opération ?

— Le plan de redressement du groupe Terrin, accepté par le tribunal de commerce de Marseille le 6 septembre, s'est révélé insuffisant, et le CIASI a été contraint de se saisir à nouveau du dossier afin de donner à cette entreprise, dont l'avenir est capital pour l'économie marseillaise, une nouvelle chance de survie. C'est donc dans le cadre d'un plan remodelé par le CIASI que nous avons été sollicités pour devenir le partenaire au support de l'opération. En raison même des circonstances, de la proximité géographique des deux entreprises et de la parenté de leurs activités, nous avons été amenés à être présents aux pourparlers actuellement en cours.

— Le nouveau plan prévoit un abattement de 50 % sur l'ensemble des créances et des délais de remboursement plus longs, sauf pour ce qui concerne les sous-traitants et fournisseurs locaux. Nous devons nous-mêmes apporter 10 millions de francs à la levée de l'option pour aider à une reconstitution du capital. En attendant, nous fournirons tout concours qui sera nécessaire à la direction du groupe Terrin (détachement de cadres supérieurs, études, achat en commun des matières, etc.), étant entendu que chaque entreprise restera responsable de sa gestion.

— La construction navale traverse une crise plus profonde encore que celle qui affecte la réparation navale. Que va apporter le rapprochement entre les C.N.C. et le groupe Terrin ?

De notre correspondant régional

— Il y avait pour Terrin une obligation impérieuse de trouver un partenaire. C'est la vie même de l'entreprise à très court terme qui était en danger. Le groupe Terrin a certes besoin de travail et de trésorerie, mais il lui faut avant tout retrouver la confiance des clients et des fournisseurs, qui a été ébranlée et que nous espérons bien lui ramener grâce au crédit dont nous jouissons auprès des banques. Nous apportons notre bonne volonté et nous sommes ouverts de surcroît à une collaboration avec tout autre partenaire qui s'intéresserait à l'entreprise. Il faudrait que ce ou ces partenaires apportent eux-mêmes quelque chose à l'assise du groupe : soit des idées, soit des brevets, soit des travaux, soit des fonds propres. Mais il n'y a aucune négociation précise à ce jour.

Pas de licenciements parmi le personnel productif

— Le syndicat F.O. a exprimé récemment ses craintes d'un licenciement massif aux C.N.C. touchant deux mille salariés. Il est un fait que votre entreprise n'a pas enregistré de commande depuis trois ans...

— Notre plan de charge en effet s'amenuise. C'est un problème qui est commun à tous les grands chantiers navals non seulement en France, mais dans le monde entier. Ma vision des choses actuellement est que nous allons vivre deux ou trois ans avec des commandes éparses — nous sommes à quinze jours de pouvoir en annoncer une — qui seront insuffisantes pour assurer le plein emploi de l'entreprise. Il n'y aura pas de licenciements parmi le personnel productif au cours de l'année 1978. Nous avons déjà pris la décision de cesser l'embauche, ce qui va entraîner, par le jeu naturel des départs à la retraite et des départs volontaires, une diminution des effectifs de l'ordre de 15 %. Je ne peux exclure cependant des réajustements parmi le personnel non productif. A partir de 1979, si aucune solution au problème de la construction navale n'est trouvée, le chômage deviendra inévitable.

— La Communauté européenne préconise, elle, une réduction de l'ordre de 40 % du potentiel de production et une diminution de la moitié des effectifs dans un délai de trois ans. Estimez-vous que ces mesures draconiennes soient justifiées ?

— Si nous nous référons à la période de production maximum de 1974, nous ne devons pas être loin actuellement d'une réduction de 35 % à 40 %. Mais, il y a d'autres pays en Europe, comme par exemple, l'Allemagne, dont le niveau d'activité n'a pas baissé. Une redistribution des cartes est nécessaire pour que chaque pays conserve un potentiel de production en harmonie avec sa flotte commerciale propre. Toute mesure uniforme ne serait pas réaliste. C'est au gouvernement et non aux chantiers de déterminer à quel niveau on veut maintenir la construction navale en France. C'est au gouvernement de le dire et de faire face aux conséquences de son choix. »

Propos recueillis par
GUY PORTE.

NAUFRAGE D'UN CARGO DANS LE GOLFE DE GASCOGNE
Dix morts

Dix marins ont trouvé la mort dans le naufrage du cargo grec le *Tina* qui a sombré, le lundi matin 31 octobre, dans le golfe de Gascogne, au large des côtes espagnoles. Selon Radio-Conquet, vingt et une personnes se trouvaient à bord du navire au moment du naufrage : cinq ont été sauvées, six autres sont portées disparues.

Les causes exactes du naufrage ne sont pas encore connues. Le *Tina*, qui venait de Lagos, au Nigéria, et se dirigeait sur Belfast, en Irlande du Nord avait lancé un S.O.S. le lundi vers 5 h. 25, annonçant que sa cargaison de phosphate s'était déplacée et qu'il luttait contre la tempête. Quelques heures plus tard, un premier homme de l'équipage était recueilli par un caboteur allemand, le *Stella*, puis quatre autres par un navire marocain le *Selma*.

LES EUROPÉENS NE SONT PAS D'ACCORD SUR L'HEURE D'ÉTÉ

Les ministres des transports des Neuf réunis à Luxembourg n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'introduction, à partir de 1978, de l'heure d'été dans les neuf pays, ni même sur l'adoption d'une période unique pour ceux des pays qui l'appliquent.

Comme par le passé, donc, sept pays seulement (la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Irlande et les trois pays du Benelux) appliqueront l'an prochain l'heure d'été, mais quatre seulement (la France et les trois pays du Benelux) ensemble, c'est-à-dire du 2 avril au 30 septembre. Les Allemands de l'Ouest se disant très réservés sur l'opportunité de cette mesure.

CIRCULATION

VITESSES ET CYLINDRÉES EN ITALIE

De nouvelles réglementations des vitesses pour les automobiles ont été fixées le 29 octobre par le gouvernement italien. Pour la première fois, les nouvelles normes tiendront compte de la cylindrée des véhicules.

Les limitations de vitesse seront les suivantes : moins de 600 centimètres cubes : 80 kilomètres-heure sur route, 90 kilomètres-heure sur autoroute ; 601 à 900 centimètres cubes : 90 et 110 kilomètres-heure ; 901 à 1 300 centimètres cubes : 100 et 130 kilomètres-heure ; au-delà de 1 300 centimètres cubes : 110 et 140 kilomètres-heure.

TRANSPORTS

MILLE HUIT CENTS MILLIONS DE FRANCS BELGES DE DÉFICIT

La mauvaise santé de la Sabena

De notre correspondant

Bruxelles. — Dix ans exactement après avoir demandé une seconde escale américaine, la Sabena, qui ne relie que New-York à Bruxelles, a obtenu, la semaine dernière, le droit d'atterrissage à Atlanta. La Belgique avait proposé Chicago, mais elle s'est vu accorder la capitale de la Géorgie, où M. Jimmy Carter était gouverneur avant de devenir président des Etats-Unis.

C'est un cadeau de la Maison Blanche à M. Tindemans à l'occasion de la visite du premier ministre à Washington. La Sabena se montre satisfaite de la solution intervenue. Atlanta est le troisième aéroport des Etats-Unis et de nombreuses sociétés belges sont établies dans la région.

Il s'agit cependant d'une satisfaction essentiellement morale qui ne rendra pas la santé matérielle à la compagnie belge. Il y a deux ans, en 1975, la Sabena avait enregistré une perte record de deux milliards et demi de francs belges (325 millions de francs français). En 1976, le déficit avait été réduit d'un milliard (130 millions de francs français). La Sabena avait alors transporté 1 764 000 passagers : le coefficient d'occupation de ses avions avait été de 61,3 %. Mais le bilan de 1977 s'annonce à nouveau plus lourd. Le déficit serait estimé à 1 800 millions (234 millions français), malgré un effort louable d'économies.

L'année avait bien commencé et les dirigeants de la compagnie se montraient optimistes, mais leurs espoirs ont été déçus. Le trafic de passagers et de fret a cessé brusquement de répondre aux prévisions. D'autre part, les réductions d'effectifs n'ont pu être réalisées. Le directeur général de la Sabena, M. Gaston Dieu, reconnaissait récemment que le départ de 1 800 à 2 000 personnes supprimerait d'un seul coup le déficit de la société.

Mais de telles suppressions d'emplois sont exclues parce que les milieux politiques exigent l'équilibre linguistique au sein de la société. Pour un francophone, la Sabena doit aussi employer un Flamand. Comme jadis il y avait une grande majorité de personnel francophone, la compagnie a été obligée d'engager de nombreux Flamands dont elle n'avait aucun besoin. Or le coût moyen annuel d'un employé de la Sabena est estimé à 1 million de francs (130 000 francs français). Actuellement, la Sabena emploie 8 200 personnes à Bruxelles et 1 500 à l'étranger. Sur ce total, l'effectif navigant est de 1 200 membres.

Sur le réseau, des économies ont été réalisées. La ligne vers Cuba a été abandonnée en mars dernier, ainsi que la liaison hebdomadaire vers l'Amérique du Sud qui était un véritable gouffre financier.

La fusion avec la K.L.M. hollandaise et Luxair pour créer une grande compagnie du Benelux a été étudiée à plusieurs reprises, mais le projet est en veilleuse, sinon abandonné. Politiquement, ce mariage paraît exclu parce que la majorité des francophones de Belgique estiment qu'une union avec la K.L.M. produirait une société où le néerlandais dominerait largement le français.

● *L'avion au pied des pistes.* — La compagnie régionale Air Alpes exploitera, à dater du jeudi 22 décembre, deux nouvelles lignes entre Paris et les Alpes : une liaison quotidienne Paris-Alpe-d'Huez (deux vols directs et cinq vols via Chambéry) et une liaison bi-quotidienne Paris-Val-d'Isère (via Chambéry).

AÉRONAUTIQUE

Neuf ans après ses premiers essais

LE SUPERSONIQUE TUPOLEV-144 TRANSPORTE DES PASSAGERS

Moscou *(UPI).* — Près de neuf ans après le premier essai du prototype, l'avion de ligne supersonique soviétique Tupolev-144 est entré en service ce mardi 1er novembre comme transport de passagers, entre Moscou et Alma-Ata, capitale du Kazakhstan (1). Le trajet, long de 4 000 kilomètres, a été parcouru en deux heures.

L'entrée en service du supersonique comme transport de passagers avait été retardée à la suite de l'accident du prototype lors de sa présentation au salon du Bourget, en juin 1973. L'accident avait fait quatorze morts. Le Tupolev-144 a commencé, en décembre 1975, à assurer la liaison hebdomadaire Moscou-Alma-Ata, mais uniquement pour transporter du courrier et du fret. Lors de ces vols, l'avion a manifesté quelques déficiences qui touchent, principalement, à sa propulsion. Pour y remédier, l'Union soviétique a tenté d'obtenir une assistance technologique de constructeurs occidentaux (*le Monde* des 4 janvier et 20 octobre).

La presse soviétique souligne que l'appareil survole des territoires peu peuplés, à vitesse supersonique. On pense qu'une trentaine d'exemplaires du Tupolev-144 ont été construits pour le compte d'Aeroflot, la compagnie aérienne soviétique.

(1) Concorde avait assuré ses premières liaisons régulières six ans après ses premiers essais.

CARNET

Naissances

— Lionel et Catherine Salem, Jérôme et Coralie, sont heureux d'annoncer la naissance de
Bethsabée
le 24 octobre 1977.
82, boulevard Flandrin, 75116 Paris.

Décès

— Mme Nino Disegni,
M. et Mme Tullio Attias, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sylvain Smadja, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
M. Nino DISEGNI,
survenu à Paris après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques auront lieu à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, mercredi 2 novembre, à 11 heures.

La famille ne reçoit pas.

— Nous apprenons le décès de
M. Maurice HONEL,
ancien député communiste, survenu le 27 octobre. Ses obsèques ont été célébrées le 29 octobre.

[Né le 24 mars 1903 à Paris, Maurice Honel adhère au parti socialiste en 1919. Membre fondateur des Jeunesses communistes de France, il dirige, jusqu'en 1923, l'organe de ce mouvement, « l'Avant-Garde ». Il est élu, le 3 mai 1936, au second tour, député communiste de la 7e circonscription de la Seine (Clichy-Levallois). Artisan de profession, il consacre à la Chambre des députés de nombreuses interventions à la défense des artisans et des commerçants touchés par la crise économique. Comme la plupart des députés communistes, Maurice Honel est déchu de son mandat le 21 janvier 1940. Pendant la guerre, ses activités politiques lui valent d'être déporté.]

— M. et Mme Edouard Sultan,
M. et Mme Léon Krief,
M. et Mme Georges Krief,
M. et Mme Jacques Krief,
leurs enfants,
leurs petits-enfants,
Mme veuve Michel Messica,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,
Mme Simon KRIEF,
née Allegra Bessis,
survenu le 30 octobre 1977.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 novembre 1977.

On se réunira au cimetière du Montparnasse, entrée principale, à 8 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de Champaubert,
75015 Paris.
47, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Pontoise.
155, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
94, avenue Kléber,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André REGIS,
ingénieur des arts et manufactures, chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
Ancien ingénieur en chef attaché à la direction de la Compagnie générale de construction de fours
à Montrouge,
vice-président d'honneur de la *chambre syndicale*
des constructeurs d'usines,
survenu à Montmorency le 31 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 novembre 1977, à 14 h. 15, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret, dans le caveau de famille, vers 15 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Pierre Volvey, 30, rue Voltaire, 95320 Saint-Leu-la-Forêt.

Communications diverses

— Pour permettre le départ en vacances d'enfants défavorisés, le Bol d'Air des gamins de France organise une exposition-vente « Art et Solidarité » au Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris-6e, les vendredi 4 et samedi 5 novembre, de 11 heures à 21 heures. Ces œuvres d'art sont offertes par cent trente artistes aux noms les plus prestigieux, peintres, tapissiers, sculpteurs, médailleurs, graveurs.

Visites, conférences

MERCREDI 2 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Bachelier : « La porcelaine de Sèvres ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Oswald : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son histoire).

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 2, rue du Mont-Cenis : « Le vieux village de Montmartre » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haim Vidal Sephiha : « Les pèlerinages judéo-espagnols » (Etudes ibériques et latino-américaines).

20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. S. Hutin : « Les trésors templiers » (Templia).

Un geste raffiné :
retournez une bouteille
de SCHWEPPES Bitter Lemon.

PRESSE

« MACADAM », LE MAGAZINE DU CADRE DE VIE VIENT DE PARAITRE

Lancée par une équipe de journalistes spécialisés, une nouvelle revue vient de sortir : *Macadam*, le magazine du cadre de vie et de l'aménagement. Selon l'éditorial du premier numéro, *Macadam* ne veut pas être « *une revue de plus où l'architecture se réduirait au culte de l'objet, l'urbanisme à des discours théoriques sentencieux, l'habitat à des milliers de mètres carrés et la gestion municipale à des recettes politiques* ». Gommant les frontières traditionnelles entre les rubriques, la nouvelle revue aborde l'actualité du cadre de vie sous l'angle politique, économique, culturel, social. Les milieux professionnels disposent d'une tribune et les associations d'une rubrique permanente.

La partie centrale de la revue (24 pages au total) est consacrée en alternance à l'analyse d'une ville (Orléans dans le premier numéro) ou à une enquête et à une fiche pédagogique destinée aux enseignants, aux élus et aux associations.

Au sommaire du premier numéro : les maires et l'urbanisme, les difficultés des sociétés d'économie mixte, une rencontre avec Louis Bériot, la bataille des associations pour Covent Garden et l'expérience du Lucernaire, un théâtre qui renaît de ses cendres après avoir été expulsé.

★ Abonnement : 200 F par an (21 numéros) ; prix de lancement : 165 F. Vente au numéro : 10 F, 18, rue Duphot, 75001 Paris.

● *Une journaliste de l'Agence France-Presse*, Anita de Calers, figure parmi les lauréats des prix Maria Moors-Cabot 1977, décernés par l'université Columbia de New-York et, qui récompensent *des journalistes ayant « contribué au progrès de la compréhension interaméricaine »*.

Anita de Calers a commencé sa carrière journalistique à Londres, où elle s'était réfugiée pendant la seconde guerre mondiale. Depuis 1949, elle est chargée des problèmes latino-américains au bureau de l'A.F.P., à Washington.

M. Pedro Chamorro, directeur de *la Prensa*, journal du Nicaragua, ainsi que M. Jonathan Kandell, du bureau parisien du *New York Times*, sont également parmi les lauréats.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er novembre à 0 heure et le mercredi 2 novembre à 24 heures :

Une perturbation affectera l'ensemble du pays mercredi et s'éloignera en direction de l'est. Un nouveau front atteindra le nord-ouest de la France mercredi après-midi. Ce jour-là, la zone pluvieuse, qui a atteint la Bretagne au cours de la nuit, s'étendra le matin du Bordelais au Bassin parisien et aux côtes de la mer du Nord. Elle se décalera vers l'est, affectant le soir le Massif Central, les Alpes et le nord-est du pays. Les nuages redeviendront abondants en Vendée, en Bretagne et en Manche dans l'après-midi, avec des pluies et des averses.

Ailleurs, le temps sera nuageux, mais les éclaircies se développeront, notamment dans le Sud-Ouest.

Les températures minimales seront en hausse sensible. Les températures maximales s'élèveront dans le Sud-Ouest. Les vents seront modérés, de secteur ouest-sud-ouest, et le mistral disparaîtra.

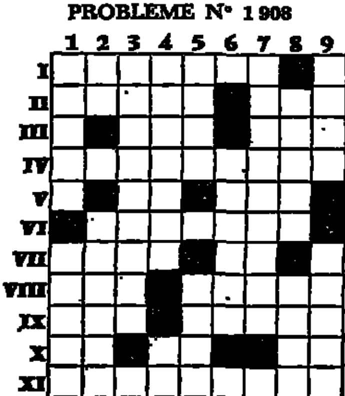
Mardi 1er novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 31 octobre au 1er novembre) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 13 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 5 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 16 et 6 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 21 et 14 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 19 et 13 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 13 et 7 ; Bonn, 15 et 8 ; Bruxelles, 17 et 6 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 14 et 8 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 17 et 10 ; Moscou, 4 et 2 ; Nairobi, 24 (max.) ; New-York, 8 et 0 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 11 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 908



HORIZONTALEMENT

I. Il faut la serrer contre soi avant qu'elle ne soit pincée. — II. Combattre certaine nudité ; Prénom étranger. — III. Sur la rose des vents ; lettres de crédit. — IV. Recueillies par des gens fidèles au poste. — V. Symbole ; Vantée par des syndicats d'initiative. — VI. Vidés sur le plat quand on manque d'assiette. — VII. Eventuellement moins verte ; Possessif. — VIII. Hommes d'ailleurs ; A ne pas supprimer ! — IX. Y compris l'emballage ; *Porter préjudice.* — X. *Conjonction* ; Abréviation ; Eau douce. — XI. Eventuel refuge de boudeur.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on ne manque pas de pot ; Marcel, dans l'intimité. — 2. Dépendait de Babylone ; Discrètement consultée. — 3. Appuient. — 4. Ancien jeton de présence ; Lie. — 5. Jadis invoquée ; Algue. — 6. Germandrée. — 7. Comblais. — 8. Premiers fruits d'une féconde union ; Etait triste. — 9. Attendus avec impatience par des marchands de toile ; Vivrai.

Solution du problème n° 1 907

Horizontalement

I. Pelouse. — II. Oronge ; En. — III. Ta ; Civets. — IV. Irène ; Ee. — V. Liserés. — VI. Ale ; Emit. — VII. Meutes ; Eu. — VIII. Sut ; Ans. — IX. Urée ; Miss. — X. Ru ; Ria. — XI. Senancour.

Verticalement

1. Pot (format de papier) ; amours. — 2. Eraillé ; Rue. — 3. Lô ; Rieuse. — 4. Onces ; tuera. 5. Ugine ; Et ; In. — 6. Sévères ; mac. — 7. EM ; Aï (synovie du poignet). — 8. Etésiens. — 9. Anse ; Tussor.

GUY BROUTY.

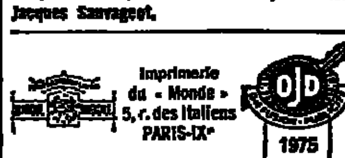
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* daté 31 octobre et 1er novembre 1977 :

UN ARRÊTÉ

● Relatif au prix d'émission des emprunts Villes de France 11 %, novembre 1977, et fixant le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RÉGIONS

POINT DE VUE

CE SONT LES MAIRES QUI QUESTIONNENT L'ÉTAT

par BRIGITTE GROS (*)

AU moment où, par acquit de conscience, *j'achève de répondre aux douze questions* que le pouvoir me pose sur mon expérience personnelle de gestionnaire local, je reste perplexe. A quoi bon ce questionnaire ? Qu'en attend *le gouvernement ? Les responsables* ministériels espéreraient-ils découvrir dans les réflexions des maires quelque recette miracle, inconnue, qui, habilement mise en œuvre, mettrait fin au malaise grandissant des élus locaux ? Mais qu'apprendraient-ils qu'ils ne sachent déjà ? Le pouvoir nous demande de nous exprimer, mais un doute s'insinue. Qui ne sait qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre ?

A *travers les réponses qui leur* seront adressées, nos gouvernants constateront ce que les élus locaux répètent *chaque jour : que l'Etat les* maintient dans une situation de « mineurs », et qu'il leur impose un régime de plus en plus inégalitaire, enrichissant les communes les plus riches et contribuant à appauvrir les plus pauvres.

Incapables

D'abord, la situation de « mineurs ». Alors qu'élus municipaux nous sommes majeurs et responsables, pourquoi l'Etat nous traite-t-il comme des incapables, des irresponsables, des enfants ?

Nous constatons qu'à chaque décision que nous prenons — et pas à la légère, mais après une concertation approfondie en conseil municipal — nous sommes dans l'obligation de la soumettre au contrôle et à la critique d'une série de fonctionnaires d'Etat. Les inconvénients de cette tutelle sont de deux ordres. D'abord, elle retarde considérablement l'instruction de nos dossiers. Ensuite, elle gaspille nos finances, c'est-à-dire celles des contribuables.

Prenons un exemple récent, et combien significatif. Il s'agit de la réalisation d'une école maternelle de quatre classes dans ma commune. *Est-il admissible que le préfet et* plusieurs commissions composées de fonctionnaires qui n'ont jamais mis les pieds à Meulan soient obligés de contrôler jusque dans le moindre détail, et plusieurs fois, son dossier de *réalisation : achat de terrain*, normes techniques, adjudications, etc. ? Pourquoi nous imposer cette procédure archaïque alors que notre architecte communal vient de réaliser avec succès plusieurs projets du même type et que nous avons reçu tous les « feux verts » financiers Résultat pratique : d'abord, la réalisation de notre école est retardée d'un an ; ensuite, les parents d'élèves rendent responsable notre conseil municipal de ce retard ; et, enfin, elle coûtera 20 % plus cher que prévu.

Des exemples comme celui-là, chaque maire pourrait en citer des centaines. C'est tous les jours sur chaque projet que l'efficacité et la bonne volonté des élus sont mises à rude épreuve par une technocratie de plus en plus envahissante. Pourquoi faut-il que la France reste encore parmi les pays industriels évolués *le seul à ne pas vouloir reconnaître* que l'autonomie locale est la seule formule efficace et démocratique *pour décider de tout ce qui fait la* vie et l'environnement du travail de nos concitoyens ?

Ensuite, le régime de plus en plus inégalitaire que l'Etat impose aux communes. Les maires ne peuvent plus admettre, en effet, que les grandes communes et les cités riches en taxes professionnelles de même que les petites communes et les communes dortoirs bénéficient d'un même taux du Versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), qui représente pour ces dernières leur principale ressource.

Si je prends le cas de ma com*mune, dépourvue d'activité* industrielle, et celui d'une ville voisine, Aubergenville, sur le territoire de laquelle est installée l'usine Renault-Flins, je note que la taxe professionnelle *de Meulan fut l'année dernière de 80 millions de centimes et celle* d'Aubergenville de 800 millions, soit deux fois plus. Si Meulan voulait faire face aux mêmes dépenses d'équipement et de services pour une population sensiblement de *même importance, il faudrait que sa* fiscalité locale soit augmentée d'autant. Mais cela n'est pas possible. Cette dernière, en effet, pèse principalement sur les familles les plus modestes, par la taxe d'habitation, qui se fonde exclusivement sur la valeur locative et qui ne tient aucun compte des revenus des contribuables locaux.

Il nous paraît particulièrement injuste qu'il y ait deux catégories de Français : ceux qui résident dans des communes riches, qui sont moins imposés que les autres et qui bénéficient de services et d'équipements plus nombreux ; ceux qui habitent *dans des communes pauvres ou petites*, qui sont plus imposés et qui n'ont pas à leur disposition les mêmes avantages au niveau de leur vie quotidienne, situation qui permet à l'Etat de renforcer sa tutelle.

Inquiets

Nos dirigeants connaissent parfaitement les dommages de la technocratie sur les collectivités locales, de même que la grande misère financière de la très grande majorité des communes de France. C'est pourquoi nous restons perplexes sur son actuelle démarche auprès des maires. Est-ce de leur part une manœuvre destinée à retarder les réformes ? Et plus particulièrement la réforme des ressources des communes, qui est à l'ordre du jour depuis soixante-dix ans, mais qui paraît aujourd'hui, en raison de la crise économique, plus urgente et plus essentielle qu'hier ? Les réformes que les maires souhaitent, nos gouvernants en connaissent le détail. Le Sénat, l'Association des maires de France, les associations départementales d'élus et les partis politiques de toutes tendances ne cessent de les réclamer.

Fallait-il alors lancer ce questionnaire ? Et faut-il attendre le renouvellement de l'Assemblée en mars prochain pour agir dans ce domaine essentiel ? La volonté de réforme exprimée à l'occasion des dernières élections présidentielles par M. Valéry Giscard d'Estaing mettait pourtant l'accent sur l'urgence qui s'attache à la mise en œuvre d'une nouvelle politique de décentralisation et de pouvoir des communes.

Aujourd'hui, l'Etat interroge les maires, mais c'est en réalité les maires qui questionnent l'Etat pour lui demander pourquoi il prend la lourde responsabilité de décevoir, une fois de plus, par cette manœuvre dilatoire, leurs espérances.

(*) Sénateur (non inscrit) et maire de Meulan.

Pays de la Loire

La Vendée n'a pas attendu pour créer l'usine dans le bocage

« *PERTURBES par les bouleversements d'une société urbanisée qui a brisé leur cadre de vie, ils cherchent dans l'entreprise la chaleur et le soutien d'une communauté humaine...* », a récemment déclaré M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français. à Ce propos, on peut citer l'exemple de l'industrie vendéenne. Parmi les départements français, la Vendée est sans doute celui dont l'industrie est la plus jeune, puisque la moitié des emplois actuels ont moins de vingt ans d'âge et que le tiers ont été créés depuis moins de six ans.

La permanence du secteur agricole a depuis 1960 donné naissance à un style de développement économique particulier, surnommé l'« exemple vendéen », qu'il est intéressant d'examiner au regard de cette entreprise à visage humain, souvent rêvée à Paris ou dans les villes importantes. *Alors* que l'ensemble des départements français subissaient une forte concentration urbaine, la Vendée est restée profondément rurale. Certes, elle a cessé d'être un département agricole (la population « paysanne » est passée de 58,5 % en 1954 à seulement 23 % en 1975), mais les soixante-huit *mille personnes qui ont dû s'orienter* vers l'industrie et les services ont conservé autour d'elles un environnement qui n'a guère subi de transformations importantes.

Pour le démarrage du développement industriel, vers 1955, l'initiative est venue des Vendéens. Actuellement, encore près de 80 % des industriels sont d'origine locale. Dans le contexte économique français, la Vendée a eu un comportement original, dont la manifestation la plus importante est une industrialisation éclatée et rurale. La division du travail, le mode de gestion et les rapports entre patrons et employés sont calqués sur son passé artisanal récent.

Il faut noter que plus de 90 % des industries vendéennes emploient moins de dix salariés. Cette industrie, liée à la terre par ses origines, *s'est assez largement* répartie sur le territoire vendéen, même si le Nord-Est s'est mieux développé que le Sud. Cette absence quasi totale de grosses unités — seules deux entreprises dépassent les mille salariés, Fleury-Michon, à Pouzauges, et Esswein, à La Roche-sur-Yon — tient à la dispersion de l'habitat et à l'absence d'agglomération urbaine importante, puisque le chef-lieu vient seulement de dépasser les 48 000 habitants et que la Vendée possède une population (460 000) inférieure à celle de Nantes et de sa banlieue.

« *On n'arrive pas à déplacer les gens à plus de 15 kilomètres de chez eux* », indique un responsable de la chambre de commerce, et les implantations industrielles doivent tenir compte de ces volontés tenaces. Même si se développe ces dernières années une concentration vers les pôles urbains (La Roche-sur-Yon, Fon*tenay-le-Comte*, Les Sables-d'Olonne), le nord-est du département — le bocage — constitue toujours un exemple d'industrialisation réussie en milieu rural. Parler d'« usine à la campagne » n'est plus un slogan, mais une *réalité vécue tous les jours* par des milliers de salariés.

« Dans le calme on travaille mieux »

Aussi pouvait-on lire dernièrement dans un épais dossier consacré à « la Vendée, un département typiquement rural, stabilisé grâce à l'industrialisation », cet éloge : « *En évitant les fortes concentrations urbaines et industrielles, en laissant les travailleurs vivre dans leur milieu d'origine, en maintenant un contrôle autochtone sur l'économie locale, la Vendée prouve qu'une croissance équilibrée par une dispersion des petites entreprises dans le monde rural est encore possible. Elle évite les inconvénients de l'exode, du déracinement de la population, de l'éloignement des centres de décision.* »

Un exemple, entre autres, illustre bien cette industrialisation « à la vendéenne », celui de Saint-Philbert-de-Bouaine, petite commune aux portes de la Loire-Atlantique. En 1973, M. Gérard Plat, un Vendéen, décida de mettre « *l'électronique aux champs* », persuadé que, « *dans le calme, on travaille mieux* ». Résultat : la création de la société Tronico (matériel d'électronique en sous-traitance), qui fait vivre actuellement soixante-dix personnes, avec cette originalité : les action*naires sont à 50 %* les habitants de la commune, à 20 % les salariés et à 30 % le P.-D.G. Un exemple à suivre pour de nombreuses communes qui, afin d'attirer des industries nouvelles, pourraient, en partie, financer *elles-mêmes l'opération*.

Autre cas type, celui de la construction, il y a une dizaine d'années, d'une usine dessinée par le peintre Mathieu à Fontenay-le-Comte et qui constitue toujours une référence dans le genre. Ces réalisations n'ont été rendues possibles que grâce aux initiatives individuelles locales et au dynamisme des artisans vendéens, qui ont fait passer leurs ateliers au stade industriel. Dans le même temps, de larges couches de la population agricole se sont adaptées aux nouvelles exigences du progrès industriel, sans perdre, pour la plupart, cette qualité de vie qui fait de la Vendée le deuxième département français *d'accueil touristique*.

Les usines sont éparpillées entre la mer, les minces collines et la plaine vendéenne. Même si les salaires *sont* en retard (les plus faibles des pays de la Loire), on trouve encore des gens pour dire qu'« *on vit mieux qu'à Paris* », façon comme une autre d'intégrer la qualité de la vie au niveau des revenus.

La première génération des pionniers de la petite industrie laisse toutefois la place petit à petit à celle des managers formés à une autre école et qui ne voient plus les choses de la même façon... Alors que la crise, comme partout ailleurs, touche les différents secteurs, notamment l'habillement et *la chaussure, qui subissent de profondes* transformations, on se demande si la Vendée saura relever le défi de cette seconde génération industrielle. L'heure des concentrations approche doucement. Et pourtant, beaucoup sont encore persuadés en Vendée que les années à venir permettront de concilier art de vivre et développement industriel, à cause du caractère propre du département.

Un optimisme raisonné à en croire deux jeunes chercheurs de l'AREEAR (Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural), qui déclaraient : « *Bien des débats sur l'autogestion, les formes du pouvoir, la société conviviale, qui paraissaient utopiques presque partout en France, pourraient trouver en Vendée un terrain économique et social d'élection, pour peu que les acquis de la première décennie soient préservés.* »

Faites valider vos bulletins chez tous les dépositaires portant l'enseigne

Notices à votre disposition chez les dépositaires



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

DES FEMMES AUX AVANT-POSTES

Marseille. — Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a été le premier — et demeure le seul — à avoir mis en place depuis deux ans une délégation à la condition féminine. M. Gaston Defferre, son président, en avait confié la responsabilité à Mme Jeanne Mazel, qui animait déjà sur le plan communal le CODIF (Centre d'orientation, de documentation et d'information féminine) créé à Marseille en octobre 1974.

Afin de se doter de moyens d'action et d'un support juridique, la délégation créait aussitôt une association « loi de 1901 », le Groupement régional *pour l'action et l'information des* femmes disposant d'un budget de fonctionnement de 250 000 francs. Le groupement ne comportait à sa création que des femmes élues ; il a élargi sa composition et rassemble aujourd'hui des représentants des six départements composant la région, d'associations et de mouvements féminins, de sections locales du groupement. Il *est présidé par Mme Geneviève* Béguin-Le Bellegou, conseiller régional et maire d'Aups, dans le Var.

Faire un diagnostic

La *première tâche* du groupement, qui veut inciter les femmes à participer plus activement à la vie locale, a été de faire un diagnostic. Un questionnaire a été élaboré en collaboration avec les associations. Des réponses quatre grandes préoccupations ont été dégagées et concernent l'emploi, les problèmes spécifiques des femmes rurales et ceux des femmes immigrées, la participation des femmes à la vie politique.

Pour l'emploi on s'est aperçu qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et par rapport à la moyenne natoinale, le taux d'emploi des femmes est plus faible dans l'agriculture (6,2 % au lieu de 15), dans l'industrie (17 % au lieu de 26) et plus forte dans le tertiaire (77 % au lieu de 50). D'une façon générale le taux d'emploi féminin est plus faible au niveau régional (30 %) qu'au niveau national (39 %).

Quant à la participation des femmes à la vie politique elle reste faible, puisque dans la région il n'y a aucune femme parmi les 28 députés et que l'on compte un seul sénateur (sur 25), 3 conseillers régionaux (sur 85) et 25 maires (sur 962).

Le Groupement a aussi organisé une exposition itinérante d'information et de documentation sur le thème « femmes, emploi et formation » et qui est mise gratuitement à la disposition des associations. Il a créé des groupes de travail sur les centres destinés à la petite enfance et les difficultés que soulève l'éducation des filles. Un film vidéo, de trente minutes, groupant des témoignages et intitulé « Des vies de femmes » va être *disponible* à la fin novembre.

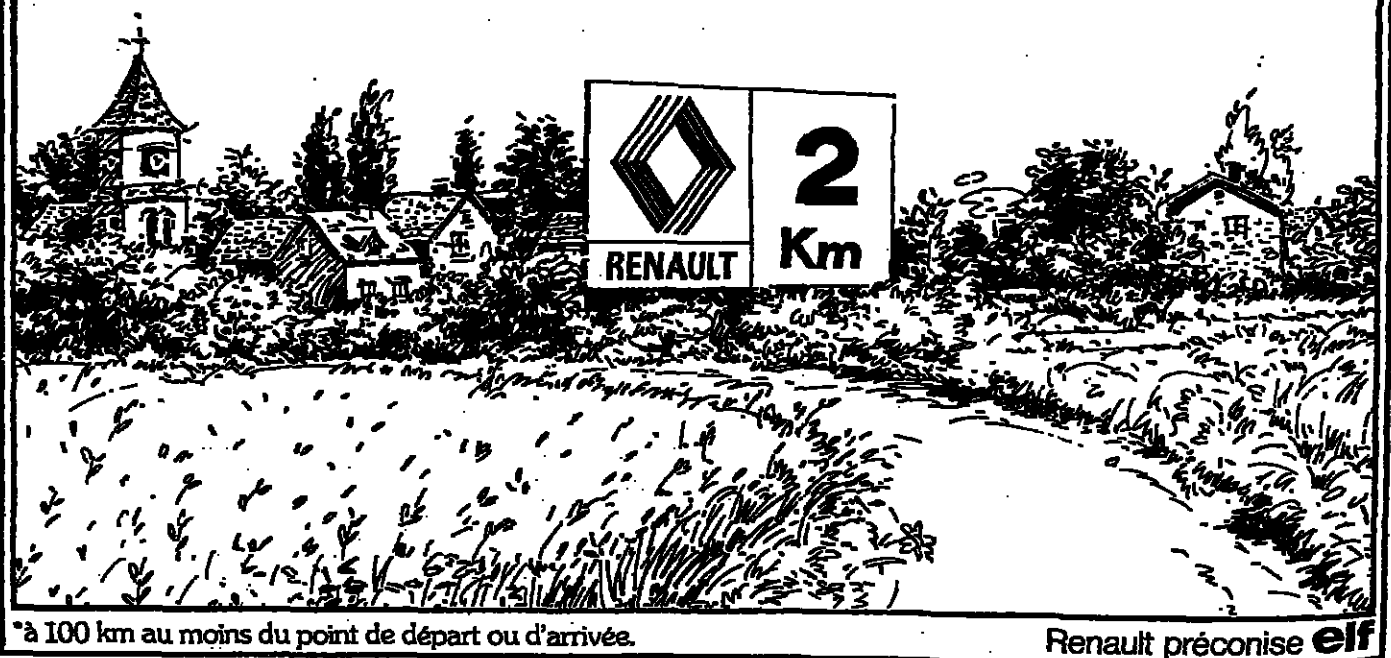
Le vœu principal des responsables du groupement reste d'obtenir des six conseillers généraux la création de postes *de déléguées départementales*, ce qui permettrait de créer autant de relais pour suivre de plus près dans sa diversité l'évolution de la condition féminine.

JEAN CONTRUCCI.

La Garantie Renault voyage *toujours* avec vous.

La nouvelle garantie Renault est plus qu'une simple "garantie d'un an". Car elle prend en charge sans limitation de kilométrage le renouvellement des pièces, la main-d'œuvre, le dépannage et le remorquage, mais aussi, s'il le faut, vos nuits d'hôtel ou frais de transport.* Son nom? La Garantie Losange. Car elle est à votre disposition en France et en Europe, dans les points Renault signalés d'un losange. Décidément les losanges sont de bons points de repère. Ne les perdez pas de vue.

Un Losange tous les 15 km environ, c'est rassurant.



*à 100 km au moins du point de départ ou d'arrivée.

Renault préconise elf

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIAL - ÉCONOMIE

a pas attendu
dans le bocage

... calme
... mieux »

CONJONCTURE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

M. Bergeron (F.O.) : le gouvernement est en passe d'échouer

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui doit être reçu vendredi 4 novembre par M. Raymond Barre, a estimé, dans une interview accordée lundi 31 octobre à l'A.F.P., que le gouvernement était *« en passe d'échouer »* dans sa lutte contre l'inflation. *« Le dérapage des prix alimentaires,* a-t-il indiqué, *n'est pas la seule raison de l'inflation. Les imperfections dans les circuits de distribution en sont aussi responsables dans une large mesure. Je pourrais renvoyer la balle à M. Barre en disant qu'on ne peut contester un sérieux ralentissement de la hausse des salaires. Mais on ne peut pas en dire autant de l'inflation. Donc, la part des salaires dans le phénomène n'est pas aussi importante qu'on a bien voulu le faire croire. »*

Après avoir précisé qu'il évoquerait avec M. Raymond Barre *« un certain nombre de questions importantes : la politique contractuelle, l'emploi, la cinquième semaine de congés payés et les prix »,* M. André Bergeron a déclaré : *« D'autre part, j'attirerai l'attention du premier ministre sur les conséquences de la situation au plan fiscal, car, avec un relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu de 7,5 % comme prévu, il y aura amputation du pouvoir d'achat. »*

Au cours de cette interview, le secrétaire général de F.O. a également réitéré son opposition à l'entrée de la C.G.T. dans la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), afin que ne se produise pas une *« entreprise de pénétration du mouvement syndical libre international par les organisations communistes ».* Après avoir rappelé que la C.G.I.L., proche du P.C. italien, avait été admise à la C.E.S. *« contre notre avis »,* M. André Bergeron a conclu : *« Je n'ai jamais cru à l'eurocommunisme. »*

EMPLOI

A Draguignan

Quarante camionneurs, membres de la C.G.T. manifestent en faveur de leur patron incarcéré

De notre correspondant

Draguignan. — Pendant plus de huit heures, Draguignan, qui déjà a vécu de sombres événements lors du transfert de la préfecture à Toulon, a connu, vendredi 28 octobre, la colère d'une quarantaine de camionneurs, lesquels, au volant de leur véhicule, ont paralysé toutes les artères de la ville. Pourquoi cette manifestation spontanée à l'appel de la délégation de la C.G.T. de l'entreprise Garrassin de Tourves (Var), l'une des plus importantes sur le plan des transports d'agrégats et matériaux de carrière dans le Var et dans trois autres départements puisqu'elle emploie quelque cinq cents personnes ? Tout simplement pour protester contre l'emprisonnement à la maison d'arrêt de Draguignan du président - directeur générale de leur entreprise, condamné à cinq jours de prison pour diverses infractions au code de la coordination des transports (pneus lisses, surcharges, défaut de carnet de bord).

Accompagné de son avocat, Mᵉ Sabater, du barreau de Draguignan, M. Maurice Garrassin, en exécution d'un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, s'est présenté à la prison.

Le délégué C.G.T. de l'entreprise, M. Olivier, trouvant cette incarcération arbitraire, décida le « blocus » de la ville de Draguignan.

« Si nous sommes arrivés à critiquer parfois la direction, déclarait M. Olivier, *nous reconnaissons également qu'elle a tout mis en œuvre pour maintenir nos emplois et assurer des salaires décents à ses employés. »*

L'avocat de M. Garrassin, devant cette situation, obtenait de M. Guy Roman, juge chargé de l'application des peines à Draguignan, le bénéfice d'un régime de semi-liberté, mesure qui aurait satisfait les deux parties. Cette demande n'obtenant pas l'agrément du parquet général, que dirige M. Marcel Guilbot, le refus lui fut communiqué, d'où la riposte des camionneurs. S'engageait ensuite toute une série de négociations entre la municipalité de Draguignan (P.S.) et le sous-préfet, M. Sevellec. Le sous-préfet, s'estimant incompétent, renvoyait Mᵉ Alain Hautecœur, député suppléant, et le Dr André Gayrard (P.S.), conseiller général de Draguignan, devant le procureur de la République d'Aix-en-Provence, qui déclarait ne pouvoir résoudre cette affaire.

Le ton montant dans la rue où chacun redoutait le pire, si par malheur les forces de l'ordre intervenaient pour lever le blocus, le sous-préfet, vers 23 heures, promettait à la délégation des camionneurs d'intervenir afin que M. Garrassin soit transféré samedi matin à la prison des Baumettes à Marseille, où existe un quartier réservé aux détenus de semi-liberté, ce qui fait défaut à la prison de Draguignan. S'estimant rassurés, mais toujours déterminés dans leur résolution si satisfaction ne leur était pas donnée ce samedi matin, les chauffeurs regagnaient vers minuit leurs véhicules, quittant Draguignan dans un vacarme étourdissant.

Satisfaction leur a été donnée : M. Garrassin a été transféré au jour dit à Marseille.

JEAN-PAUL GIRAUD.

MONNAIES ET CHANGES

Le libre flottement de la livre souligne la volonté du gouvernement britannique de poursuivre la lutte contre l'inflation

De notre correspondant

Londres. — La décision du chancelier Healey de laisser la livre sterling évoluer librement sur les marchés des changes provoque des remous dans les milieux politiques et financiers. M. Healey a, en effet, pris sa décision au cours du dernier week-end sur les conseils, voire même les pressions du Trésor et du gouverneur de la Banque d'Angleterre, après avoir consulté seulement un nombre limité de ministres. Il ne s'agit pas d'une décision collective du cabinet, qui n'a pas discuté cette nouvelle politique de non-intervention. Celle-ci a été en tout cas accueillie favorablement par M. Hattersley, le ministre chargé des prix, selon qui, la hausse de la livre, si elle se maintient à 3,5 %, provoquera une réduction des prix de 1 % au cours des neuf prochains mois.

Dans les déclarations qu'il avait faites aux Communes, mercredi dernier, pour présenter le « mini-budget », M. Healey avait encore exprimé son souci de maintenir un taux de change stable. Apparemment, la décision lui a été imposée par la persistance d'un afflux massif de devises étrangères, menaçant d'augmenter la masse monétaire au-delà de la limite comprise entre 9 % et 13 % fixée en décembre dernier. C'était là une des conditions qu'avait exigées le *Fonds* monétaire international pour accorder à la Grande-Bretagne un prêt de 3,9 milliards de dollars, le plus considérable qu'il ait jamais encore consenti à un pays quelconque. En fait, les statistiques d'octobre, dont la publication est imminente, feront ressortir un nouvel accroissement de la masse monétaire dépassant la limite supérieure de 13 %.

Les soucis des exportateurs

Les milieux financiers constatent ainsi que, après avoir exclu un relâchement sensible des contrôles sur les changes, le gouvernement a été contraint de changer d'attitude. Mais la politique de non-intervention — disent-ils — contredit les objectifs recherchés par les milieux officiels qui étaient essentiellement préoccupés des effets d'une réévaluation de la livre sur les industries travaillant pour l'exportation. Aussi, M. Methven, président de la grande organisation patronale, le C.B.I. (Confederation of British Industries), a immédiatement déclaré que *« l'industrie n'accueillerait pas favorablement »* une hausse de la livre de nature à entamer sa compétitivité sur le marché mondial. Quant à Leyland, la grande entreprise nationalisée de construction automobile, elle a indiqué que ses ventes aux Etats-Unis seraient affectées par une réévaluation de la livre. Les constructeurs britanniques devront augmenter leur productivité pour résister à la concurrence des constructeurs étrangers, dont les ventes représentent déjà la moitié du marché britannique et qui bénéficieront ainsi d'une nouvelle prime sur les prix. Bien entendu, les préoccupations des industries travaillant pour l'exportation sont compensées par la satisfaction de celles important des matières premières et des denrées alimentaires, ainsi que des agences de voyages, prévoyant une augmentation sensible du nombre de touristes britanniques.

Du côté officiel, on précise qu'aucune décision n'a été prise visant à fixer une limite à l'appréciation de la livre. Mais les informations sur une réévaluation éventuelle de 5 % (soit 1,86 livre pour un dollar) n'ont pas été démenties. Selon les milieux officiels du Trésor, une appréciation de 5 % aboutirait à une diminution de 1,1 % des prix de détail.

Dans l'immédiat, les réactions des marchés étrangers sont suivies avec beaucoup d'attention, et on espère qu'elles ne mettront pas en péril les engagements britanniques formellement pris, dans la « déclaration d'intention » adressée au Fonds monétaire international, de maintenir la capacité concurrentielle du Royaume-Uni et un taux de change stable. Pour les partisans de la prudence, il aurait fallu maintenir la livre au-dessous de 1,80 pour le dollar, leur taux préféré étant de 1,75. Mais, selon plusieurs banquiers américains installés à Londres, la livre pourrait bien monter jusqu'à 1,90 et peut-être 1,95 ; certains même, disent jusqu'à 2 dollars d'ici à la fin de l'année.

La décision a fait l'objet de commentaires défavorables de la part de plusieurs députés de la gauche travailliste qui dénoncent l'influence des milieux financiers et des spéculateurs. Ils estiment que les effets bénéfiques sur le taux d'inflation seront plus que compensés par les conséquences néfastes de la décision sur les industries avec, pour conséquences, une hausse du chômage et une réduction du niveau de vie.

Du côté conservateur, au contraire, on se félicite de l'évolution de la politique du gouvernement dans le sens recommandé par l'opposition. Sir Geoffroy Howe, chancelier du cabinet fantôme, a déclaré que le changement de politique du gouvernement, *« conforme aux avis que nous lui avons donnés, fait ressortir la nécessité d'un relâchement plus substantiel du contrôle des changes, afin d'augmenter les investissements à l'étranger ».*

Une note de prudence a été donnée par M. Maudling, ancien chancelier de l'Echiquier, qui, s'appuyant sur l'expérience, a rappelé que l'afflux des capitaux flottants pouvait s'arrêter d'un jour à l'autre et le mouvement se renverser.

Dans son éditorial, le *Times* estime qu'il est impossible de résister indéfiniment aux forces du marché et que la réévaluation de la livre est le fondement d'une amélioration du niveau de vie des Britanniques, comme elle est la conséquence des bienfaits du pétrole de la mer du Nord. Le *Times*, cependant, se prononce en faveur d'un relâchement plus marqué des contrôles sur les changes. D'abord parce que *« nous devons employer les bénéfices de notre position financière internationale pour investir avec profit à l'étranger et diminuer la tendance à la hausse de la livre à l'intérieur. »* Il conclut : *« Si la tendance à la hausse persiste fortement, le gouvernement devra reconsidérer sa décision de ne pas procéder à un assouplissement important du contrôle des changes. »*

HENRI PIERRE.

● ERRATUM. — Une coquille s'est glissée dans l'article paru dans *le Monde* du 1ᵉʳ novembre, page 24, sous le titre : « La Banque d'Angleterre cesse de freiner la hausse du sterling ». Au début du dernier paragraphe, il fallait lire : « Il en était résulté, étant donné l'affaiblissement de la devise américaine,... » (et non pas « allemande », comme il a été imprimé par erreur).

Le communiqué de la Trésorerie britannique

Voici le texte *in extenso* du communiqué publié le lundi 31 octobre par la Trésorerie britannique (et dont nous avons donné des extraits dans nos éditions datées du 1ᵉʳ novembre) pour expliquer la décision prise par le gouvernement de Londres de faire cesser les interventions de la Banque d'Angleterre sur les marchés des changes.

« Le gouvernement pense que la stabilité générale de la valeur extérieure du sterling est bénéfique à l'économie et a été généralement bien accueillie.

» Jusqu'au mois de juillet, cette stabilité a signifié en pratique un taux de change stable du sterling par rapport au dollar américain mais, du fait qu'au milieu de l'été le dollar américain a commencé à faire preuve d'une stabilité moins grande par rapport aux autres autres devises, il est apparu plus approprié de porter attention à la stabilité du taux de change effectif du sterling par rapport aux devises de nos principaux partenaires commerciaux en tant que groupe.

» Pour cette raison, le taux de change du dollar par rapport au sterling a tendu à s'apprécier, tandis que le dollar devenait moins fort contre les autres devises en général.

Récemment, le dollar a chuté brutalement, et, du fait de la confiance dans le sterling, la livre a attiré un afflux massif de capitaux.

» Pendant une longue période, il a été possible de compenser les conséquences de cet afflux de capitaux sur la progression de la masse monétaire, conséquences qui sont de toute manière complexes, et dans une large mesure indirectes. »

La croissance de la masse monétaire et la progression du crédit est restée en deçà des objectifs fixés par le chancelier dans son budget d'avril.

Cependant, le gouvernement pense que la poursuite de ces mouvements de capitaux sur une large échelle pourrait remettre en cause les *objectifs monétaires intérieurs.* Dans ces circonstances, la politique d'intervention de la Banque d'Angleterre sera modifiée.

SYNDICATS

LA C.F.D.T. PRÉCONISE UNE ACTION UNITAIRE AVEC LA C.G.T. ET LA FEN

La C.F.D.T. va proposer à la C.G.T. et à la FEN une *« action unitaire de la plus large ampleur possible »* dans un délai assez rapproché. Le conseil national de la C.F.D.T., qui a réuni, du 27 au 29 octobre, près de deux cents militants des fédérations et unions régionales, a, en effet, souhaité qu'une action revendicative nationale soit rapidement lancée afin de *« redonner confiance à la base »* et de dénoncer les effets pernicieux de la politique actuelle du gouvernement et du patronat. Les dirigeants de la C.F.D.T. devraient prochainement rencontrer des représentants de la C.G.T. et de la FEN.

L'annonce d'une journée nationale de manifestation, voire de grève, n'est pas nouvelle, puisque la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN avaient indiqué cet été que *la grève du 24 mai dernier* aurait un prolongement cet automne, mais la crise de la gauche a quelque peu freiné les projets des trois organisations.

En confirmant la préparation d'une action nationale, les cédétistes veulent épauler les syndicats d'entreprises et les fédérations qui se heurtent à la fermeté patronale et à un laxisme relatif des salariés. Au cours du débat, au conseil national, sur le climat social, les représentants de province n'ont pas caché leur pessimisme sur les réactions de la base.

« Nous ne voulons pas masquer les difficultés de l'action revendicative », a déclaré M. Edmond Maire, en faisant, par exemple, allusion au faible nombre de manifestants lors du récent défilé des fonctionnaires à Paris. *« Toutefois,* a-t-il ajouté, *on note de plus en plus d'initiatives dans les entreprises. On commence à remonter le courant. »* M. Lesire-Ogrel, secrétaire confédéral, a fait état, de son côté, d' *« une certaine combativité, mais à ras de terre ».*

Le conseil national, qui a décidé d'accroître le taux des cotisations de 13,20 % en 1978, a, d'autre part, poursuivi ses réflexions sur la position que prendra prochainement la C.F.D.T. sur la gestion des entreprises nationalisées et le rôle de la planification.

ORGANISATION INTERNATIONALE

Les États-Unis se retirent de l'O.I.T.

(Suite de la première page.)

Etant donné que la contribution américaine représente environ le quart du budget, le conseil d'administration du BIT, qui s'ouvre le 7 novembre, devra examiner diverses propositions visant à restreindre les dépenses dans tous les domaines.

On apprenait toutefois que des contributions volontaires — dont l'origine et le montant n'ont pas encore été dévoilés — vont peut-être permettre au B.I.T. de résoudre dans une certaine mesure les nouvelles difficultés financières qu'il doit affronter. On espérait surtout à Genève que la lettre officielle des autorités américaines, attendue dans la journée, serait libellée de façon à laisser une porte ouverte à la possibilité d'un retour à l'avenir.

J.-P. D.

Deux ans de crise

12 JUIN 1975 : l'admission de l'Organisation de libération de la Palestine en qualité d'observateur à la Conférence internationale du travail provoque un vif mécontentement des délégués des Etats-Unis.

6 NOVEMBRE 1975 : M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, adresse à M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, une lettre dans laquelle il annonce *l'intention des Etats-Unis de quitter l'O.I.T. en novembre 1977.* Pendant les deux ans qui s'écoulent avant ce retrait, les Etats-Unis continuent à payer leur contribution à l'O.I.T. — qui est la plus importante de tous les pays et représente 25 % du budget de l'Organisation.

Dans sa lettre au directeur du B.I.T. (qui est le secrétaire de l'O.I.T.), M. Kissinger dénonce une « attitude sélective » de l'O.I.T., qui « poursuit la violation des droits de l'homme dans certains Etats membres » mais « accorde à d'autres l'immunité » ; il déplore la « politisation croissante de l'Organisation » et ses « résolutions condamnant certains Etats membres qui se trouvaient être la cible politique du moment, avec un dédain absolu des procédures et de l'appareil établis ». « En temps voulu, écrit M. Kissinger, les Etats-Unis se verront dans l'obligation d'étudier si, oui ou non, ils désirent mettre à exécution l'intention déclarée dans la présente lettre *de se retirer de l'O.I.T.* » Ce qui laisse la porte entrouverte.

29 MAI 1976 : le conseil d'administration de l'O.I.T. rejette, par vingt-quatre voix contre vingt-trois (une abstention et trois bulletins blancs), la demande de l'O.L.P. de participer à la conférence mondiale sur l'emploi, qui doit commencer le 4 juin.

4 JUIN 1976 : le conseil d'administration du B.I.T. décide finalement, par trente et une voix contre vingt-trois et une abstention, d'admettre une délégation de l'O.L.P. à la conférence (plusieurs pays arabes avaient menacé de se retirer). L'O.L.P. se réjouit de ce qu'elle considère « comme une défaite pour Israël et son avocat le gouvernement américain ». Beaucoup d'observateurs critiquent l'attitude du *conseil d'administration*, qui, en se contredisant, a cédé à des pressions partisanes et perdu de son autorité.

16 FÉVRIER 1977 : le Département d'Etat confirme à Washington la lettre du 6 novembre 1975 (préavis de retrait).

5 MARS 1977 : le conseil d'administration tripartite — Etats, syndicats patronaux et syndicats ouvriers — du B.I.T. adopte, par 34 voix contre 17 (délégations des pays arabes et des pays de l'Est), une nouvelle procédure d'examen des résolutions soumises à la Conférence internationale du travail, qui se tient chaque année. Il s'agit d'un amendement au règlement de la conférence, aux termes duquel seraient irrecevables les résolutions ayant pour objet de condamner les Etats membres soit sur des sujets sans rapport avec les normes établies par les conventions et recommandations internationales du travail, soit sur des sujets visés par ces normes, mais en l'absence d'enquête préalable. La formule adoptée vise à mettre fin à la politisation de l'O.I.T.

20 JUIN 1977 : vifs incidents à la Conférence internationale du travail. Celle-ci n'adopte pas — ce qui est inhabituel — le rapport de la commission chargée de contrôler l'application des conventions et des recommandations internationales du travail. Ce rapport portait sur les infractions aux normes et visait notamment, outre le Chili et d'autres pays, l'Union soviétique. *En ce qui concerne les accusations* de discrimination portées par les pays arabes contre Israël et ses pratiques en territoire occupé, la commission avait estimé que les informations fournies par Tel-Aviv « constituaient une réponse suffisante ».

14 JUILLET 1977 : M. Blanchard, directeur général du B.I.T., s'élève contre la politisation qui freine le travail des institutions spécialisées de l'ONU.

A L'ÉTRANGER

● *Les exportations américaines de produits agricoles* ont atteint 24 milliards de dollars (117,6 milliards de francs environ), au cours de l'année fiscale 1976-1977 qui s'est terminée en septembre, a annoncé, le 31 octobre, M. Bob Bergland, secrétaire américain à l'agriculture. Le résultat constitue un nouveau record, en progression de 5,2 % sur celui de l'année fiscale 1975-1976, au cours de laquelle les exportations américaines avaient atteint 22,8 milliards de dollars. Selon les prévisions américaines, les exportations de produits agricoles devraient diminuer en 1977-1978, en volume et en valeur, du fait de la baisse prévue des cours mondiaux et de l'augmentation des stocks. — *(A.P.)*

CLOTURE DES JEUX
MERCREDI
APRÈS-MIDI
Notices à votre disposition chez les dépositaires
LOTO
LO 15

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

La baisse se poursuit

La baisse, qui s'était amorcée lundi à l'annonce du libre flottement de la livre, s'est poursuivie mardi, l'indice du « Financial Time » retombant au-dessous de 500 : les industriels craignent que la hausse de la monnaie anglaise ne gêne leurs exportations. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 162 55 contre 161 20

VALEURS	CLOTURE 28/10	COURS 31/10
Beecham	645 ..	628 ...
British Petroleum	898 ...	882 ...
Courtaulds	122 ...	120 ...
De Beers	268 ...	274 ...
Imperial Chemical	403 ...	389 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	201 ...	191 ...
Shell	578	563 ...
Vickers	186	187 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1 4	36 ...
*West Driefontein	24 5 8	25 5 8
*Western Holdings	17 3 4	18 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Repli

Un repli a été enregistré lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 4 points à 818,35, après en avoir gagné plus de 22 au cours des trois dernières séances.

Cette réaction est attribuée à l'annonce d'une faible progression de l'indice des principaux indicateurs économiques en septembre (+ 0,3 %), les opérateurs estimant que cela laisse prévoir une expansion très modeste au quatrième trimestre. Le volume des transactions a été faible (17 millions de titres échangés).

VALEURS	COURS 28 10	COURS 31/10
Alcoa	44 1/4	44 3 4
A.T.T.	59 1/4	59 1/2
Boeing	26 ...	26 1/4
Chase Manhattan Bank	27 7 8	27 7 8
Du Pont de Nemours	113 1/2	112 1 2
Eastman Kodak	53 1 2	52 3 4
Exxon	47 ...	.. ..
Ford	42 7 8	42 7 8
General Electric	50 1 8	50 1/8
General Foods	30 5 8	30 7/8
General Motors	67 1 2	67 1 4
Goodyear	18 ...	17 3 4
I.B.M.	258 7/8	257 2/4
I.T.T.	29 7/8	29 7/8
Kennecott	23 ...	23 ...
Mobil Oil	61 1 8	61 7/8
Pfizer	25 ...	25 ...
Schlumberger	66 3 8	66 3 8
Texaco	27 7 8	27 1 2
U.A.I. Inc.	17 5 8	17 1 2
Union Carbide	43 1 2	41 5/8
U.S. Steel	30 3 4	30 ...
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox	49 7/8	48 1/2





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er novembre 1977 a été tiré à 495 398 exemplaires.

FABRICANT CRÉATEUR
ARTICLES CADEAUX
BIJOUX OR AU POIDS
PRIX PAR QUANTITÉS
MADIME Paris - Tél. 770-44-06
1, rue Saulnier - 75009 PARIS (premier étage)



A B C D E F G

En Suède

Le gouvernement lève le blocage des prix

De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois a décidé de lever le blocage des prix à compter de ce mardi 1er novembre. Celui-ci avait été imposé fin août, au lendemain de la dévaluation de 10 % de la couronne. Néanmoins, le gel des prix sera maintenu, comme depuis un an, pour les produits de base subventionnés, tels que le pain, le beurre, le lait, les fromages.

Le ministre du commerce, M. Staffan Burenstam Linder, a déclaré que le blocage est un instrument qui ne doit être utilisé que temporairement, au risque d'entraîner des effets défavorables. Appelant indirectement les syndicats à la modération dans leurs revendications salariales, M. Linder a souligné au Parlement que *« les employeurs et les salariés sont responsables de l'augmentation des coûts de revient industriels et de l'évolution des prix. Si l'on ne parvient pas à enrayer celle-ci, il sera impossible de mener une politique de stabilisation ».*

Pour éviter une *« explosion »*, l'Office des prix et des cartels devra désormais exercer un contrôle étroit et veiller à ce que les entreprises ne majorent pas leurs prix en raison des augmentations *« prévisibles »* de revenus ou d'une baisse du volume de leurs ventes, motif invoqué le plus souvent, surtout dans le commerce de détail, qui a subi les conséquences de la majoration de la T.V.A. au printemps dernier. En septembre, ses ventes ont encore diminué de plus de 2 % par rapport à 1976.

Dans la loi de finances rectifiée, le ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, prévoit pour cette année un taux d'inflation de l'ordre de 13 %, mais les prix des produits de consommation courante ont déjà augmenté de plus de 18 % en neuf mois.
.ve-%

ALAIN DEBOVE.

Nouvelle hausse de la livre alors que le dollar chute sur toutes les places

Mardi matin, le cours de la livre sterling a encore progressé : il a monté jusqu'à 1,8625 dollar pour retomber ensuite aux environs de 1,85875 dollar. Lundi après-midi, à la clôture, il valait 1,8405 dollar. Mardi matin, le cours en francs s'établissait à Londres à 8,94. Le marché de Paris était fermé.

Au cours de la journée de lundi, la devise britannique était montée jusqu'à 1,8415 dollar pour perdre quelques points par la suite. Quelques chiffres permettront de mesurer le chemin parcouru depuis octobre 1976, quand la Grande-Bretagne se trouvait aux prises avec une très grave crise monétaire et financière. Le point le plus bas avait été touché le jeudi 28 de ce mois-là : la livre sterling avait été cotée 1,5695 dollar. Pour essayer d'enrayer la spéculation à la baisse, la Banque d'Angleterre avait porté, le 6 octobre 1976, son taux d'intérêt (minimum lending rate) à 15 %, niveau qui n'avait encore jamais été atteint jusqu'alors. Aujourd'hui, le taux de la Banque d'Angleterre est seulement de 5 %.

La décision prise à Londres de laisser pour l'instant librement flotter la livre semble avoir eu pour effet d'accentuer sur les autres places la baisse du dollar. A Francfort, celui-ci perdait presque deux points, puisque son cours s'établissait autour de 2,2390 deutschemarks contre 2,2545 la veille. Plus encore à Tokyo, l'affaiblissement de la devise américaine prenait l'allure d'une nouvelle chute : à la clôture du marché, le dollar ne valait plus que 247 yens, contre 250,35 yens à la fermeture du marché de lundi.

Signalons encore que le président Carter a signé un projet de loi destiné notamment à mettre fin à l'interdiction en vigueur depuis 1933 de stipuler des paiements en or dans les contrats privés. Si le projet de loi est accepté, les citoyens américains pourront donc librement indexer leurs contrats sur l'or et aussi sur les devises étrangères.

En Israël

LE PARLEMENT A APPROUVÉ LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Nombreux mouvements de grève le 1er novembre.

La nouvelle politique économique annoncée le 28 octobre par le gouvernement israélien (*le Monde* daté 30-31 octobre) a été approuvée lundi 31 octobre par le Parlement israélien *par 53 voix contre 32 et 2 abstentions*. L'annonce des nouvelles mesures — notamment le flottement de la livre et la suppression du contrôle des changes — a provoqué une « fièvre d'achats » dans les magasins, dimanche et lundi, portant pour l'essentiel sur les produits importés *ainsi que sur les produits alimentaires.*

Le marché des changes est, en revanche, resté assez calme. Les banques ont offert lundi le dollar à 15,30 livres (contre 10,4 livres avant la suppression du contrôle des changes), soit une dévaluation d'un peu plus de 30 %, comme il était prévu. Le gouverneur de la Banque d'Israël a marqué sa satisfaction devant *« la sérénité dont fait preuve le marché des changes ».*

La nouvelle politique qui, selon un sondage cité par le ministre israélien de l'industrie et du commerce, est approuvée par 70 % de la population, a provoqué cependant une opposition assez vive des partis de gauche. De nombreux mouvements de grève sont prévus ce mardi 1er novembre dans le pays pour s'opposer au plan qui, selon l'ancien ministre des finances du gouvernement Rabin, provoquera, en 1978, *« une augmentation du coût de la vie de plus de 40 % et du chômage ».*

HAUT COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE A TAHITI

M. Schmitt trouve la mort dans un accident

M. Charles Schmitt, haut commissaire de la République en Polynésie française, ancien préfet de région, a trouvé la mort mardi 1er novembre dans un accident alors qu'il effectuait une promenade en bateau en compagnie de son épouse sur le lagon qui se trouve en face de sa résidence de week-end à Tahiti.

L'accident s'est produit vers 12 h. 30 (heure locale) : M. et Mme Schmitt avaient pris place à bord d'une embarcation légère propulsée par un moteur hors-bord *de faible puissance*. Ils longeaient les récifs lorsqu'une vague a noyé le moteur. Privée de moyen de manœuvre, l'embarcation a chaviré à proximité de récifs de corail.

Le corps de M. Schmitt a été ramené à terre par un riverain, tandis qu'un autre recueillait Mme Schmitt, souffrant de diverses contusions, sur le récif où elle s'était réfugiée.

[Né en 1922 en Moselle, ancien professeur d'allemand et ancien élève de l'ENA, M. Schmitt avait occupé divers postes territoriaux dans l'administration préfectorale avant d'être nommé, en 1963, par M. Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, chef du service d'information des maires et conseillers généraux. De 1964 à 1966, il est conseiller technique au cabinet de M. Frey, place Beauvau, où il s'occupe plus particulièrement des questions administratives et des projets de réforme. Après avoir été, de septembre 1966 à août 1968, préfet du Tarn-et-Garonne, il revient place Beauvau comme directeur adjoint du cabinet du nouveau ministre, M. Raymond Marcellin. En septembre 1971, il est nommé préfet du Doubs et de la région de Franche-Comté.

Après la décision du ministre de l'intérieur de le placer en position hors cadre (*le Monde* du 24 octobre 1975), M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et président du conseil régional de Franche-Comté, avait vivement protesté auprès de M. Poniatowski.

Nommé, en décembre 1975, gouverneur de la Polynésie française, il s'était installé dans ce territoire alors qu'une grave crise politique locale y sévissait. Après de nombreux rebondissements, cette crise avait abouti à la mise en place d'un nouveau statut accordant une large autonomie à la Polynésie.

Charles Schmitt était officier de la légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre.]

UNE FEMME PARMI LES CINQ MEMBRES CORRESPONDANTS ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 31 octobre, cinq membres correspondants, dont une femme, Mme Grunberg-Manago, biologiste à Paris.

Il y a presque un an, l'Académie des sciences élisait MM. André Lwoff et François Jacob, tous deux prix Nobel de médecine, membres de la section nouvellement créée de biologie moléculaire et cellulaire (*le Monde* du 24 novembre 1976). Deux élus, donc ; il y avait pourtant trois sièges à pourvoir. Un troisième nom — celui d'une femme — venait, en effet, sur la liste établie par la commission chargée de proposer de nouveaux membres aux suffrages de l'Académie : il s'agissait déjà de Mme Grunberg-Manago, mais les académiciens ne purent se résoudre à l'accepter.

Mme Marianne Grunberg-Manago, professeur associée de biochimie à l'université de Paris-VII et spécialiste du code génétique, ne brisa donc pas, il y a un an, l'ostracisme qui exclut les femmes de l'Académie. Elle n'eut pas droit à un titre de membre à part entière. On lui offre, aujourd'hui, un strapontin en l'élisant membre correspondant.

Etre élue membre correspondant de l'Académie est, pour le sexe dit faible, presque aussi difficile. L'Académie des sciences n'a compté qu'une seule correspondante, Mlle Marguerite Perey, décédée il y a deux ans, qui avait été la collaboratrice de Marie Curie et avait découvert un nouvel élément, le francium, en 1939.

Quatre autres biologistes ont été élus correspondant lundi 31 octobre : MM. Pierre Douzou, qui dirige à Montpellier une unité de recherches de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ; François Gros, qui est directeur de l'Institut Pasteur ; Pierre Chambon, qui est à la tête d'un laboratoire de génétique moléculaire du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ; Pierre Joliot, enfin, fils de Frédéric et d'Irène Joliot-Curie, qui est chef du service de photosynthèse à l'institut de biologie physico-chimique.

Pour raison de santé

Mgr POLGE QUITTE LE DIOCÈSE D'AVIGNON

Dans une lettre adressée aux chrétiens du diocèse d'Avignon, Mgr Eugène Polge annonce sa démission pour raison de santé.

« J'avais fait part, au Saint Père, de mon intention au cours d'une visite faite à Rome cet été, dit-il dans son message. *Le souverain pontife m'avait approuvé et m'avait laissé le soin d'annoncer ma décision au moment le plus opportun. »*

[Agé de soixante-quatre ans, Mgr Eugène Polge était archevêque du diocèse d'Avignon depuis juin 1970. Il est originaire de Brusy-sur-Escaut (Nord).]

APRÈS LA DÉCLARATION DE M. CHIRAC SUR LES IMMIGRÉS

La C.F.D.T. : M. Stoléru ne fait qu'appliquer la politique de l'ancien premier ministre

Après la déclaration du maire de Paris selon laquelle *« lier le chômage à la présence des immigrants est une réaction primaire »* (*le Monde* du 1er novembre), l'union départementale C.F.D.T. de Paris *« met en doute »*, dans un communiqué, *« la volonté de M. Jacques Chirac d'aller au-delà du discours en ce qui concerne les immigrés ».*

L'organisation syndicale estime que M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, *« n'a fait, en prenant les mesures racistes que l'on sait, que mettre en pratique les déclarations de M. Chirac quand celui-ci était premier ministre ».* La C.F.D.T. affirme, d'autre part, que le maire de Paris *« a fait, par son refus de négocier, que le conflit des éboueurs parisiens* [travailleurs immigrés pour la plupart] *s'est prolongé ».*

« N'est-ce pas lui, ajoute-t-elle, *qui refuse d'accepter de réelles négociations concernant les conditions de vie faites aux travailleurs immigrés habitant la capitale, ou qui laisse se développer les opérations policières dans le métro, les rues et les foyers. »*

[Au cours du magazine télévisé « L'événement », M. Jacques Chirac, alors premier ministre, déclarait le 19 février 1976 : « Un pays dans lequel il y a neuf cent mille chômeurs, *mais où il y a plus de deux* millions de travailleurs étrangers, n'est pas un pays dans lequel le problème de l'emploi est insoluble. » (*Le Monde* daté 22-23 février 1976.)]

RÉUNIS PAR L'UNESCO A TBILISSI

Les délégués de soixante-quatre pays réclament l'introduction de l'environnement dans l'éducation

De notre envoyé spécial

Tbilissi. — *Du 14 au 26 octobre a eu lieu, à Tbilissi (U.R.S.S.), la première conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement. Organisée par l'UNESCO, avec la collaboration du Programme des Nations unies sur l'environnement (PNUE), cette manifestation a réuni dans la capitale de la Géorgie deux cent soixante-cinq délégués de soixante-quatre pays et soixante-cinq représentants d'organisation des Nations unies ou d'associations non gouvernementales. La conférence s'est terminée par la « déclaration de Tbilissi », qui demande aux états-membres de développer l'éducation sur l'environnement.*

« Cette conférence est un succès... Un tel résultat n'était nullement acquis d'avance. » Ces mots, prononcés par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow, dans son discours de clôture, exprimaient la satisfaction de voir la conférence parvenue, après onze jours de débats, à formuler plus de quarante recommandations. Certes, l'environnement est dans beaucoup de pays un sujet qui devient de moins en moins « à la mode » et de plus en plus une préoccupation dans la conscience des citoyens. Depuis la conférence des Nations unies sur l'environnement humain qui s'est tenue en 1972 à Stockholm l'idée a fait son chemin.

Cette fois, comme le disait un délégué français à l'issue des travaux : *« Le grand mérite de la conférence est d'avoir posé le problème de l'environnement en termes d'éducation. »*

Aussi bien, la conférence de Tbilissi n'a-t-elle pas exploré et imaginé toutes les voies possibles pour rendre chaque citoyen capable d'un comportement adapté à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement. Mais elle a mis en lumière des points d'accord, des principes qui serviront désormais de repères pour avancer dans le dédale des applications. D'abord, la définition même de l'environnement. Celui-ci ne se limite pas au milieu physique. Sa dégradation n'est pas le seul effet de la mauvaise exploitation des ressources naturelles et de la pollution. L'environnement est aussi social, culturel, économique et historique. L'insuffisance des logements, les mauvaises conditions sanitaires, la malnutrition, le mettent également en péril. Selon les termes du rapport final : *« La pauvreté est elle-même une forme de dégradation de l'environnement. »*

La conciliation

Quant à l'éducation proprement dites, l'un des principes-clés dégagés à Tbilissi est que l'environnement ne doit pas constituer une discipline de plus parmi les autres, mais qu'elle doit s'incorporer aux programmes scolaires, en imprégnant toutes les autres matières de l'enseignement. Le délégué de l'Australie raconte ainsi l'histoire de ce maître qui distribuait vingt-quatre frites à un seul enfant de sa classe le premier jour, puis douze à deux élèves le deuxième jour, puis six à quatre élèves, et ainsi de suite, enseignant tout à la fois à ses petits élèves l'arithmétique et la notion que les richesses ne sont pas extensibles et doivent être partagées...

L'éducation relative à l'environnement doit aussi s'étendre sur toute la durée de la vie, et non rester confinée aux seuls établissements scolaires. Elle utilisera toutes les occasions (excursions, expositions...), tous les moyens de communication de masse, de manière à persuader chaque homme qu'il dépend de tous, puisque *« le monde est un ».*

La conférence terminée, comment ces recommandations entreront-elles dans les faits ? L'UNESCO n'a pas pouvoir d'obliger les Etats membres à respecter les souhaits qu'ils ont eux-mêmes formulés. Et beaucoup d'interprétations demeurent possibles d'un même texte. Il n'en reste pas moins que des engagements moraux ont été pris publiquement. Une deuxième conférence sur l'éducation relative à l'environnement a été décidée : l'UNESCO soutiendra des projets pilotes et sa prochaine conférence générale en novembre 1978 fera le point de l'application des résultats de Tbilissi.

La conférence pouvait-elle aller au-delà ? Certains l'auraient espéré, telle la délégation du Canada dont le chef, M. Yvon Beaulne, ambassadeur auprès de l'UNESCO, nous déclarait : *« J'aurais préféré que l'on dramatise un peu plus, qu'on appelle tous les gouvernements à mobiliser les énergies sur l'éducation à l'environnement en commençant, pourquoi pas, par le problème de l'eau douce, comme le proposait la France puisque cela concerne directement le Canada et peut-être tous les pays. »*

Est-ce à cause de cette prudence que la conférence de Tbilissi n'a pas connu d'orages ? Il apparaît que tous les participants ont volontairement choisi un comportement de conciliation. Le fait que le sol de l'U.R.S.S. ait accueilli pour la première fois une assemblée des Nations unies a sans doute pesé dans cette attitude. Personne ne souhaitait découragr les Soviétiques sur le chemin de la coopération internationale. A Stockholm, en 1972, la chaise de l'U.R.S.S., comme celle des pays de l'Est, était restée vide. Cinq ans après, ils étaient tous là. Israël aussi, qui pourtant n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Union soviétique.

C'est la Chine, cette fois, qui manquait physiquement au rendez-vous. Tout le monde ou presque à Tbilissi reconnaissait pourtant qu'elle aurait eu des choses à dire au monde sur l'éducation relative à l'environnement.

CHARLES VIAL.

LE PORTUGAL EST OPPOSÉ A LA RÉVISION DE L'ACCORD CONCLU EN JANVIER AVEC LA FRANCE

Lisbonne (*A.F.P.*). — M. Joao Lima, secrétaire d'Etat portugais aux affaires étrangères et à l'émigration, a affirmé lundi 31 octobre, lors de son départ pour Paris, que le gouvernement portugais était opposé à la révision de l'accord d'émigration conclu en janvier dernier entre la France et le Portugal. M. Joao Lima était interrogé à propos des déclarations faites vendredi dernier à Lisbonne par M. Marc Becam, secrétaire d'Etat français à l'intérieur, et selon lesquelles les accords en question allaient être *« réexaminés »* le 4 novembre à Paris à l'occasion d'entretiens entre M. Joao Lima et M. Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

M. Joao Lima a précisé : *« Je ne vois aucune raison de réviser l'accord signé en janvier 1977. Si le gouvernement français souhaite le dénoncer ou le modifier, il devra le faire unilatéralement, car nous ne sommes pas disposés à négocier sur des problèmes de fond. Nous pouvons tout au plus envisager de discuter de questions de procédure ; mais il est exclu que nous acceptions de remettre en cause l'émigration des familles ou le droit au travail. »*

DISPARITION DE SIX SPÉLÉOLOGUES

Six spéléologues d'une M.J.C. du Havre sont portés disparus depuis mardi matin 1er novembre, vers 4 heures, dans la grotte d'Adieu, à Thorens-Glières (Haute-Savoie).

● *Les pompes funèbres de Perigueux* ont été dévastées par une charge de plastic, mardi 1er novembre, jour de la Toussaint, peu avant 3 heures. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(Corresp.)*

A Meulan, dans les Yvelines

UN FUT A DÉCHETS RADIOACTIFS EST DÉCOUVERT SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Un fût métallique enveloppé de béton et marqué du symbole indiquant qu'il contenait des déchets radioactifs a été découvert, le lundi 31 octobre, sur la place du marché de Meulan (Yvelines), par des ménagères. Immédiatement prévenus, les pompiers de la ville ont transporté le récipient dans leur caserne et ont effectué les premières mesures de radioactivité avec les appareils dont ils disposaient. Celles-ci ont montré que les émissions étaient « quasiment nulles ».

Dans l'après-midi, la préfecture des Yvelines alertait le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.), dépendant du ministère de la santé, dont les spécialistes sont venus prendre livraison du fût. Celui-ci, transporté au C.E.A., a été de nouveau soumis à des mesures de radioactivité. Selon un communiqué de la préfecture des Yvelines, cette radioactivité serait « totalement nulle ». Cependant, une enquête est ouverte sur cette affaire.

Mme Brigitte Gros, maire de Meulan et sénateur des Yvelines, a déclaré de son côté : *« Il est scandaleux qu'un bidon contenant des déchets radioactifs puisse tomber d'un camion en pleine ville, sur un marché, alors que les autorités municipales ne sont même pas prévenues du passage d'un véhicule transportant un tel chargement. En outre, les inscriptions portées sur le fût ne permettent de connaître ni son origine, ni le danger qu'il représente. »*

● *Après une accalmie* d'une quinzaine de jours, la tension est remontée le long de la frontière khméro-thaïlandaise, où de nouveaux incidents se sont produits dimanche 30 et lundi 31 octobre. Selon Bangkok, les Cambodgiens auraient attaqué cinq villages. Seize personnes seraient portées disparues.

هكذا من الأصل